This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

HN 5BTS R

KD
3
HARVARD COLLEGE
LIBRARY

E. W. Curtis
Paris.
1906.

ASPASIE

CLÉOPATRE

THÉODORA

DU MÊME AUTEUR :

HISTOIRE D'ALCIBIADE ET DE LA RÉPUBLIQUE ATHÉNIENNE DEPUIS LA MORT DE PÉRICLÈS JUSQU'A L'AVÈNEMENT DES TRENTE TYRANS *(ouvrage couronné par l'Académie française en 1874 : Prix Thiers)*, 5e édition. Libr. Perrin, 2 vol. in-12 . . . . . 7 fr.

ATHÈNES, ROME, PARIS. L'HISTOIRE ET LES MŒURS. 3e édition. Libr. Calmann Lévy, in-12 . . . . . 3 fr. 50

MÉMOIRE SUR LE NOMBRE DES CITOYENS D'ATHÈNES AU Ve SIÈCLE AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE. (Tirage à part de l'*Annuaire des études grecques pour 1882*.) Libr. académique Perrin, in-8°. . . . . 2 fr.

LA LOI AGRAIRE A SPARTE. Libr. Perrin, in-8°. . . . 2 fr.

LE PREMIER SIÈGE DE PARIS (AN 52 AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE). In-12 avec carte gravée. . . . . épuisé.

1814. 8e édition, revue et augmentée. Libr. Perrin, in-12. 3 fr. 50

LES HOMMES ET LES IDÉES. 2e édition. Libr. Calmann Lévy, in-12 . . . . . 3 fr. 50

APELLES ET LA PEINTURE GRECQUE. 3e édition, Libr. académique, 1868, in-12 . . . . . 3 fr. 50

L'ART FRANÇAIS DEPUIS DIX ANS. 2e édition. Libr. académique Perrin, in-12. . . . . 3 fr. 50

LE SALON DE 1888. Librairie Boussod et Valadon, in-4° 60 fr.

EN PRÉPARATION :

1815.

HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DE LA GRÈCE PAR LES ROMAINS.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 29798-12-9.

ASPASIE
CLÉOPATRE
THÉODORA

PAR

HENRY HOUSSAYE

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
3, RUE AUBER, 3

1890
Droits de reproduction et de traduction réservés.

KD44773

HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY

PRÉFACE

Aspasie, Cléopâtre, Théodora forment la triade des grandes femmes d'amour des temps anciens. Nous avons tenté de peindre l'hétaire fameuse, la reine courtisane et la courtisane impératrice au milieu des sociétés et des états de civilisations qu'elles reflètent et qu'elles représentent. Avec Aspasie, on voit Athènes dans l'épanouissement de son immortel génie et dans la liberté sans frein de sa démocratie défiante et jalouse. Cléopâtre touche à deux mondes. Par ses ancêtres elle appartient au monde égypto-grec d'Alexandrie, qu'ont énervé les richesses,

le luxe et les débauches et qui va périr avec cette reine fastueuse et dissolue. Par ses amants, elle appartient au monde romain qui a perdu ses antiques vertus au contact des peuples asservis mais qui a conservé, malgré sa corruption et ses sanglants tumultes, l'orgueil de son nom, son opiniâtreté indomptable et sa force de fer. Théodora règne à Byzance au temps où la puissance militaire, l'ordre de l'administration, la richesse publique, l'éclat des arts cachent encore les germes de ruine de cet empire trop vaste, formé d'éléments disparates, gouverné sous le couvert des lois romaines par le despotisme oriental et dont le peuple, qui a abdiqué ses droits, ne se passionne plus que pour les questions théologiques et les courses de l'hippodrome. — Ne semble-t-il pas que chacune de ces femmes corresponde à une évolution de la civilisation, dont le foyer est à Athènes au siècle de Périclès, à Alexandrie et à Rome au siècle de César, à Byzance au siècle de Justinien ?

Nous avons dédié ces trois études à trois

amis illustres : la première, à Leconte de Lisle, qui dans ses *Poèmes antiques* a donné de la Grèce des visions si belles et si précises; — la seconde, à Alexandre Dumas, qui a peint Cléopâtre en ses avatars multiples, depuis Marguerite Gautier, morte de son amour, jusqu'à la Princesse de Bagdad baignant voluptueusement ses bras nus dans un monceau de pièces d'or; — la troisième, à Victorien Sardou, qui a exhumé Théodora de la poussière des chroniques pour la faire revivre dans Byzance relevé de ses ruines.

H. H.

Paris, 6 octobre 1889.

ASPASIE

A LECONTE DE LISLE.

ASPASIE

I

Aspasie, ce nom qui veut dire *aimée* et qui bruit à l'oreille comme l'écho d'un long baiser, évoque dans l'esprit le monde antique à son plus beau période, à l'heure du radieux épanouissement du génie grec. La pensée se fait rêve, le rêve se fait vision. L'Athènes du ve siècle apparaît, étincelante de soleil, vivante et bruyante, tout en mouvement et en travail.

Sur l'Acropole, une armée d'ouvriers, obéissant à Ictinus, à Mnésiclès, à Callicrate,

achève les Propylées et commence l'Érechthéion. Phidias donne les derniers coups de ciseau au fronton oriental du Parthénon, tandis que Polygnote et Paenenos peignent les fresques de la Pœcile. Les applaudissements, les cris d'effroi, les éclats de rire de trente mille spectateurs retentissent tour à tour au théâtre de Bacchus : on y représente les tragédies de Sophocle et d'Euripide, on y joue les comédies de Cratinus et de Phérécrate. Dans l'Odéon, dont la disposition architectonique rappelle la tente de Xerxès et où les mâts des trirèmes perses capturées à Salamine servent de solives, les concours de poésie et de musique alternent avec les lectures publiques qu'Hérodote fait des premiers livres de son *Histoire*. Un détachement d'hoplites, de retour de la manœuvre, se croise dans la rue des Hermès avec une théorie de vierges qui vont puiser l'eau lustrale à la fontaine Callirrhoë. Pendant que le cortège funèbre d'un des derniers combattants de Marathon se dirige vers la porte Dipyle, une troupe d'éphèbes, où

sont Aristophane, Thrasybule, Conon, passe près du Prytanée : le péripolarque qui les commande les mène devant l'autel d'Agraule pour qu'ils y prêtent le serment civique. L'agora, il y a quelques instants encore toute remplie de bavards et de curieux, arrêtés devant les tréteaux des marchands et sur le seuil des boutiques des barbiers, où discute Socrate et où Timon invective, est maintenant déserte. A la voix du héraut, à l'approche des archers de police, les citoyens courent au Pnyx entendre Thucydide, fils de Mélésias, et Périclès, fils de Xanthippos. Quelques heures plus tard, la foule se presse sur les quais du Pirée ; les ouvriers de l'arsenal interrompent leur travail ; les matelots des navires de commerce cessent de décharger les outres de vin de Chios et de Lesbos, les tissus d'Asie Mineure, le goudron du Pont-Euxin, les blés de l'Eubée ; ils s'arrêtent de transporter à bord les armes, les cuirs, les poteries, les parfums, l'huile, le miel, les figues. Ils montent sur les tillacs, ils grimpent sur les vergues. Le

spectacle vaut qu'on le regarde. C'est une escadre victorieuse qui rentre dans le port militaire.

Le jour tombe, le soleil disparaît derrière le mont Ægaléos, jetant sur les montagnes de l'Attique des reflets d'hyacinthe et de saphir. Les esclaves quittent en troupes les fabriques et les ateliers. Protagoras, Zénon, Damon congédient leurs élèves; Antiphon allume la lampe des veilles laborieuses; l'astronome Méton sort pour observer les astres. Les dictériades, un brin de myrte entre les lèvres, se montrent au seuil de leur maison; les jeunes eupatrides et les pallaques et les joueuses de flûte envahissent les jardins du Céramique extérieur. Alcibiade, la tête couronnée de violettes, des cigales d'or dans les cheveux, le pallium traînant à terre, passe au milieu de l'agora, convié à un souper dont l'aurore ne verra pas la fin. Périclès, qui, dans la même journée, a harangué le peuple au Pnyx, présidé le conseil de guerre, élaboré au Sénat avec les Prytanes et le trésorier des re-

venus publics un projet de budget, revient au logis. Aspasie est là, causant philosophie avec Anaxagore, morale avec Socrate, politique avec Charinos, hygiène avec Hippocrate, esthétique avec Phidias. Périclès la baise au front comme il le fait chaque jour quand il sort et quand il rentre[1].

Aspasie est « la Junon de Périclès Olympien »[2]. Elle règne à Athènes par la beauté et par l'esprit. Du gynécée antique elle fait le salon moderne. Aspasie a sa cour dans ce pays qui est une démocratie ; elle a sa liberté dans cette ville dont les lois et les mœurs imposent aux femmes une tutelle permanente ; elle préside aux destinées de cette cité où elle est étrangère.

1. Χαὶ γὰρ ἑξιών, ὥς φασί, καὶ ἑτσιὼν ἀπ' ἀγορᾶς ἠσπάζετο καθ' ἡμέραν αὐτὴν μετὰ τοῦ καταφιλεῖν. Plutarque, *Pericl.*, XXIV.

2. Scoliaste de Platon, *Menex.* p. 249.

II

Telle Aspasie se présente à la mémoire, ou plutôt telle sa figure s'ébauche en lignes flottantes dans l'imagination. Si l'on veut préciser les traits de cette figure pour la faire passer du rêve dans la réalité, elle se décolore, s'efface, disparaît. Un portrait menteur cache l'idéale vision. En tant que personnage historique, Aspasie défie les recherches et fuit l'analyse. Elle reste dans le vague, et il faut l'y laisser, car c'est seulement ainsi qu'elle est reconnaissable.

Toute étude sur Aspasie où l'on s'évertuera à conter son existence d'une façon suivie, à définir son caractère, à exposer ses idées philosophiques et morales, sera fatalement contraire à la vérité. De même, il est impossible d'indiquer son genre de beauté. La tradition n'en dit rien, et les prétendues images d'Aspasie, bustes et pierres gravées, sont notoirement apocryphes[1]. Il est permis à chacun de se représenter la Milésienne comme la plus belle des canéphores du Parthénon ou comme la plus gracieuse des « femmes à l'éventail » de la nécropole de Tanagra.

Les témoignages que l'antiquité nous a laissés sur Aspasie sont tout à fait contradictoires. A entendre les Comiques et leurs scoliastes, et, en certains passages, Plutarque lui-même, Aspasie ne fut qu'une simple hétaire, un peu plus intelligente, un peu plus instruite, un peu plus habile et un peu plus hypocrite que les autres hétaires.

1. Voir l'appendice I à la fin du volume.

Après avoir été courtisane à Milet, puis courtisane et, ce qui est pis, proxénète à Mégares, elle vint à Athènes où elle connut Périclès. Elle le séduisit par les moyens que ses pareilles emploient généralement pour séduire les hommes. « La débauche, dit le poète Cratinus, engendra pour Périclès Junon-Aspasie, la pallaque aux yeux de chien. »

Ἥραν τέ οἱ Ἀσπασίαν τίκτει
Καταπυγοσύνη,
Παλλακὴν κυνώπιδα[1].

Quand elle se vit vieillir, Aspasie, craignant que Périclès ne commençât à se lasser d'elle, se rappela son ancien métier. Elle attira dans sa demeure des courtisanes libres et esclaves et même des femmes mariées, pour les offrir à son amant. Par ces complaisances, Aspasie prit un empire absolu sur Périclès, le ruina tout à son aise, lui conseilla deux guerres fatales et lui fit

1. Cratinus, *Fragm. Comic. Græc.*, édit. Didot, p. 47.

sacrifier le bien de l'État et le repos de la Grèce à des intérêts particuliers et à des inimitiés personnelles[1].

Selon d'autres traditions, invoquées et amplifiées par de modernes apologistes d'Aspasie, cette femme célèbre réunit les plus rares mérites. Sa vertu est au-dessus de tout soupçon, et c'est seulement à cause de son origine étrangère qu'on la classe parmi les courtisanes. Elle n'a des Gnathène et des Laïs ni les mœurs ni les façons. Elle est poète, philosophe, orateur, homme d'État. Elle est venue de Milet à Athènes tout exprès afin d'enseigner l'art de penser et l'art de bien dire. Aspasie fut pour Périclès moins une maîtresse qu'une maîtresse d'école. Elle lui apprit la politique et l'éloquence, de même qu'elle forma Socrate à la

1. Cf. *Fragm. Comic. Græc.*, p. 47, 187, 282; Aristophane, *Achan.*, v. 530-536; le Scoliaste, *ibid.*, et *Pax*, v. 502; Plutarque, *Pericl.*, XXIV, XXX, XXXII; Douris de Samos, cité par Harpocration, s. v.; Athénée, XII, XIII; Lucien, *de Saltat.*; Georges le Syncelle, p. 253; Suidas, s. v. Ἀσπασία et Ἀσπασίαι, Héyschius, s. v.

dialectique. Sans l'incomparable Milésienne, Socrate n'aurait pas su raisonner et Périclès n'aurait pu ni gouverner ni parler. La belle oraison funèbre des Athéniens tués à l'ennemi, prononcée par Périclès la deuxième année de la guerre du Péloponnèse, est l'œuvre d'Aspasie. A ces hautes qualités de l'homme, Aspasie joint toutes les vertus de la femme. Elle est sage, économe, active, ordonnée. Elle enseigne ses devoirs d'épouse à la femme de Xénophon, elle montre à la femme d'Iskomakhos comment il faut tenir une maison, elle a pour chaque visiteuse un bon conseil et une leçon morale, elle est un modèle pour les matrones d'Athènes[1].

1. Cf. Xénophon, *Memor.*, II, 6 ; *Econom.*, III ; Platon, *Menexen.*, p. 236, 237, 249 ; et le Scoliaste, *ibid.;* Eschine le Socratique, cité par Cicéron, *de Inv.*, I, 31 ; Quintilien, V, 2 ; Themiste, *Orat.*, XXVI.

On remarquera que si, des témoignages contraires à Aspasie, plusieurs remontent à l'époque où elle vivait, tous les témoignages qui lui sont favorables datent, sauf quelques lignes assez peu concluantes de Xénophon, de temps plus ou moins postérieurs. Le dialogue d'Eschine cité par Cicéron ne fut point composé avant le commencement du IVe siècle ; de même le *Ménéxène*, dont on a discuté souvent l'authen-

Manifestement, on exagère les choses de part et d'autre. Mais il y a un fond de vérité et dans les diatribes des Comiques et dans les panégyriques des disciples de Socrate. Aspasie peut être mise au rang des femmes philosophes, elle ne sort point pour cela de la classe des courtisanes.

ticité et où abondent les anachronismes. Dans ces dialogues d'ailleurs, Aspasie doit être regardée comme un type à peu près fictif, comme une entité philosophique, et non comme un personnage réel. Il faut aussi tenir compte de l'ironie socratique dont s'étaient imprégnés les disciples du philosophe. On ne saurait prendre à la lettre les paroles que Platon prête à Socrate dans le *Ménéxène*, que « c'est d'Aspasie qu'il a appris la rhétorique ». — Nous ne nions pas, cependant, qu'amie de Périclès et de Socrate, Aspasie n'eût laissé parmi les philosophes une réputation méritée de savoir et d'esprit, et peut-être même de moralité tardive.

III

Milet, où naquit Aspasie, d'un père nommé Axiokhos[1], était une des villes les plus florissantes du littoral ionien. Son passé militaire faisait sa renommée; son industrie et son commerce faisaient sa

1. Plutarque, *Péricl.*, XXIV. Suidas, s. v. Ἀσπασία. — Élien (XII, 1) parle longuement d'une autre Aspasie, qui est aussi mentionnée par Plutarque et par Suidas. Née à Phocée, en Ionie, elle devint la maîtresse de Cyrus, puis d'Artaxercès. Elle s'appelait Milto; ce fut Cyrus qui lui donna le nom d'Aspasie, en souvenir, dit Plutarque, de la célèbre Aspasie dont la renommée était venue jusqu'à lui.

richesse; sa richesse faisait sa corruption. Patrie de Thalès, d'Anaximandre et d'Anaximène, cette ville n'était pas moins fameuse par le nombre de ses courtisanes que par celui de ses philosophes. C'était à la fois la Corinthe et l'Athènes de l'Ionie; c'était la meilleure des écoles pour Aspasie, l'hétaire philosophe. A Milet, Aspasie mena la vie d'une courtisane, mais d'une courtisane de conduite raisonnée et d'accès difficile. Prenant exemple sur la célèbre Thargélia, qui eut quatorze amants, tous gouverneurs de villes, et qui mourut mariée à un tyran de Thessalie, elle ne se donnait qu'aux premiers d'entre les citoyens[1].

Pour quel motif et dans quelle circonstance Aspasie vint-elle à Athènes? En quelle année et à quel âge y arriva-t-elle? Autant de questions sur quoi manquent les documents et que la critique ne saurait songer à résoudre. On peut affirmer seulement que la Milésienne était fixée à Athènes antérieu-

1. Plutarque, *Pericl.*, XXIV; Athénée, XIII, 89.

rement à l'olympiade LXXXV (440-437 avant Jésus-Christ) époque où déjà avait commencé sa liaison avec Périclès [1]. A entendre Plutarque, qui avait lu les Socratiques et qui peut-être prenait leurs assertions trop au sérieux, Périclès fut séduit par le savoir et l'esprit d'Aspasie. Sans pour cela mettre en doute les mérites intellectuels de cette femme illustre, il est permis de penser que Périclès ne fut pas moins captivé par sa beauté et par sa grâce. L'Athénien prit d'abord Aspasie comme maîtresse; puis, lui et sa femme ayant divorcé par consentement mutuel, il ouvrit sa maison à la Milésienne et vécut ouvertement avec elle [2].

Faut-il croire, avec les modernes apologistes d'Aspasie, que Périclès épousa l'hétaire de Milet [3]? Le fait est au moins im-

1. L'expédition de Samos eut lieu en 439. Or, Plutarque (*Pericles* XXV) rapporte, comme on le verra plus loin, qu'Aspasie fut accusée d'avoir poussé Périclès à entreprendre la guerre contre les Samiens.

2. Heraclide de Pont, cité par Athénée, XII, 45; Plutarque, *Pericl.*, XXIV.

3. Voir l'appendice II.

probable. A Athènes, un citoyen était parfaitement libre de vivre avec une courtisane, quelle qu'elle fût. Mais la loi lui interdisait d'une façon formelle d'épouser une étrangère. Il ne pouvait le faire qu'en vertu d'un faux témoignage, car avant la cérémonie religieuse il y avait à remplir une formalité légale (ἐγγύη). Si plus tard, il était reconnu que la déposition enregistrée par le greffier public était fausse, les deux époux, considérés comme complices, risquaient d'être traduits devant le dikastérion. La loi édictait des peines graves : la femme était vendue comme esclave ; le mari avait à payer une grosse amende et perdait ses droits civiques ; les enfants, déclarés bâtards, étaient déchus du nom d'Athénien[1]. Quelques hommes obscurs réussissaient sans doute, à l'aide de faux témoins, à tromper les greffiers de l'état

1. Le si curieux plaidoyer de Démosthène, *Contre Néæra*, est consacré à une cause analogue : γραφή ξενίας. Cf. Plutarque, *Pericl.*, XXXVII ; Meursius, *Themis attica*, I, VI et *passim*.

civil sur la nationalité de leur fiancée, et, s'ils ne se mêlaient point aux luttes politiques, ils n'avaient pas trop à craindre des enquêtes subséquentes. Mais il n'en pouvait être ainsi pour des personnages aussi connus que Périclès et Aspasie. Périclès eût-il même eu la certitude de faire enregistrer une déposition mensongère, qu'il ne l'eût point voulu. Comme chef de parti, il était sans cesse exposé aux attaques et aux machinations de ses ennemis politiques. Dans cette cité où, le ministère public n'existant pas, tout citoyen pouvait intenter à tout citoyen une action au criminel, quelle arme ce mariage illicite eût fournie à ses adversaires!

Si l'honneur du mariage était dénié à Aspasie, elle avait par compensation une liberté inconnue aux Athéniennes. Sans doute, à Athènes, la femme ne vivait point dans un humiliant esclavage, comme quelques personnes se l'imaginent encore. Dans la maison, elle était maîtresse souveraine. En se mêlant des détails du ménage, le mari se fût donné un ridicule. Xénophon,

dans son traité de l'*Économique*, dit que c'est au mari de gagner l'argent et à la femme de le dépenser. Il compare ensuite la femme à la reine des abeilles : « Elle reste dans la ruche et envoie les abeilles travailler au dehors. Elle reçoit ce que chacune d'elles apporte, et conserve les provisions jusqu'au moment de s'en servir. Elle préside à la construction des cellules, elle prend soin de la nourriture des nouveaux essaims. » La femme est l'économe de la maison. C'est elle qui distribue la tâche aux servantes, qui donne des ordres aux esclaves, qui se charge de la cuisine, du cellier, de la boulangerie, qui fait acheter, ranger et distribuer les provisions. C'est elle qui a la clef de la chambre où sont tous les objets précieux, vases et coupes de métal, bijoux, riches vêtements pour les jours de fête, argent monnayé. L'usage lui défend de nourrir elle-même ses enfants, mais elle les berce, les amuse et les embrasse sans cesse. Ensuite elle veille à la première éducation des garçons, à l'éducation entière

des filles. Pour s'occuper encore, l'Athénienne a sa toilette, qui est fort longue et fort compliquée, car elle se baigne plusieurs fois chaque jour, se parfume, s'oint les cheveux d'essence, se les poudre avec de la poudre d'or, se farde les joues et les lèvres, se teint les paupières et les sourcils. Le temps que lui laissent sa maison, sa toilette, ses enfants, ses oiseaux et ses chiens, la femme l'emploie en promenades, en courses et en visites à des amies [1]. Les jours de fêtes religieuses, si fréquents en Attique, sont pour les Athéniennes des occasions de plaisirs sans nombre et d'une infinie variété. Tantôt elles entendent au théâtre de Bacchus une tragédie d'Eschyle ou de Sophocle, tantôt elles figurent, magnifiquement parées, dans le splendide cortège qui monte au Parthénon par les degrés des Propylées. Aux Dionysies, elles parcourent, montées sur des ânes et déguisées, les bois et les

1. Aristophane, *Ranae*, v. 1349; *Nubes*, v. 879; *Eccles.*, *passim;* Xénophon, *Æconom.*, VII; Démosthène, *C. Neæra*, 15; *C. Eubul.*, 42; *C. Callicl*, 35; Cornelius Nepos, *Praefat.*

plaines des environs d'Athènes. Aux Sténies, elles se livrent par les rues et les places des assauts de plaisanteries et d'invectives comiques. Aux Thesmosphories, elles célèbrent, deux jours durant, les rites mystérieux du temple de Démèter, d'où les hommes sont exclus. Aux Adônies, aux Thargélies, aux Éleusinies, ce sont d'autres cérémonies et d'autres spectacles : processions, concours de chanteurs, jeux publics, courses aux flambeaux, apparitions fantasmagoriques [1].

Les femmes n'étaient donc ni des esclaves ni des recluses; seulement elles vivaient en dehors de la société des hommes. Sauf le mari et les très proches parents, nul ne franchissait le seuil du gynécée. Les femmes se donnaient des festins entre elles; mais, le mari traitait-il ses amis, la femme se retirait dans ses appartements. Le fait seul d'assister à un repas où se trouvaient des hommes eût irrémédiablement compromis

1. Aristophane, *Lysistrata*, v. 641, sq; Platon, *Leges*, II, p. 659; Plutarque, *Theseus*, XXIII, etc., etc.

sa bonne réputation. Pour prouver aux jurés que Néæra est une courtisane, Démosthène dit : « Elle soupait et buvait avec Stéphanos (son mari) et ses amis *en vraie courtisane*[1]. » Ainsi les relations mondaines, les dîners et les réunions où se rencontrent les hommes d'esprit et les femmes aimables, et qui sont, à la condition de ne point en abuser, un des agréments de la vie contemporaine, n'existaient point à Athènes.

Les Athéniens se dédommageaient avec les courtisanes. A celles-ci les mœurs n'imposaient aucune gêne. Les hommes ne leur demandaient que d'être belles et gaies, et la loi ne s'inquiétait pas d'elles puisqu'en qualité d'étrangères elles étaient pour ainsi dire hors la loi. Pourvu que l'hétaire acquitte l'impôt μετοικίον comme étrangère, et l'impôt πορνικὸν comme courtisane, pourvu qu'elle n'enfreigne pas les lois de la cité, qu'elle ne contrevienne point aux règle-

1. Démosthène, *C. Neæra*, 10; Eschine, *C. Timarch.*, 139; Plutarque, *Solon*, XXIX.

ments de police, qu'elle ne fasse pas scandale en entrant dans certains temples ou en se mêlant aux femmes et aux filles des citoyens dans les cérémonies publiques, elle a toute liberté de vivre et d'agir à sa guise[1]. Elle va où bon lui semble, sort quand il lui plaît, s'enrichit comme elle le peut et se ruine si elle le veut.

Depuis l'hétaire possédant maison, esclaves, joyaux, commanditant banques et fabriques et dominant une cour d'adorateurs, jusqu'à l'humble esclave du troupeau des dictériades, les courtisanes étaient presque obligatoirement conviées dans les soupers, qu'elles égayaient par leurs propos et leurs chansons. Beaucoup d'entre elles avaient le mot plaisant et la repartie vive. Si l'on faisait l'anthologie de l'esprit grec, on prendrait à Glycère et à Callistion autant qu'à Diogène et à Arcésilas, aux courtisanes au-

1. Cf. Demosthène, *C. Neæra, passim;* Eschine, *C. Timarch.*, 139; Athénée, XIII, *passim;* Plutarque, *Solon*, XXIX; Meursius, *Themis Attica*, I, 6; Samuel Petit, *Leges Atticæ*, p. 41, 473-476.

tant qu'aux philosophes. Mais l'esprit des courtisanes était toujours le même. Avec elles, il arrivait le plus souvent que d'enjouée la conversation devenait licencieuse. Ces femmes ne manquaient pas seulement de retenue ; elles manquaient de discrétion. En pareille compagnie, il eût été dangereux de parler politique et il était impossible de s'entretenir longtemps de sujets sérieux. C'était bien pour les jeunes gens, c'était même bien pour Socrate qui savait s'accommoder de tout ; mais des hommes tels que Périclès, Anaxagore, Damon, Phidias ne pouvaient se plaire longtemps aux bavardages des joueuses de flûte.

Regardée comme la maîtresse de Périclès par la foule des Athéniens, respectée comme si elle fût sa femme par les amis du grand orateur, Aspasie était dans une condition unique. Elle avait à la fois la liberté de la courtisane et la retenue de l'épouse. Elle pouvait recevoir les familiers de Périclès, ce qui eût été imputé à crime à une Athénienne, et ceux-ci trouvaient en elle

une interlocutrice capable de les entendre et de leur répondre, ce qui n'était pas le fait d'une courtisane. C'est ainsi qu'on s'explique le rôle tout particulier d'Aspasie à Athènes, sa renommée chez les philosophes, le grand et tenace amour qu'elle inspira à Périclès. La première, la seule peut-être de toutes les femmes d'Athènes, elle entretint un commerce aimable et élevé avec les hommes supérieurs. Pour Socrate, pour Anaxagore, pour Phidias, elle fut une amie sincère et intelligente. Pour Périclès, elle fut la maîtresse et la femme, le sourire de la vie, le charme du foyer, le sûr confident de chaque jour; elle eut la parole qui éclaire, l'affection qui console et la grâce qui repose.

IV

On ne gouverne pas une république vingt ans et plus sans être en butte à toutes les calomnies, sans subir tous les outrages. Combattu dans ses actes publics par les orateurs de l'Assemblée, Périclès était attaqué dans sa vie privée par les meneurs de l'agora et par les poètes comiques, ces journalistes et ces pamphlétaires du temps. Sa liaison avec Aspasie était un intarissable sujet de moqueries et d'allusions blessantes. On appelait Aspasie l'Hèra du

nouvel Olympien, l'Omphale et la Déjanire du nouvel Héraklès. On accusait la Milésienne de faire de la maison de Périclès — le roi des satyres, comme disait Hermippe — un véritable diktérion, rempli de courtisanes de toute sorte et même d'Athéniennes mariées, qui, par leurs complaisances, aidaient à la fortune politique de leur mari. D'après le bruit public, la femme de Ménippos avait ainsi obtenu pour lui le grade de stratège[1]. Aspasie était le mauvais démon de Périclès, l'inspiratrice de sa politique imprudente et de ses actes arbitraires. On lui attribuait les dilapidations du trésor des alliés, les grandes dépenses dont Périclès grevait le budget de la cité pour donner des travaux à ses amis comme Phidias, son népotisme à l'égard de ses familiers Pyrilampos, Charinos, Ménip-

1. On sait qu'à Athènes toutes les hautes fonctions civiles et militaires étaient conférées par le peuple; mais, dans la pratique, il suffisait généralement qu'un tout-puissant chef de parti, comme Périclès, proposât un candidat pour que l'élection fût à peu près assurée.

pos. (Ce dernier, contrairement au principe de la démocratie athénienne, cumulait cinq ou six fonctions.) On affirmait que Périclès était soumis à toutes les volontés d'Aspasie, qu'il était prêt à sacrifier pour elle la gloire et la prospérité d'Athènes ; on insinuait qu'à son instigation il rêvait la tyrannie[1].

En 440, un différend surgit entre les Samiens et les Milésiens au sujet d'une petite ville du littoral asiatique, Priène, sur laquelle les premiers prétendaient avoir des droits. Une courte guerre s'ensuivit ; les Milésiens furent battus. Samos et Milet reconnaissaient toutes deux l'hégémonie athénienne. Les Milésiens portèrent leurs plaintes à Athènes, où l'on décida, sans rien préjuger, que les deux cités enverraient des ambassadeurs afin que le conflit fût jugé à l'assemblée du Pnyx. Les Samiens n'y vou-

1. *Fragm. Comic. græc.*, p. 47, 136, 187, 190, 282 ; Plutarque, *Pericl.*, XXIV, XXXIII ; Clément d'Alexandrie, *Strom.*, p. 609 ; le Scoliaste d'Aristophane, *Aves*, v. 250 ; Hésychius, s. v. Ἀσπασία.

lurent point consentir, et, prétextant qu'il y avait dans l'intervention d'Athènes un abus de pouvoir, ils se déclarèrent indépendants.

Les Athéniens ne pouvaient souffrir une pareille défection où ils voyaient, avec raison, les intrigues de la Perse. Sur la motion de Périclès, ou d'un orateur de son parti, un armement considérable fut aussitôt voté, dont Périclès lui-même prit le commandement. On dit — mais rien n'est moins prouvé — qu'Aspasie l'accompagna dans cette campagne avec un cortège de courtisanes qui firent de grands profits[1], car le blocus dura neuf mois. Après une défense opiniâtre, marquée par de sanglants combats, Samos capitula. Les Samiens durent raser leurs fortifications, livrer leur flotte de guerre et payer une indemnité de mille talents (près de six millions de francs[2]).

L'expédition contre Samos était juste et nécessaire. Athènes, qui tirait de si impor-

1. Alexis de Samos, cité par Athénée, XIII, 31.

2. Thucydide, I., 115-116. Diodore de Sicile, XII, 27-28. Plutarque, *Pericl.*, XXIII-XXV.

tants revenus des villes signataires du traité d'Aristide, devait maintenir ses tributaires dans l'obéissance. La révolte de Samos, restée impunie, eût entraîné d'autres cités à la défection. Au reste, cette guerre avait été glorieuse et avait affermi la puissance athénienne ; de plus, elle n'avait rien coûté au Trésor en raison de l'énorme indemnité payée par les Samiens. Mais des citoyens étaient tombés devant Samos, et il faut compter avec les larmes des mères. On dit dans le peuple que cette guerre n'aurait pas eu lieu si Périclès lui-même ne l'eût provoquée en soutenant les prétentions des Milésiens. Or, comme Aspasie était de Milet, le bruit courut qu'il n'avait agi ainsi que d'après les conseils de cette femme, ardente à prendre les intérêts de sa ville natale et jalouse d'y faire connaître sa toute-puissance à Athènes[1].

Quelques années se passèrent, puis arriva un jour où les insultes de la scène comique,

1. Plutarque, *Pericl.*, XXIII, XXIV.

les calomnies de l'agora et les interpellations véhémentes de la tribune ne suffirent plus aux ennemis de Périclès. Ils pensèrent à lui intenter un procès en action publique. Mais le grand homme d'État était encore bien populaire! Au défaut de Périclès, les mécontents conçurent l'idée de faire condamner ses amis les plus chers. C'était pour les meneurs de l'opposition une façon d'essayer leurs forces et aussi de déconsidérer Périclès; c'était un premier assaut donné à son crédit sur le peuple. On commença par provoquer un vote d'ostracisme contre le vieux Damon, qui avait été un des maîtres de Périclès et qui était demeuré son ami. On disait que, sous couvert de leçons de musique, il enseignait la politique. Souvent on l'avait entendu déclarer que la tyrannie d'un homme éclairé est le meilleur des gouvernements. Damon fut banni[1]. Peu de temps après (des derniers mois de 433 aux

1. Plutarque, *Pericl.*, III. Cf. *Frag. Com. Græc.*, p. 246. Platon, *Lach.*, p. 180; Paradys, *de Ostracismo*, p. 52, sq.

premiers mois de 432) les adversaires de Périclès, encouragés par ce premier succès, se concertèrent pour faire traduire simultanément devant les héliastes Phidias, Anaxagore et Aspasie[1].

Phidias fut accusé de détournement. Suborné par quelque ennemi de Périclès, un praticien du grand sculpteur se présenta en suppliant devant les autels de l'agora. Cet homme qui, s'appelait Ménon, demandait à être garanti contre les suites du procès qu'il voulait intenter à Phidias. On sait que l'accusateur qui n'obtenait pas le cinquième des suffrages encourait les peines les plus graves[2]. Le peuple ayant donné cette immunité à Ménon, le misérable dénonça son maître comme ayant dérobé une partie de l'or que les Trésoriers de la déesse lui avaient remis pour être employé à la statue chryséléphantine d'Athènè. Devant le dikasté-

1. Plutarque, *Pericl.*, XXXI, XXXII. Cf. Aristophane, *Pax*, v. 601, sqq. Diodore de Sicile, XII, 38, 39.

2. Platon, *Apol. Socratis*, p. 36; Démosthène, *de Corona; C. Androt.; C. Timocr.*, etc.

rion, Phidias n'eut pas de peine à se disculper, car il avait ajusté les vêtements d'or de la déesse de telle façon que, sans détériorer la statue même, qui était d'ivoire, on pouvait enlever tout le métal et le peser. Le sculpteur devait cette idée à Périclès, qui se défiait sans doute du caractère soupçonneux des Athéniens et qui peut-être aussi voulait que cette masse d'or (quarante talents d'or, plus de deux millions de francs) pût, en quelque grave occurrence, servir à des dépenses de guerre. Phidias fut acquitté. Mais ses ennemis lui intentèrent incontinent un nouveau procès, sous deux autres chefs d'accusation. Il avait gravé son portrait sur le bouclier d'Athènes : sacrilège. Il avait reçu Périclès dans son atelier alors qu'il s'y trouvait des femmes, modèles ou visiteuses : proxénétisme. Pendant l'instruction de ce second procès, Phidias, malade et profondément attristé, mourut en prison[1].

1. Aristophane, *Pax*, v. 605, sqq. et le Scoliaste, *ibid;* Plutarque, *Pericl.*, XXXII; Diodore de Sicile, XII, 39. — Sur la mort de Phidias, voir l'appendice III.

Anaxagore fut traduit en justice pour cause d'impiété (γραφὴ ἀσέβειας). Il semble que, jusqu'à cette époque, les tribunaux connaissaient seulement du sacrilège proprement dit : offenses publiques aux dieux, profanation des temples et des images divines, scandale pendant les fêtes, divulgation des mystères, parodies des rites. Mais les philosophes et les sophistes s'étant multipliés à Athènes, l'orateur Diophites prit ce prétexte pour faire édicter une loi qui assimilait aux sacrilèges ceux qui ne croyaient pas aux Dieux de l'État et qui s'occupaient d'étudier les phénomènes célestes. Cette loi, d'un caractère inquisitorial, menaçait tous les penseurs; mais elle était principalement dirigée contre les amis de Périclès, et de là, contre Périclès lui-même. Si, comme on l'espérait, ses familiers étaient condamnés sur ce chef, on pourrait lui intenter un procès analogue. Anaxagore qui professait ouvertement que le soleil est une masse de feu, la lune une terre habitée, et le tonnerre un effet du choc des nuages —

c'étaient bien là des impiétés, — se déroba au jugement. Sur le conseil de Périclès, qui redoutait pour son ami une sentence capitale, il quitta furtivement Athènes. L'Héliée le condamna par contumace[1].

Comme Anaxagore, Aspasie fut accusée d'impiété : elle avait des opinions contraires aux croyances de l'État. Comme Phidias, elle fut accusée de proxénétisme : elle attirait chez elle des courtisanes et des femmes mariées pour les livrer à Périclès[2].

Quelles preuves le poète Hermippe, qui intenta le procès, pouvait-il fournir de la culpabilité de la Milésienne? Sur le premier point, il invoquait le témoignage d'un esclave qui avait probablement entendu Aspasie discuter ou plaisanter à l'occasion de quelque légende sacrée ; sans doute aussi il ne manquait pas d'alléguer qu'amie des philosophes, Aspasie devait nécessairement partager leurs idées. Sur le second point,

1. Plutarque, *Pericl.*, XXXII. Cf. Platon, *Apolog. Socrat.*, 31 ; Diogène de Laërte, II, 5.
2. Plutarque, *Pericl.*, XXXII.

Hermippe se bornait vraisemblablement à rapporter, en les amplifiant, les commérages de l'agora. Ces calomnies — nous pensons que c'en étaient — avaient toutefois une apparence de vérité. Les Athéniens n'avaient point accoutumé de voir leurs femmes légitimes fréquenter des hétaires : en recevant chez elle des femmes citoyennes, Aspasie s'était exposée à de graves soupçons. Quoi qu'il en fût, Aspasie courait un grand danger. Pour chacun des deux délits dont elle était accusée, et qui était qualifiés crimes par la loi athénienne, elle était passible de la peine capitale[1].

Aspasie aurait pu fuir avant le jugement. Sans doute Périclès aimait trop sincèrement sa maîtresse pour ne pas lui proposer de suivre l'exemple d'Anaxagore. Mais la Milésienne comprit que quitter Athènes et se laisser juger comme contumax, c'était pro-

1. Platon, *Apolog. Socrat.;* Eschine, C. *Timarch.*, 160, 165 Dinarque, *C. Démosth.*, 23; Meursius, *Thémis Attica*, I, 7. — Une peine moins rigoureuse, l'exil ou une grosse amende, pouvait aussi être prononcée.

voquer une condamnation certaine, c'était se séparer de Périclès. Et, à ce moment-là surtout, le pauvre grand homme avait besoin de l'affection d'Aspasie. Il sentait l'opinion contre lui, on lui avait enlevé ses plus chers amis, enfin ses adversaires, enhardis, venaient de lui intenter un procès en reddition de compte, pour cause de péculat, de concussion et d'injustice[1]. Aspasie se présenta courageusement devant les dikastes. Il paraît probable que Périclès plaida pour elle, car la loi n'autorisait pas la femme à présenter elle-même sa défense. En tout cas, Périclès intervint au cours des débats, suppliant les juges et ne craignant point de laisser voir ses larmes. Le tribunal acquitta Aspasie[2].

1. Plutarque, *Pericl.*, XXXIII. Cf. Diodore de Sicile, XII, 38-39.

2. Plutarque, *Pericl.*, XXXII.

V

On avait attribué à Aspasie la guerre de Samos; on devait lui attribuer aussi la guerre du Péloponnèse. En 432, Périclès fit voter, sous prétexte de certains griefs publics, un décret par lequel les Mégariens étaient mis au ban de la moitié de la Grèce. Les marchés d'Athènes et de ses cités tributaires leur seraient fermés; tout Mégarien pris sur le territoire de l'Attique serait mis à mort; les stratèges, à leur entrée en charge, devaient jurer d'aller deux fois

dans l'année ravager la Mégaride. Ce décret eut les plus graves conséquences puisqu'il fut, non point précisément la cause, mais l'occasion de la guerre du Péloponnèse. Or, voici ce que racontèrent les ennemis de Périclès : « Des Mégariens sont venus enlever deux des courtisanes qu'Aspasie entretient dans sa maison. Aspasie se courrouce, Périclès l'Olympien lance la foudre, et la guerre est allumée[1]. »

Outre que cette anecdote paraît peu vraisemblable en soi, de si grands effets n'ont point de si petites causes. Sans doute le fait d'avoir accueilli des esclaves fugitifs et de s'être approprié un terrain appartenant aux Grandes Déesses d'Éleusis, seuls griefs invoqués contre les Mégariens, ne motivait pas la rigueur du décret; mais ce n'étaient là que des prétextes. Depuis plusieurs années la guerre s'annonçait, fatale, inéluctable, entre Athènes et Sparte. L'al-

1. Aristophane, *Acharn.*, v. 520, sqq. Plutarque, *Pericl.*, XXX. Georges le Syncelle, p. 253.

liance contractée avec Corcyre, en 433, précipita les choses en irritant les Corinthiens et en inquiétant Sparte. Pour se venger de l'appui donné aux Corcyréens, les Corinthiens firent révolter Potidée, ville tributaire d'Athènes. Par représailles, les Athéniens rendirent le décret contre Mégares, la fidèle alliée de Corinthe [1].

Ces graves événements survinrent presque aussitôt après les trois procès de Phidias, d'Anaxagore et d'Aspasie, et au moment même où Périclès était sous le coup d'un procès en reddition de comptes. La coïncidence, qui est en effet malheureuse, ne pouvait manquer d'être remarquée. Ainsi se forma chez le peuple cet autre soupçon, que Périclès provoqua les hostilités pour se maintenir au pouvoir en se rendant indispensable. Vraisemblablement, entre ces procès et le décret de Mégares, il y eut plutôt coïncidence que corrélation. Un

1. Thucydide, I, 32-33, 56, 67, 139-140, II, 31; Diodore de Sicile, XII, 31-39.

doute subsiste néanmoins, et l'on peut admettre que, d'une part, la situation difficile où Périclès se trouvait alors, d'autre part un sentiment très défendable, quoique très personnel, influèrent sur sa conduite. Périclès avait soixante-cinq ans ; la guerre lui paraissait inévitable dans un temps donné : ne valait-il pas mieux pour les Athéniens qu'elle éclatât lui vivant ? Les grands hommes sont naturellement portés à identifier leur propre intérêt avec l'intérêt public.

La guerre commença. Les Athéniens eurent d'abord l'avantage. Ils investirent Potidée, occupèrent Égine et Platées, prirent Prasies aux Lacédémoniens, chassèrent la flotte péloponnésienne des eaux de Céphallénie, envahirent la Mégaride, ravagèrent les côtes de l'Argolide, de la Laconie et de la Messénie. Mais ces succès remportés au loin ne compensaient pas les calamités qui s'abattaient sur Athènes. Deux fois les Lacédémoniens entrèrent en Attique, forçant les habitants à se réfu-

gier derrière les murs de la cité. Leurs demeures, leurs terres, leurs mines d'argent abandonnées aux dévastations de l'ennemi, ils bivaquaient misérablement sur les places, autour des temples, entre les Longs Murs. Soudain la peste éclata avec une intensité inouïe au milieu de cette population agglomérée dans un petit espace et déjà affaiblie par les souffrances et les privations. Il mourut un nombre énorme de personnes. On ne pouvait suffire aux incinérations ni aux inhumations; les rues étaient jonchées de cadavres[1].

Cette horrible épidémie, l'invasion de l'Attique par les Péloponnésiens, les ravages qu'ils y exerçaient, tous ces maux, joints à la perspective d'une longue guerre, provoquèrent une irritation générale contre Périclès. Ses adversaires politiques en profitèrent. Le procès en reddition de comptes qui lui avait été intenté quelque temps

1. Thucydide, II, 1-6, 47-59; Diodore de Sicile, XII, 42-45.

auparavant, à l'époque du procès d'Aspasie, et qui avait été abandonné au début de la guerre, fut repris par le démagogue Cléon durant l'été de 430. Périclès dut comparaître devant les dikastes. Reconnu coupable, il fut condamné à une amende de quatre-vingts talents et révoqué de ces fonctions de stratège, auxquelles, depuis plus de trente ans, il avait été réélu chaque année pour la gloire d'Athènes [1].

Aussi durement frappé dans sa vie politique, Périclès ne fut pas moins douloureusement atteint dans sa vie privée. A peu de jours d'intervalle, plusieurs de ses amis, sa sœur et ses deux fils légitimes, Xanthippos et Paralos, moururent de la peste. Lorsque Périclès, qui avait supporté tous ses malheurs avec fermeté, posa la couronne funèbre sur la tête de Paralos, il ne put contenir son cœur déchiré. Éclatant en sanglots le visage noyé de larmes, il tomba

1. Thucydide, II, 65; Diodore de Sicile, XII, 44; Plutarque, *Pericles*, XXXV.

évanoui près du cadavre de son dernier fils [1].

Un an après sa condamnation, les Athéniens, que leur excessive mobilité entraînait parfois à de pareils retours, rendirent le pouvoir à Périclès. Ils firent plus : ils lui rendirent un fils en abrogeant la loi sur les enfants illégitimes. Périclès avait un fils d'Aspasie. Il put le reconnaître et le faire inscrire comme Athénien sur les registres publics [2]. Ce fils, qui s'appelait Périclès, fut élu stratège en 406. Vainqueur des Lacédémoniens à la bataille navale des Arginuses, il eut le sort des cinq autres généraux qui commandaient avec lui dans la campagne d'Éolide : les Athéniens les honorèrent pour leur victoire, mais ils les condamnèrent à mort pour avoir, après le combat, négligé de porter secours aux blessés et aux naufragés. Dans l'assemblée du Pnyx, qui, par dérogation à la loi,

1. Plutarque, *Pericles*, XXXVI.

2. Thucydide, II, 65; Diodore de Sicile, XII, 45; Plutarque, *Pericles*, XXXVII.

jugea les stratèges, Socrate, l'ancien ami de Périclès et d'Aspasie, fut seul à protester contre l'illégalité de la procédure[1].

Périclès mourut d'une fièvre lente, quelques mois à peine après avoir recouvré le pouvoir, vers le milieu de l'année 429. Selon Eschine le philosophe, Aspasie devint alors la maîtresse d'un riche marchand de bestiaux nommé Lysiklès, et, grâce à elle, ce rustre prit rang parmi les premiers personnages de la république[2]. Thucydide et Aristophane citent, en effet, un certain Lysiklès, marchand de moutons, qui, élu stratège en 428, fut tué à l'ennemi à la fin de la même année[3], c'est-à-dire moins de dix-huit mois après la mort de Périclès. Aspasie aurait donc oublié bien vite l'homme qui avait été pour elle un époux, et, d'autre part, elle aurait mis bien peu de temps à

1. Xénophon, *Hellenic.*, I, 7; *Memorab.*, I, 1; Platon *Apolog. Socrat.*, p. 32; Diodore de Sicile, XIII, 102.

2. Eschine, cité par Plutarque, *Pericl.*, XXIV; Hésychius et Harpocration, s. v. Ἀσπασία.

3. Thucydide, III, 19; Aristophane, *Equites*, v. 132.

faire l'éducation politique de Lysiklès! Au reste, comme cette liaison avec Lysiklès semble fort douteuse, on est libre de ne s'en inquiéter point et de croire qu'Aspasie demeura fidèle au souvenir du grand Athénien.

Aspasie n'a pour ainsi dire pas d'histoire; mais elle a une légende qui la place plus haut que ne la mettrait son histoire. Les Socratiques ont fait de la Milésienne une figure idéale. C'est comme la muse du siècle de Périclès qu'elle vit dans la mémoire des hommes.

Juin-juillet 1886.

CLÉOPATRE

A ALEXANDRE DUMAS FILS.

CLÉOPATRE

I

Après quarante ou cinquante siècles d'existence, l'empire d'Égypte agonisait sous l'œil de jettatore du peuple romain. La dynastie grecque, qui avait donné au pays une force nouvelle et un renaissant éclat, s'était épuisée dans les débauches, les crimes et les guerres civiles. Elle ne se maintenait plus que par la grâce de Rome, dont elle achetait à haut prix la fatale protection et qui daignait tolérer, pour quelque temps encore, une Égypte indépendante. Déchargés

de presque tout service militaire par l'introduction des mercenaires hellènes et gaulois, les Égyptiens avaient perdu l'habitude des armes. Ils avaient subi tant d'invasions et accepté tant de monarchies étrangères, que la patrie ne se résumait plus pour eux que dans la religion des ancêtres. Peu importait à ces peuples, nés serviles et accoutumés à tous les despotismes, d'être gouvernés par un roi grec ou par un proconsul romain. Ils n'en donneraient pas un épi de moins, ni n'en recevraient un coup de bâton de plus.

Sa gloire éclipsée et sa puissance déchue, il restait à l'Égypte sa miraculeuse richesse. L'agriculture, l'industrie et le commerce déversaient dans Alexandrie un triple flot d'or. L'Égypte avait naguère approvisionné de blé la Grèce et l'Asie Mineure; elle demeurait le grenier inépuisable du bassin méditerranéen. Mais la fertile vallée du Nil — « si fertile, dit Hérodote, qu'on n'avait pas besoin d'y tracer de sillon avec la charrue » — ne donnait pas seulement

du blé. L'orge, le maïs, le lin, le coton, l'indigo, le papyrus, le henné dont les femmes se teignaient les ongles, le trèfle qui suffisait à la nourriture d'innombrables troupeaux de bœufs et de moutons, les oignons et les raves dont les ouvriers employés à construire la grande pyramide de Khéops mangèrent pour huit millions de drachmes, les raisins, les dattes, les figues et ces délicieux fruits du lotos terrestre qui, selon Homère « faisaient oublier la patrie », étaient d'autres sources de richesse. L'industrie indigène produisait le papier, les meubles de bois, d'ivoire et de métal, les armes, les nattes, les tapis, les tissus de fil, de laine et de soie, les étoffes brodées et peintes, les faïences vernissées, les verreries, les coupes de bronze et d'albâtre, les émaux, les bijoux d'or, les parures de gemmes. Le commerce enfin, qui avait des comptoirs au delà du cap des Aromates, qui lançait ses caravanes à travers l'Arabie et le désert Lybique et dont les innombrables navires sillonnaient les

mers depuis les colonnes d'Hercule jusqu'aux bouches de l'Indus, avait fait d'Alexandrie l'entrepôt des trois continents. Sous Ptolémée XI, père de Cléopâtre, les impôts, la dîme et les droits d'entrée et de sortie donnaient, chaque année, douze mille cinq cents talents (soixante-huit millions de francs) au trésor royal[1].

La capitale des Ptolémées, Alexandrie, faisait s'écrier à Achille Tatius : « Nous sommes vaincus, mes yeux. » Et vraisemblablement Achille Tatius ne vit cette cité qu'après la ruine de plusieurs de ses édifices. Mais ce qui avait de tout temps frappé d'abord l'étranger, c'étaient moins le nombre et la magnificence des monuments que la disposition symétrique et la superbe ordonnance de la ville. Deux grandes avenues, bordées de colonnades de

1. Discours (perdu) de Cicéron, cité par Strabon, XVII, 13. — Cicéron entendait vraisemblablement douze mille cinq cents talents attiques, le talent attique étant d'un usage plus général que le talent ptolémaïque, qui valait quatre fois moins.

marbre et se croisant à angle droit, traversaient Alexandrie. L'avenue longitudinale, longue de plus de trente stades (quatre mille huit cents mètres) et large de trente-cinq mètres, s'orientait du couchant au levant; elle partait de la porte de la Nécropole pour aboutir à la porte Canobique. L'avenue transversale s'étendait sur une longueur de dix-sept stades, de l'enceinte du Sud au grand Port. Toutes les autres avenues et rues, également pavées de gros blocs de pierre et garnies de trottoirs, et également perpendiculaires les unes aux autres, venaient se raccorder avec les deux voies principales. Cette distribution régulière, cet aspect grandiose, ces infinies perspectives donnaient à Alexandrie un caractère unique au monde. On sentait qu'à l'inverse des autres cités, qui s'étaient formées peu à peu, par agglomérations successives, celle-ci avait été créée d'un seul coup, d'après un plan arrêté. En effet, cette ville avait pour ainsi dire surgi du sable par la volonté d'Alexandre. C'était Alexan-

dre qui avait déterminé l'emplacement de la ville, c'était Alexandre qui avait donné à l'enceinte la forme de la chlamyde macédonienne, c'était Alexandre qui, avec son architecte Dinarque, avait tracé ce réseau régulier d'avenues et de rues, qui avait indiqué les digues à élever pour établir le nouveau port, qui avait désigné la place des principaux édifices. Les Ptolémées avaient ensuite embelli la ville, ils avaient construit d'innombrables monuments et créé de merveilleux jardins ; des faubourgs populeux s'étaient fondés à l'est et à l'ouest. Mais, dans son ensemble, Alexandrie était demeurée telle que l'avait conçue Alexandre.

C'était du Panéum, colline artificielle de trente-cinq mètres d'altitude, située au milieu de la ville, qu'on avait le panorama d'Alexandrie. Au sud, des milliers de maisons et de palais particuliers s'étendaient jusqu'à l'enceinte qui, par l'effet de la perspective, semblait baigner dans la nappe d'étain du lac Maréotis. Les humbles maisonnettes crépies à la chaux, percées irrégulièrement

de petites fenêtres garnies de grilles de bois et dont le toit en terrasse, surmonté de ventilateurs, servait de dortoir pendant les chaudes nuits de l'été, alternaient avec les vastes demeures qui s'élevaient au milieu des cours et des jardins, cachant à la vue des passants, par de hautes murailles crénelées comme des remparts, leurs blanches façades à portiques monumentaux, à rangées de colonnettes peintes et à corniches décorées de bandes multicolores. Le grand Sarapéum dominait tout le quartier. On accédait à ce colossal édifice par un escalier en spirale de cent degrés ; des colonnes de syénite, d'ordre corinthien, hautes de trente-deux mètres, en supportaient la coupole.

Si l'on tournait les yeux vers la mer, le regard embrassait les quartiers du nord, l'ancien Port et le Port neuf, séparés l'un de l'autre par une gigantesque jetée de sept stades, qui reliait à la cité l'île de Pharos. A l'extrémité orientale de cette île, se dressait le phare, immense tour

octogone à deux étages, haute de cent onze mètres, tout entière construite en marbre blanc. Autour du grand Port, depuis le cap Lochias jusqu'à l'Heptastade, régnait une superbe ligne de quais, le long desquels s'élevaient les palais et les temples. Les édifices de pur style grec succédaient aux monuments égyptiens et à d'autres constructions magnifiques où les deux architectures avaient combiné leurs éléments, relevant la pauvre modénature de l'art saïte par les reliefs des ordres helléniques, faisant alterner la colonne corinthienne avec la colonne campaniforme et mariant la feuille d'acanthe à la fleur du papyrus. Dans la perspective des doubles portiques en colonnades se creusaient les absides des exèdres de marbre. A l'extrémité des longues avenues de sphinx, les gigantesques pylônes dressaient leurs massifs pyramidaux, où défilaient sur les blanches parois, les processions de figures peintes et dont le disque emblématique, aux grandes ailes déployées, décorait l'entablement. Ici, le

temple grec profilait sur le ciel son fronton sculpté dans le paros; là, le temple égyptien, vaste, trapu, mystérieux, avançait son pronaos de granit dont les piliers quadrangulaires portaient aux quatre faces de leurs chapiteaux cubiques la tête du dieu Hathor. Sur les terrasses superposées que couvraient les parterres de roses et qu'ombrageaient les sycomores, les mimosas et les palmiers, apparaissaient les palais entourés de portiques à colonnes lotiformes, les enfilades de pylônes, les pavillons en forme de tours coniques, les kiosques ajourés, les œdicules circulaires, les tribunes soutenues par des cariatides. Au milieu des places, au croisement des rues, devant les portes des édifices, s'élevaient les hermès, les colosses osiriens, les statues de dieux hellènes, les autels, les héroums, dominés d'espace en espace par les hauts obélisques et les grands mâts fixés en terre dont les banderolles multicolores flottaient au souffle de la brise.

Parmi ces innombrables monuments, on

distinguait d'abord, à la pointe du cap, le temple d'Isis Lochias et une grande villa royale ; puis devant le Port fermé des Rois, les chantiers et les bâtiments de l'Arsenal. Là commençait le Bruchium. Entouré d'une enceinte de hautes murailles et de jardins suspendus, le Bruchium était une ville dans la ville. C'était la cité ptolémaïque. Chacun des Lagides y avait construit un palais, édifié un temple, placé des statues, fait sourdre des fontaines jaillissantes, planté des bosquets d'acacias et de sycomores, creusé des bassins où s'épanouissaient les nénuphars et les lotos bleus, Strabon applique aux monuments du Bruchium le vers de l'*Odyssée* : « Ils sortent les uns des autres. » Près des divers palais des rois et de leurs vastes dépendances, s'élevaient le temple de Kronos, le temple d'Isis Plousia, le petit Sarapéum, le temple de Posidôn, le gymnase avec ses portiques d'un stade, le théâtre, la galerie couverte, la Bibliothèque, contenant sept cent mille volumes, enfin le Soma, immense mau-

solée où Alexandre reposait dans un cercueil d'or massif, remplacé plus tard par un cercueil de verre. Un autre édifice du Bruchium attirait encore la vue par ses énormes proportions et son épistyle que couronnait un dôme. C'était le célèbre Musée d'Alexandrie, à la fois école, monastère et académie. Les grammairiens, les poètes, les philosophes, les astronomes y vivaient en commun aux frais des Ptolémées, et on l'appelait méchamment la Cage des Muses. — Cage magnifique, en tout cas, où chantèrent Théocrite, Callimaque, Apollonius, et d'où s'éleva la grande voix de la philosophie alexandrine.

Après le temple de Posidôn, les quais s'infléchissaient en ligne brisée vers le sud-ouest. Là aussi les monuments succédaient aux monuments. C'étaient la Bourse, le temple de Bendis, le temple d'Arsinoé et les immenses Apostases où s'amoncelaient les marchandises du monde entier. Au delà de l'Heptastade, on découvrait le vieux port

avec ses grands chantiers de construction, et plus à l'ouest, en dehors de l'enceinte, le faubourg de la Nécropole, le quartier funèbre des embaumeurs [1].

1. Sur la topographie et les monuments d'Alexandrie, cf. Diodore de Sicile, XI, 52; Strabon, XVII, 6-10; Ammien Marcellin, XXII, 16; Achille Tatius, *Leucipp. et Clit.* V, 1; Mahmoud-Bey, *Mém. sur l'antique Alexandrie;* Kiepert, *Topogr. der alten Alexandrie*; Néroutsos-Bey, *l'Ancienne Alexandrie.*

II

Alexandrie était une ville cosmopolite. Tandis que les cités de la Haute-Égypte et de l'Heptanomide avaient conservé le caractère national, dans le Delta la civilisation hellénique s'était greffée sur la civilisation égyptienne, ou plutôt elle s'y était juxtaposée. Les lois et décrets étaient rédigés dans les deux langues. Le sacerdoce, le gouvernement, la police, les tribunaux, l'administration appartenaient par moitié aux Hellènes et aux indigènes; l'armée se com-

posait de mercenaires grecs et gaulois, de bandits ciliciens, d'esclaves romains fugitifs. A Alexandrie, où depuis plus de deux siècles s'étaient établies d'innombrables colonies, les indigènes, groupés de préférence dans la vieille ville égyptienne appelée Rhakôtis, formaient tout au plus le tiers de la population. Les Juifs, qui habitaient un quartier spécial, où ils avaient leur ethnarque et leur Sanhédrin, étaient dans la proportion de un à trois. Du Phare au Sarapéum, de la porte de la Nécropole à la porte Canobique, on rencontrait autant d'étrangers que d'Égyptiens. C'était une foule bruyante et bigarrée de Grecs, de Juifs, de Syriens, d'Italiotes, d'Arabes, d'Illyriens, de Perses, de Phéniciens. Dans les rues et sur le port, on parlait toutes les langues, dans les temples on sacrifiait à tous les dieux. En cette Babel, chaque race apportait ses passions. La population d'Alexandrie, qui s'élevait à trois cent vingt mille habitants sans compter les esclaves, était aussi turbulente que celle des autres villes

d'Égypte était tranquille et résignée. Pendant les règnes des derniers Lagides, la plèbe alexandrine secondait les révolutions de palais, espérant trouver sous de nouveaux souverains plus de liberté et moins d'impôts[1].

Ptolémée XI (Aulète) mourut en juillet 51 avant Jésus-Christ[2]. Il laissait quatre enfants[3]. Par son testament il désigna pour lui succéder au trône sa fille aînée Cléopâtre et son fils aîné Ptolémée. Selon la coutume égyptienne, le frère devait épouser sa sœur. A la mort du roi, Cléopâtre avait seize ans,

1. Cæsar, *De Bello civili*, III, 110; Strabon, XVII, 11.

2. Cicéron, *Ad Fam.*, VIII, 4.

3. Selon Porphyre (*Fragm. Histor. Græc.*, édit. Didot, III, 723), Ptolémée Aulète avait eu six enfants dont quatre filles: Cléopâtre-Tryphœne, Bérénice, Cléopâtre, Arsinoé, et deux fils tous deux nommés Ptolémée. Des deux aînées, la première, Cléopâtre-Tryphœne, mourut en 55, la seconde, Bérénice, fut suppliciée par ordre de son père. — Selon Strabon, (XVII, 11) dont le témoignage est adopté par Champollion (*Annales des Lagides*, II, 299-304), mais repoussé par la plupart des égyptologues, Ptolémée n'aurait eu que cinq enfants, dont trois filles: Bérénice (suppliciée), Cléopâtre et Arsinoé.

Ptolémée en avait treize[1]. Le gouverneur du jeune Ptolémée, l'eunuque Pothin, était un ambitieux. Maître de l'esprit de son élève, il comptait diriger les affaires de l'Égypte sous le nouveau règne. Mais il ne tarda pas à s'apercevoir que Cléopâtre ne laisserait ni lui ni Ptolémée gouverner l'État. Orgueilleuse et volontaire, Cléopâtre était en outre habile, intelligente et très instruite. Elle parlait huit ou dix langues, dont l'égyptien, le grec, le latin, l'hébreu, l'arabe, le syriaque[2]. Comment admettre que cette femme, si fière et si bien douée, abdiquerait sa part de souveraineté au profit d'un enfant mené par un eunuque? Ou Cléopâtre se débarrasserait de son frère, ou, si elle se résignait à vivre avec le jeune roi, elle acquerrait bientôt un empire absolu sur lui. Elle serait la tête de cette dyarchie. Pothin le comprit et il mit tout en œuvre pour perdre la reine. Il commença par provoquer des rivalités parmi

1. Cléopâtre était née en 67, Arsinoé en 66, Ptolémée XII en 64, Ptolémée XIII en 63. Letronne, *Inscript.*, II, p. 68.
2. Plutarque, *Anton.*, XXVII.

les ministres et les grands officiers de la couronne, puis, quand la dissension fut au comble dans le gouvernement entre les partisans du roi et ceux de Cléopâtre, il souleva contre la jeune reine le peuple d'Alexandrie. Il accusait Cléopâtre de vouloir régner seule, dût-elle faire appel à l'intervention armée des Romains. Elle avait, disait-il, arrêté ce plan avec le fils aîné du grand Pompée, Cn. Pompée, qui, de passage à Alexandrie en 49, y était devenu son amant [1].

L'émeute grondait aux portes du palais et la connivence de Pothin et du jeune roi avec les chefs de l'insurrection ne pouvait échapper à la perspicacité de Cléopâtre. Elle quitta Alexandrie, accompagnée de quelques fidèles. D'ailleurs la fugitive ne se considérait point comme vaincue. Elle ne renonçait pas si facilement à cette couronne d'Égypte qu'elle avait déjà portée trois ans. Bientôt

1. Cæsar, *De Bello civili*, III. 103, 108; Strabon, XVII, 11; Plutarque, *Pomp.*, LXXXII; *Cæsar*, LIV; *Anton.*, XXVI; Dion, XLII, 9.

on apprit à Alexandrie que Cléopâtre avait levé une armée aux confins de l'Égypte et de l'Arabie, et qu'elle marchait sur Péluse. Le jeune roi réunit ses troupes et s'avança à sa rencontre[1].

Le frère et la sœur, l'époux et la femme, se trouvaient prêts à combattre avec leurs armées aux environs de Péluse, lorsque l'illustre vaincu de Pharsale vint demander asile aux Égyptiens. Pompée croyait pouvoir compter sur la reconnaissance des enfants de Ptolémée Aulète, car c'était à son instigation que sept ans auparavant, Gabinius, proconsul de Syrie, avait rétabli ce roi sur son trône. Il est vrai qu'après Pharsale, Pompée était désarmé et César tout-puissant. En secourant un fugitif dont on n'avait plus rien à attendre, on risquait de s'attirer la colère de César. Pothin et les autres ministres du jeune roi n'hésitèrent pas : ils accueillirent Pompée, mais ce fut

1. Cæsar, *De Bello civili*, III, 103; Plutarque, *Pomp.*, LXXXII; *Cæsar*, LIV; Dion, XLII, 3; Appien, II, 84.

pour le faire égorger, quand il mit le pied sur la terre d'Égypte. Sa tête, embaumée avec l'art savant du pays, fut présentée à César lorsque celui-ci, qui poursuivait Pompée, débarqua à Alexandrie. César détourna les yeux de ce hideux trophée et reprocha vivement leur crime à Pothin et à Akhillas[1]. Sans doute, les deux misérables ne se troublèrent pas à ces reproches. Ils estimaient avoir rendu un grand service à César en le délivrant de son plus puissant ennemi, et ils avaient assez la connaissance des hommes pour comprendre que, Pompée mort, la magnanimité était facile à César.

César apprit bientôt les démêlés de Ptolémée et de Cléopâtre, la fuite de celle-ci sous la menace populaire, la bataille imminente entre les deux armées concentrées près de Péluse. La politique romaine avait toujours été d'intervenir dans les querelles intestines des États. Cette politique d'inter-

1. Cæsar, *De Bello civili*, III, 103, 104, 106; Plutarque, *Pomp.*, LXXXII-LXXXVII; *Cæsar*, LIII; Dion, XLII, 3-5, 7-8; Appien, II, 84-86; Lucain, VIII, v. 736-741.

vention était d'autant plus à l'ordre du jour pour César, relativement à l'Égypte, que sous son premier consulat, Ptolémée Aulète avait été déclaré allié de Rome et que ce roi, dans son testament, conjurait le peuple romain de faire exécuter ses dernières volontés[1]. Un autre motif, qu'il ne mentionne pas dans ses *Commentaires*, engageait César à s'immiscer dans les affaires de l'Égypte. Créancier à peu de frais du feu roi, il avait à réclamer de ses héritiers le payement d'une forte somme. Il ne s'agissait pas de moins que de sept millions cinquante mille sesterces, qui restaient dus sur les trente-trois mille talents que Ptolémée s'était engagé naguère à payer à César et à Pompée si, par l'appui des Romains, il recouvrait sa couronne[2].

Pothin, cependant, estimait qu'il avait assez fait pour César en lui offrant la tête de Pompée. Il le pressait de se rembarquer

1. Cæsar, *De Bello civili*, III, 107; Dion, XLII, 9.

2. A l'époque du premier consulat de César, en 59. Plutarque, *Cæsar*, LIV ; Suétone, *Cæsar*, LIV.

et d'aller où l'appelaient des affaires bien autrement importantes pour lui que la guerre de Ptolémée et de Cléopâtre: dans le Pont d'où Pharnace chassait son lieutenant Domitius, à Rome où Cœlius soulevait la plèbe. Aux réclamations de César, il répondait que le trésor était vide; à ses offres d'arbitrage entre les héritiers de Ptolémée, il objectait qu'il ne convenait pas à un étranger de s'immiscer dans cette querelle, qu'une telle intervention soulèverait l'Égypte. A l'appui de ses paroles, il rappelait que le peuple d'Alexandrie, regardant les faisceaux portés devant César comme attentatoires à la dignité royale, s'indignait de cet appareil; que chaque jour il y avait des commencements d'émeutes; que chaque nuit il y avait des soldats romains assassinés; que la population alexandrine était bien nombreuse et que l'armée de César (trois mille deux cents légionnaires et huit cents cavaliers) était bien petite[1].

1. Cæsar, *De Bello civili*, III, 106; Plutarque, *Cæsar*, LIV; Dion, XLII, 34.

Mais ces refus, ces conseils, ces quasi-menaces ne pouvaient rien contre la volonté de César. A bout de prières, il commanda. Il ordonna à Pothin d'inviter formellement en son nom Ptolémée et Cléopâtre à licencier leurs armées et à venir exposer leur différend devant son tribunal de consul. L'eunuque dut obéir; mais, rusé autant que César était tenace, il pensa à faire servir cette intervention, qu'il redoutait d'abord, au succès de ses projets. Dans ce dessein, il transmit à Cléopâtre l'ordre de César de licencier ses troupes, mais sans lui dire qu'elle était attendue à Alexandrie, et il écrivit à Ptolémée de se rendre sur-le-champ auprès de César, tout en conservant ses soldats sous les armes. Pothin comptait de la sorte, et se délivrer de l'armée de Cléopâtre, et attirer au jeune roi la faveur de César, puisque seul des deux héritiers d'Aulète cités par le consul, Ptolémée allait déférer à cette invitation. Peu de jours après, Ptolémée arriva en effet à Alexandrie. Il fit à César mille protestations d'amitié et,

soutenu dans ses assertions par Pothin, Akhillas et les autres ministres, il exposa le différend qui existait entre lui et Cléopâtre, en mettant tous les torts du côté de celle-ci. César, cependant, ne se laissait pas convaincre si aisément. Pothin avait cru que l'absence de Cléopâtre irriterait César contre elle, mais César ne pouvait admettre que la jeune reine eût décliné par mépris son invitation de se rendre à Alexandrie. Il pensait plutôt que c'était quelque machination de Pothin qui mettait obstacle à sa venue. Afin de s'en assurer, il dépêcha secrètement un envoyé à Cléopâtre, qu'il savait toujours près de Péluse[1].

La reine attendait avec impatience des nouvelles de César. Au reçu de son premier message, imparfaitement transmis par Pothin, elle s'était empressée de licencier son armée. Cléopâtre était déjà pleine de confiance dans le grand capitaine qu'on

1. César, *De Bello civili*, III, 107, 108; Plutarque, *Cæsar*, LIV; Dion, LXII, 34.

appelait « le mari de toutes les femmes »[1]. Elle comprenait cependant qu'il lui fallait voir César ou plutôt qu'il fallait que César la vît. Or les jours passaient, et l'invitation de se rendre à Alexandrie n'arrivait pas. Le second message de César parvint enfin. Cléopâtre apprit que César l'avait déjà mandée près de lui, mais que Pothin avait pris ses mesures pour qu'elle n'en sût rien. Ses ennemis, la chose était évidente, ne voulaient point qu'elle eût une entrevue avec César. Maintenant que leur ruse était éventée, ils emploieraient la force. Sans doute, ils étaient sur leur garde et ils avaient donné leurs instructions. Si Cléopâtre voulait gagner Alexandrie par terre, elle tomberait dans les avant-postes de l'armée égyptienne cantonnée sous Péluse; par mer, sa trirème royale n'échapperait pas aux navires de Ptolémée en croisière devant l'entrée du port. Parvînt-elle même dans

1. *Omnium mulierum vir*. Parole de Curion rapportée Suétone, *Cæsar*, LII.

Alexandrie, elle risquerait d'y être écharpée par la populace sur un mot d'ordre de Pothin. Jusque dans le palais du roi, où César habitait comme hôte de Ptolémée, c'est-à-dire avec une garde d'honneur égyptienne, la jeune femme pouvait être arrêtée ou tuée par les factionnaires.

Cléopâtre, renonçant à entrer à Alexandrie avec l'appareil d'une reine, s'avisa de s'y introduire, non point seulement sous un déguisement, mais dans un ballot. Accompagnée d'un seul homme dévoué, le Sicilien Apollodore, elle s'embarqua près de Péluse sur une barque pontée qui pénétra au milieu de la nuit dans le port d'Alexandrie. On accosta le quai devant une des petites portes du palais. Cléopâtre s'enveloppa dans un de ces grands sacs d'étoffe grossière, teints de plusieurs couleurs, qui servaient aux voyageurs à serrer les matelas et les couvertures[1]. Apollodore l'y lia avec une courroie, puis, chargeant le sac sur

1. Στρωματόδεσμον.

ses épaules, il franchit la porte du palais, alla droit à l'appartement de César et déposa devant lui ce précieux fardeau[1].

Aphrodite était sortie, radieuse, du sein de la mer; Cléopâtre sortait plus modestement d'un sac. Mais César n'en fut pas moins ému de la surprise et ravi de l'apparition[2]. Cléopâtre, qui avait alors dix-neuf ans, était dans la fleur de son étrange et séduisante beauté. Dion Cassius appelle la reine d'Égypte la plus belle de toutes les femmes : περικαλλιστάτη γυναικῶν. Mais Plutarque, qui ne se contente pas d'une épithète pour la peindre, s'exprime ainsi : « Sa beauté n'avait rien de si incomparable qu'elle provoquât l'admiration; mais par le charme de sa physionomie, la grâce de toute sa personne, l'attrait de son intimité, Cléopâtre laissait un aiguillon dans l'âme. » Voilà le vrai portrait. Cléopâtre n'avait pas

1. Plutarque, *Cæsar*, LIV. Cf., Dion, XII, 34, et Lucain, X, v. 59, sqq..

2. Plutarque, *Cæsar*, LV; Dion XLII, 34. Cf., Lucain, X, v. 74, sqq..

la beauté souveraine ; elle avait la suprême séduction. Victor Hugo disait d'une célèbre femme de théâtre : « Elle n'est pas jolie, elle est pire. » Ce mot si suggestif pourrait s'appliquer à Cléopâtre. Plutarque ajoute, et son témoignage est confirmé par Dion, que Cléopâtre parlait avec une voix mélodieuse, d'une douceur infinie[1]. Ce renseignement est bien précieux au point de vue psychologique. Certes, ce n'était pas un des moindres attraits de la sirène du Nil, que ce charme de la voix, don divin si rarement départi, pure et pénétrante caresse, ravissement de tous les instants.

Ce premier entretien entre César et Cléopâtre dura vraisemblablement fort avant dans la nuit. Ce qui est certain, c'est que dès les premières heures du jour, César fit appeler Ptolémée et lui dit qu'il devait se réconcilier avec sa sœur et l'associer au trône. « En une nuit, dit Dion Cassius,

1. Plutarque, *Anton.*, XV ; Dion, XLII, 34. — Voir sur l'iconographie de Cléopâtre l'appendice IV.

César était devenu l'avocat de celle dont il se croyait naguère le juge[1]. » Ptolémée résistait aux ordres peu déguisés du consul, lorsque Cléopâtre ayant été introduite, le jeune roi, fou de colère, jeta son diadème aux pieds de César et sortit du palais en proférant les cris : « Trahison ! trahison ! aux armes ! » La multitude s'ameute à sa voix et marche contre le palais. César ne se sentant pas en force (il avait pu réunir seulement quelques manipules de légionnaires) monte sur une des terrasses et, de loin, harangue la foule; il réussit à la calmer par ses promesses de faire tout ce que voudront les Égyptiens. En même temps, ses légionnaires, qui arrivent du camp, entourent le jeune Ptolémée, l'isolent de ses partisans et avec toutes sortes de marques de respect le font, bon gré, mal gré, réintégrer le palais où il va servir d'otage à César[2].

1. Ἧς γὰρ δικαστὴς πρότερον ἠξιοῦτο εἶναι, τότε ταύτῃ συνεδίκει. Dion, XLII, 35. Cf. Plutarque, *Cæsar*, LV; Lucain, X, v. 74, sqq.

2. Dion, XLII, 35. Cf. Cæsar, *De Bello civili*, III, 107-108.

Le lendemain, le peuple fut convoqué sur la place publique. César, accompagné de Ptolémée et de Cléopâtre, s'y rendit en grand appareil avec son escorte de licteurs. Tous les Romains étaient sous les armes, prêts à réprimer la première tentative de sédition. César lut à haute voix le testament de Ptolémée Aulète et déclara solennellement, au nom du peuple romain, qu'il ferait respecter les dernières volontés du feu roi. En conséquence, les deux aînés de ses enfants devaient régner ensemble sur l'Égypte. Quant aux deux autres enfants du roi, il leur faisait don, lui César, de l'île de Chypre et leur en déférait la souveraineté.

Cette scène imposa aux Alexandrins. César, pourtant, redoutait un soulèvement. Il s'empressa d'appeler à Alexandrie des légions nouvelles, qu'il avait formées en Asie Mineure avec les débris de celles de Pompée. Mais bien avant le temps où ces renforts pouvaient arriver, l'armée égyptienne de Péluse, sur des ordres envoyés secrètement par Pothin, entrait dans la ville pour chasser les

Romains. En même temps, la jeune sœur de Cléopâtre, Arsinoé, s'évadait du palais avec l'aide de l'eunuque Ganymède, et au défaut de Ptolémée, toujours prisonnier de César, elle était acclamée comme fille des Lagides par l'armée et le peuple. Commandée par Akhillas, cette armée comptait dix-huit mille fantassins et deux mille cavaliers, et la population d'Alexandrie faisait cause commune avec elle contre l'étranger.

César n'avait que quatre mille hommes et les équipages de ses trirèmes. Il se trouvait dans un extrême péril. Occupant avec cette poignée d'hommes les palais du Bruchium, il était assiégé du côté de la ville par les soldats d'Akhillas et la plèbe en armes, et sa flotte, qui se trouvait à l'ancre dans le grand Port, y était comme prisonnière, puisque l'ennemi tenait les passes du Taureau et de l'Heptastade. Il redoutait même que cette flotte immobile ne tombât aux mains des Alexandrins, qui s'en seraient servis pour barrer la route de mer aux convois d'hommes et de vivres.

César conjura ce premier danger en faisant mettre le feu à ses vaisseaux. Cet immense incendie gagna les quais et détruisit nombre de maisons et d'édifices, entre autres l'Arsenal, la Bibliothèque et l'Entrepôt des blés. Les Égyptiens exaspérés se ruèrent à l'attaque, mais les légionnaires, aussi bons terrassiers que soldats intrépides, avaient transformé le Bruchium en un camp retranché inexpugnable. Partout c'étaient des levées de terre, des barricades, des lignes de palanques. Le théâtre était devenu une citadelle. Les Romains subirent vingt assauts sans perdre un pouce de terrain. César parvint même à s'emparer de l'île de Pharos, position qui lui livrait l'entrée du grand Port [1].

Les Égyptiens s'imaginèrent qu'ils seraient victorieux si, au lieu d'une femme comme Arsinoé, ils avaient Ptolémée à leur tête. Ils firent dire à César qu'ils ne lui faisaient la guerre que parce qu'il retenait leur roi pri-

1. Cæsar, *De Bello civili*, III, 107-112; Plutarque, *Cæsar*, LV; Dion, XLII, 35-40.

sonnier, et que dès qu'il lui aurait rendu la liberté, ils cesseraient les hostilités. César qui connaissait la mobilité d'esprit des Alexandrins, se laissa persuader. Il leur renvoya Ptolémée. Quant à son conseiller accoutumé, Pothin, César avait surpris des lettres de lui à Akhillas, et l'avait livré aux licteurs. Dès que Ptolémée eut rejoint l'armée égyptienne, la guerre, loin de s'arrêter, reprit avec une nouvelle vigueur. Mais vers ce temps-là, arriva par mer, à César, un premier renfort, la 37e légion. On combattit sans avantage marqué, jusqu'au commencement du printemps de l'année 47. On apprit alors que Péluse venait d'être emportée d'assaut par une armée qui s'avançait pour dégager César. C'était un corps auxiliaire que Mithridate le Pergaméen amenait de Syrie. Les Égyptiens menacés d'être pris entre deux ennemis, s'ils attendaient Mithridate dans Alexandrie, marchèrent à sa rencontre. Une première bataille, qui resta indécise, eut lieu près de Memphis. Mais, quelques jours plus tard, César qui avait

lui aussi quitté Alexandrie, opéra sa jonction avec le corps de Mithridate. Une seconde bataille s'engagea. Les Égyptiens furent enfoncés et taillés en pièces, le roi Ptolémée se noya dans le Nil. Après cette victoire, César rentra, à la tête de ses troupes, dans Alexandrie soumise. La plèbe turbulente de la grande ville, connaissant désormais le poids de l'épée romaine, reçut le consul avec des acclamations [1].

Ainsi se termina la guerre d'Alexandrie qui devrait plutôt être appelée *la guerre de Cléopâtre*, puisque cette guerre, inutile à la renommée de César, nuisible à ses intérêts, indifférente à sa patrie, et où il faillit laisser et sa vie et sa gloire, il l'avait soutenue pour l'amour de Cléopâtre [2].

1. Hirtius, *de Bello Alexand.;* Plutarque, *Cæsar*, LV; Dion, XLII, 41-43.

2. ... τῇ Κλεοπάτρᾳ, ἥσπερ ἕνεκα καὶ ἐπεπολεμήκει, ... Dion Cassius, XLII, 44.

III

Dix-huit ans avant ces événements, César étant édile, avait tenté de faire voter par un plébiscite l'exécution du testament d'Alexandre II qui léguait l'Égypte au peuple romain [1]. Maintenant l'Égypte était soumise. César n'avait qu'une parole à prononcer pour que cette vaste et riche contrée devînt province romaine. Mais en l'an 65, Cléopâtre était à peine née ; en l'an 65, César n'avait

1. Suétone, *Cæsar*, XI.

pas senti la morsure du serpent du Nil, comme l'appelle Shakespeare. Le consul n'eut garde de se souvenir des propositions de l'édile. Le premier acte de César, en rentrant à Alexandrie, fut de reconnaître solennellement Cléopâtre comme reine d'Égypte. Toutefois, afin de ménager les sentiments des Égyptiens, il décida que Cléopâtre épouserait son second frère, Ptolémée Néoteros, et partagerait la souveraineté avec lui. Mais comme le remarque Dion, cette union et ce partage du trône étaient également illusoires. Le jeune prince, qui n'avait que quinze ans, ne pouvait être encore ni roi ni même époux de la reine. En apparence, Cléopâtre était la femme de son frère et son associée au trône ; en réalité, elle régnait seule et restait la maîtresse de César [1].

Durant les huit mois de la guerre d'Alexandrie, César, enfermé dans le palais,

1. Plutarque, *Cæsar*, LV; Dion, XLII, 44; Porphyre, *Fragm. Histor. graec.* III, p. 724. — Il y a même des monnaies de Cléopâtre, frappées en 46, où ne figurent ni le profil ni le nom de Ptolémée XIII.

n'avait guère quitté Cléopâtre que pour combattre. Cette longue lune de miel lui avait semblé courte; il aimait la belle reine autant et plus sans doute que dans les premiers jours, et il ne pouvait se résoudre à la quitter. En vain les plus graves intérêts l'appellent à Rome où le désordre règne, où le sang coule et où, depuis le 13 décembre de l'année précédente, on n'a pas reçu de lettres de lui[1]. En vain, en Asie, Pharnace, vainqueur des rois alliés de Rome et des légions de Domitius, s'empare du Pont, de la Cappadoce, de l'Arménie. En vain, en Afrique, Caton et les derniers Pompéiens concentrent à Utique une énorme armée : quatorze légions, dix mille cavaliers numides, cent vingt éléphants de guerre. En vain, en Espagne, les esprits s'échauffent et la

1. Cicéron, *Ad Atticum*, XI, 17. — Dans cette lettre, datée de Brindes, 14 juin 706, et dans la suivante (Brindes, 20 juin 706), Cicéron parle du long séjour de César à Alexandrie. « On croit, dit-il, qu'il y a bien de l'embarras : *valde esse impedimentum*. Cet *impedimentum*, dont César ne se plaignait pas, c'était Cléopâtre.

révolte couve[1]. Devoir, intérêts, ambitions, dangers, César oublie tout dans les bras de Cléopâtre. Il se dispose à quitter Alexandrie, mais c'est pour entreprendre avec la belle reine un voyage d'agrément sur le Nil.

D'après les ordres de Cléopâtre, on a armé un de ces grands navires de plaisance à fond plat, en usage chez les Lagides pour naviguer sur le fleuve et appelés thalamègues. C'est un véritable palais flottant, long d'une demi-stade, haut de quarante coudées, à partir de la ligne de flottaison. Les étages s'y superposent, entourés de portiques et de galeries à jour, couronnées de belvédères qu'abritent les vélums de pourpre. A l'intérieur, il y a de nombreuses chambres aménagées avec toutes les commodités et toutes les luxueuses coquetteries de la civilisation gréco-égyptienne, de vastes salles autour desquelles règnent des colonnades, un baccheion périptère à treize lits,

1. Cicéron, *Ad Atticum*, XI, 10 et *passim*. Cf. Hirtius et Appien.

dont le plafond cintré comme celui d'une grotte est une étincelante rocaille de jaspe, de lapis, de cornalines, d'albâtre, d'améthystes, d'aigues-marines et de topazes. Le navire est de cèdre et de cyprès, les voiles sont de byssus, les cordages sont teints en pourpre. Partout, sculptés par d'habiles artistes, s'ouvrent les calices des lotos, se déroulent les volutes des acanthes et courent les guirlandes de feuilles de fèves et de fleurs de dattier; partout brillent les revêtements de marbre, de thuya, d'ivoire, d'onyx, les chapiteaux et les architraves de cuivre doré au feu. Des mimes, des acrobates, des musiciens, des troupeaux de danseuses et de joueuses de flûte sont à bord pour apporter dans l'austère solitude de la Thébaïde les divertissements et les luxures d'Alexandrie[1].

César et Cléopâtre rêvent avec délices à ce voyage d'enchantements. Ils vont promener leur jeune amour à travers les vieilles cités de l'Égypte, le long de ce « Nil

1. Suétone, *Cæsar*, LII; Athénée, V. 9. Cf. Dion, XLII, 45.

d'or » qu'ils remonteront jusqu'aux contrées mystérieuses de l'Éthiopie. Mais à la veille du départ, les légionnaires s'indignent, murmurent, se mutinent. Leurs officiers parlent haut au consul. César recouvre la raison. Il pense un instant à emmener Cléopâtre à Rome; mais il doit ajourner ce projet. C'est en Arménie où le danger est le plus pressant; c'est en Arménie qu'il ira d'abord. César laisse deux légions à Cléopâtre, garde fidèle et redoutable qui assurera la tranquillité dans Alexandrie, et il s'embarque pour Antioche[1].

Pendant les campagnes de César en Arménie et en Afrique (de juillet 47 à juin 46), Cléopâtre resta à Alexandrie. Quelques mois après le départ du dictateur, elle accoucha d'un fils. (César l'avait laissée enceinte.) Elle nomma ce fils Ptolémée-Césarion, proclamant ainsi ses relations intimes avec César, qui d'ailleurs

1. Plutarque, *Cæsar*, LV; Suétone, *Cæsar*, LII; Dion, XLII, 45-48.

n'étaient pas un secret pour les Alexandrins[1].

Quand César, l'armée de Caton écrasée sous Thapsus, fut au moment de rentrer dans Rome, il écrivit à Cléopâtre de l'y venir rejoindre. Vraisemblablement elle arriva vers le milieu de l'été de l'année 46, à l'époque de la célébration des quatre triomphes de César. Dans le second, le triomphe d'Égypte, Cléopâtre put voir figurer, en tête du cortège des captifs, sa sœur Arsinoé qui, au début de la guerre d'Alexandrie, s'était jointe à ses ennemis. La reine avait amené avec elle son fils Césarion, son pseudo-mari, le jeune Ptolémée, et une suite nombreuse de courtisans et d'officiers. César donna comme résidence à Cléopâtre et à sa cour sa magnifique villa de la rive droite du Tibre[2].

1. Plutarque, *Cæsar*, LV; Suétone, *Cæsar*, LII; Dion XLIX, 41 et *passim*.

2. Suétone, *Cæsar*, LII; Dion, XLIII, 27. — La villa de César, entourée de vastes jardins, s'élevait à peu près sur l'emplacement actuel de la villa Panfili. C'est cette villa et

Officiellement, si l'on peut employer ce mot très nouveau pour exprimer une chose très ancienne, Cléopâtre fut bien reçue à Rome. Elle était reine d'un grand pays, allié de la République, et elle était l'hôte de César, alors tout-puissant. Mais sous les hommages rendus à Cléopâtre perçaient le mépris et la haine. Ce n'était pas que la société romaine s'offensât de sa liaison avec César. Depuis un demi-siècle, la Rome républicaine, aux mœurs chastes et aux principes sévères, avait pris une autre figure. Morale publique, morale privée, tout s'était transformé. Les électeurs vendaient leurs votes, et les élus se servaient de leur magistrature pour rentrer dans les frais de leur élection et pour subvenir aux dépenses d'une réélection ; ils trafiquaient des alliances, prévariquaient, pillaient, rançonnaient, s'entendant avec les publicains pour pressurer les provinces. A Rome, dans les

ses jardins que César devait plus tard léguer au peuple romain. Quant au dictateur, il habitait un des bâtiments publics de la Voie Sacrée.

derniers temps de la République, la politique est l'école du crime; le théâtre, où, contrairement à l'usage grec, les femmes peuvent assister aux comédies et aux jeux obscènes des mimes et des funambules, est l'école de la débauche. Le poète à la mode, c'est le licencieux Catulle. Le maître des élégances, en même temps que l'élève, le client et l'ami de Cicéron, c'est Cælius, ambitieux sans scrupule et libertin sans frein. L'assassinat devient un moyen de gouverner, l'empoisonnement un moyen d'hériter. Depuis les proscriptions de Sylla, la vie semble précaire; il faut se hâter d'en jouir. « Vivons et aimons, dit Catulle. Les soleils peuvent mourir et renaître, mais nous, quand notre courte lumière est une fois éteinte, il nous faut dormir une nuit sans réveil. » Le temps n'est plus où la matrone romaine gardait la maison et filait de la laine. Elle court les aventures, intrigue, se donne ou se vend. La galanterie grecque et la volupté orientale ont gagné Rome où elles se sont transformées en sen-

sualisme grossier. La multiplicité des divorces a détruit la sainteté de la famille ; l'amour du luxe, l'ambition, les passions éveillées et surexcitées ont ruiné l'honneur du foyer. Ce sont les premières d'entre les patriciennes qui sont les plus ardentes dans cette course à l'adultère. Ce sont Valéria, sœur d'Hortensius, Sempronia, femme de Junius Brutus, Clodia, femme de Lucullus, et l'autre Clodia, femme de Quintus Métellus Celer. C'est encore Junie, la femme de Lépide; c'est Posthumia, la femme de Sulpicius ; c'est Lollia, la femme de Gabinius; c'est Tertulla, la femme de Crassus ; c'est Mucia, la femme du grand Pompée ; c'est Servilia, la mère de Brutus.

Dans cette ville de l'adultère et de la prostitution, on ne pouvait donc s'offusquer que César trompât sa femme avec une maîtresse ou même avec plusieurs. Mais au milieu de ses débauches et tout en perdant nombre de ses antiques vertus, Rome avait gardé l'orgueil du nom romain. Ces vainqueurs du monde regardaient les autres peuples

comme de race servile et d'humanité inférieure. On ne s'était pas inquiété des passagères amours de César avec Eunoé, reine de Mauritanie, et l'on n'aurait pas trouvé plus mauvais que Cléopâtre lui eût servi à occuper ses loisirs pendant la guerre d'Alexandrie. Mais en faisant venir cette femme dans la ville aux sept collines, en la reconnaissant publiquement comme sa maîtresse, en imposant à tous les yeux le spectacle inouï d'un citoyen romain, cinq fois consul et trois fois dictateur, amant d'une Égyptienne, il semblait, selon les idées du temps, que César outrageât Rome[1]. Qu'on s'imagine, a dit justement Merivale, l'effet qu'eût produit, au xve siècle, le mariage d'un pair d'Angleterre ou d'un grand d'Espagne avec une juive, et l'on aura l'idée de l'impression faite sur les Romains par la liaison de César et de Cléopâtre[2].

César avait reçu le pouvoir souverain et l'apothéose. Il était dictateur pour dix ans

1. Dion, XLIII, 27.
2. Merivale, *The Romans under the Empire*, II, p. 345.

et, dans la Ville, sa statue portait cette inscription : *Cæsari semideo*, — à César demi-dieu. Il pouvait se croire assez puissant pour mépriser les préjugés romains. Au reste, dans les deux dernières années de sa vie, César, jusque-là si prudent, si attentif à ménager les sentiments de la plèbe, si habile à les faire servir à ses desseins, affectait dans sa vie publique de mépriser et de braver l'opinion. Il en était de même dans sa vie privée. Loin d'éloigner Cléopâtre, il multipliait ses visites à la villa du Tibre, parlait sans cesse de la reine, souffrait qu'elle donnât publiquement à son fils le nom de Césarion[1].

Il fit plus encore. Il érigea dans le temple de Vénus la statue d'or de Cléopâtre. A l'outrage au Peuple romain, s'ajoutait l'outrage aux Dieux de Rome. Ce n'était pas assez que César, pour l'amour de Cléopâtre, n'eût pas fait l'Égypte province romaine, ce n'était pas assez qu'il eût installé

1. Suétone, *Cæsar*, III; Dion, XLIII, 27.

cette étrangère à Rome, dans sa villa des bords du Tibre et qu'il lui prodiguât indécemment les marques d'honneur et les témoignages d'amour. Maintenant, il consacrait dans le temple d'une divinité nationale la statue de cette prostituée d'Alexandrie, reine barbare du pays des magiciens, des thaumaturges, des eunuques, et des serviles riverains du Nil, adorateurs d'oiseaux empaillés et de dieux à têtes d'animaux. On se demandait où s'arrêterait la démence de César. Le bruit courait que le dictateur s'occupait de faire présenter, par le tribun Helvius Cinna, une loi qui lui permît d'épouser autant de femmes qu'il voudrait afin d'en avoir des enfants. On disait qu'il allait reconnaître pour son héritier le fils de Cléopâtre. On disait encore qu'après avoir épuisé l'Italie par les levées d'hommes et les contributions, César laisserait le gouvernement de Rome à ses créatures et transférerait le siège de l'empire à Alexandrie[1]. Ces

1. Suétone, *Cæsar*, LII, LXXIX; Dion, XLIII, 27. Cf. Appien, II 106-108.

rumeurs animaient contre César, et, à en croire Dion, elles contribuèrent à mettre le poignard aux mains de ses assassins. S'il en fut ainsi, Cléopâtre aurait été aussi fatale à César qu'elle devait l'être plus tard à Antoine.

Malgré cette hostilité, Cléopâtre ne vivait pas abandonnée dans la villa Transtibérine. Pour plaire au divin Jules, pour l'approcher en une plus complète intimité, les césariens maîtrisaient leur antipathie et fréquentaient chez la belle reine. A cette cour d'Égypte, transportée sur les bords du Tibre, venaient Marc-Antoine, Dolabella, Lépide, alors général de la cavalerie, Oppius Curion, Cornélius Balbus, Helvius Cinna, Matius, le préteur Vendidius, Trébonius. A côté des partisans de César, il y avait aussi quelques-uns de ses ennemis cachés, comme Atticus, grand marchand d'argent qui avait des intérêts en Égypte, et quelques-uns de ses ennemis ralliés, comme Cicéron. Tout en faisant sa paix avec César, celui-ci n'oubliait pas sa passion favorite : l'amour des livres

et des curiosités. L'insatiable collectionneur pensa à enrichir, sans bourse délier, sa bibliothèque de Tusculum. Il demanda à Cléopâtre de lui faire venir d'Alexandrie, où abondaient ces trésors, quelques manuscrits grecs et quelques antiquités égyptiennes. La reine le lui promit volontiers, et l'un de ses officiers, Ammonius, qui jadis ambassadeur de Ptolémée Aulète à Rome, y avait connu Cicéron, se chargea de la commission. Mais soit oubli, soit négligence, l'envoi promis n'arriva pas. Cicéron en garda une rancune si profonde à Cléopâtre qu'il écrivit plus tard à Atticus : « Je hais la reine *(odi reginam)* », donnant pour raison de cette aversion l'inexécution de la promesse royale. L'ancien consul avait eu aussi à subir une grossièreté de Sarapion, un des officiers de Cléopâtre. Cet homme était entré chez lui, et comme Cicéron demandait ce qu'il désirait, il avait répondu brusquement : « — Je cherche Atticus, » et était parti aussitôt[1].

1. Cicéron, *Ad Atticum*, XIV, 8, 20; XV, 15.

Combien de fois les mauvais procédés de la haute domesticité indisposent contre les grands !

Le meurtre de César, qui frappa Cléopâtre comme un coup de foudre, eût été la chute de toutes ses espérances, si à vingt-cinq ans on pouvait perdre l'espérance. César mort, rien ne la retenait plus à Rome, et elle ne se sentait pas en sûreté dans cette ville hostile, au milieu des scènes sanglantes des Jours parricides. Elle fit ses préparatifs de départ. Mais Antoine ayant eu un instant la velléité d'opposer à Octave, comme héritier de César, le petit Césarion, Cléopâtre demeura à Rome jusqu'au milieu du mois d'avril[1]. Quand la reine vit ce projet définitivement abandonné, elle s'empressa de quitter cette ville où elle avait trouvé le mépris et dont elle partait avec la rage au cœur.

1. Cf. Cicéron, *Ad Atticum*, XIV, 8, 90; Suétone, *Cæsar*, LII.

IV

Cléopâtre rentra à Alexandrie sans opposition. Mais la guerre civile imminente entre les césariens et les républicains rendait sa situation difficile et sa royauté précaire. Alliée du peuple romain, elle ne pouvait rester neutre dans cette lutte, sous peine de voir les vainqueurs, quels qu'ils fussent, la punir de son abandon par l'annexion de l'Égypte à l'empire. La reine penchait pour les triumvirs. C'était des partisans de César qu'elle avait reçu à Rome le

moins mauvais accueil, et Antoine, par politique, il est vrai, plutôt que par amitié, avait parlé en faveur de son fils. D'un autre côté, si les triumvirs avaient l'Occident, leurs adversaires étaient à peu près les maîtres de l'Orient. Ils menaçaient immédiatement l'Égypte. Au début des hostilités, Cassius, qui occupait la Syrie avec huit légions, manda à Cléopâtre de lui envoyer des renforts. Presque en même temps, un des lieutenants d'Antoine, Dolabella, assiégé dans Laodicée, adressa la même demande à la reine d'Égypte.

Cassius était quasi victorieux; Dolabella était fort compromis. La prudence commandait de prendre parti pour le premier. Cléopâtre, néanmoins, resta fidèle à son alliance tacite avec les césariens. Quatre légions romaines, deux laissées par César et deux formées des anciens soldats de Gabinius, cantonnaient à Alexandrie. La reine donna l'ordre qu'elles partissent pour Laodicée. Mais l'envoyé de Dolabella, Alliénus, qui avait pris le commandement de

ces troupes, tomba en Syrie au milieu de l'armée de Cassius. Soit pusillanimité, soit trahison préméditée, Alliénus réunit ses légions à celles de l'ennemi contre lequel il les amenait. Seule une escadre égyptienne, que Cléopâtre avait aussi envoyée à Laodicée, arriva au lieutenant d'Antoine[1].

Peu de temps après le départ des légions, en 43, le jeune roi Ptolémée mourut subitement. On a accusé Cléopâtre de l'avoir fait empoisonner[2]. Ce crime, qui est loin d'être certain, n'a rien d'invraisemblable. Il est possible qu'au moment où, par l'absence des soldats romains, Cléopâtre se trouvait sans troupe sûre, elle redoutât quelque conspiration de palais ou quelque émeute qui la chassât du trône pour y placer son frère. Six ans auparavant, le même fait s'était produit au profit de son autre frère, et Cléopâtre avait bien failli en être victime. Dès

1. Cf. Appien, *De Bello civili*, IV, 61, 74; Dion, XLVII, 26-31.

2. Porphyre, *Fragm. Historic. Græc.*, III, p. 724.

la mort de Ptolémée XIII, la reine associa au trône son jeune fils Ptolémée-Césarion, alors âgé de quatre ans [1].

Il y avait en station à Cypre une escadre égyptienne. Cassius fit passer directement l'ordre au navarque Sarapion, qui la commandait, de rallier la flotte républicaine. Celui-ci obéit sans même en référer à sa souveraine. Non content des quatre légions et de l'escadre qu'il avait reçue de Cléopâtre, bien malgré elle, il est vrai, Cassius lui manda de lui envoyer de nouveaux secours en hommes, en vaisseaux, en vivres et en argent. La reine, qui craignait une invasion et qui se trouvait presque sans armée pour la repousser, chercha à temporiser. Elle fit exprimer à Cassius ses regrets de ne pouvoir lui prêter aide dans l'instant, l'Égypte étant ruinée par la famine et la peste. La disette y régnait, en effet, à cause d'une crue insuffisante du Nil. Mais l'Égypte n'était pas ruinée pour

1. Stèle de Turin.

cela, et pendant que Cléopâtre se dérobait aux demandes de Cassius, elle faisait armer une nouvelle flotte pour seconder les triumvirs. Cassius ne se laissa pas abuser par la diplomatie de l'envoyé de Cléopâtre. Il résolut d'envahir l'Égypte. Déjà il avait mis ses troupes en marche, lorsque Brutus, à l'approche de l'armée d'Antoine, l'appela en Macédoine. Cléopâtre envoya alors sa flotte aux césariens, mais dans la route, cette flotte fut dispersée et presque entièrement détruite par la tempête[1]. Au cours de cette guerre, la mauvaise fortune poursuivait Cléopâtre. Avec l'entière volonté de seconder les triumvirs, elle n'avait pu leur être presque d'aucune aide, et elle avait, au contraire, fourni des renforts aux républicains, qui, sachant bien que ces renforts leur étaient venus contre son gré, voulaient tirer vengeance de sa conduite.

La bataille de Philippes délivra Cléopâtre de ses inquiétudes du côté des républicains;

1. Appien, IV, 59, 61, 63.

mais elle avait à craindre que les triumvirs ne la punissent de son apparent abandon Après sa victoire sur Brutus, Antoine parcourut la Grèce et l'Asie Mineure pour y lever des tributs. Partout il fut reçu en maître. Cités et rois rivalisaient d'adulations, accumulaient les honneurs, prodiguaient les présents pour se faire pardonner les secours, que, de gré ou de force, ils avaient donné au parti vaincu. A Athènes, à Mégares, à Éphèse, à Magnésie, à Tarse se succédaient les ambassades et les visites royales. Pour conserver à leur royaume une quasi-autonomie, tous les petits souverains d'Asie s'empressaient d'obtenir du puissant triumvir une investiture nouvelle [1]. Seule Cléopâtre, soit orgueil de reine, soit calcul de femme, restait en Égypte et n'envoyait pas d'ambassade. Il semblait qu'elle affectât d'ignorer que la victoire de Philippes eût fait d'Antoine le maître de l'Orient.

Le silence de Cléopâtre étonna et irrita

1. Plutarque, *Anton.*, XXIII-XXIV; Dion, XLVIII, 2.

Antoine. L'orgueil froissé ne parlait peut-être pas seul dans l'âme du triumvir. Lorsqu'il commandait la cavalerie de Gabinius, il avait vu Cléopâtre, alors âgée de quinze ans; il l'avait revue à Rome l'année de la mort de César. Sans croire, avec Appien[1], qu'Antoine fût déjà épris de la reine d'Égypte, on peut penser que sa beauté et son charme avaient fait une profonde impression sur lui. Il se souvenait de la Sirène du Nil, et parmi les visites de tant de rois et de dynastes, c'était la sienne qu'il attendait surtout. Il l'attendait en vain. Mais dans la situation d'Antoine, il suffisait de parler pour être obéi. Il manda à Cléopâtre de venir à Tarse pour s'y justifier à son tribunal de sa conduite ambiguë pendant la guerre civile. Antoine savourait d'avance ce plaisir délicieusement cruel : la belle Cléopâtre, l'altière reine d'Égypte, la femme aux pieds de laquelle il avait vu le divin Jules, se présentant devant lui en suppliante.

1. *De Bello civili*, V, 8.

Quintus Dellius, un des familiers d'Antoine, fut chargé de porter le message à Cléopâtre. Ce Dellius, intrigant sans scrupule et débauché aimable, avait tour à tour trahi tous les hommes et tous les partis. On l'appelait le coureur des guerres civiles : *Desultor bellorum civilium.* Il devait mourir ami d'Horace qui lui dédia une ode, et ami d'Auguste qui l'enrichit. En attendant, il allait se servir de Cléopâtre pour entrer plus avant dans la faveur d'Antoine. A la première audience que lui donna la belle reine, il comprit la passion de César et pressentit celle d'Antoine. Assuré que Cléopâtre n'avait qu'à apparaître pour captiver le triumvir, il vit tout de suite le parti à tirer de la protection de l'Égyptienne dans un avenir très proche. D'envoyé d'Antoine, il se fit soudain courtisan de Cléopâtre, et d'ambassadeur, entremetteur. Il exhorta la reine à aller bien vite en Cilicie, l'assurant que malgré son aspect et ses façons de gladiateur, le rude soldat de Pharsale et de Philippes n'était pas si farouche qu'il en avait

l'air. « Jamais, dit-il, Antoine ne fera pleurer d'aussi beaux yeux, et loin de te causer la moindre peine, il comblera tous tes désirs. » Dellius persuada facilement Cléopâtre. Elle voyait luire dans ses paroles l'aurore d'une fortune nouvelle, égale à celle qu'elle avait rêvée comme maîtresse de César. D'après une tradition peu certaine, Dellius aurait même réussi à plus qu'à se faire écouter de Cléopâtre : il se serait fait aimer d'elle[1]. Quoi qu'il en soit, la reine, docile à ses conseils, résolut de partir pour Tarse. Mais afin de donner plus de prix à cette démarche et de la rendre plus décisive, elle se garda de la précipiter. Sous divers prétextes, elle différa assez longtemps son départ, malgré les prières de Dellius et les messages de plus en plus pressants envoyés par Antoine[2].

Un jour que le triumvir, assis sur son tribunal, donnait audience publique au milieu de l'agora de Tarse, une grande ru-

1. Voir l'appendice V.

2. Plutarque, *Anton.*, XXVI, XXVII. Cf. Dion, XLVIII, 24.

meur éclata au bord du Cydnus. Antoine s'informe. Flatteurs comme des Grecs, les Ciliciens disent que c'est Aphrodite elle-même qui, pour le bonheur de l'Asie, vient faire visite à Bacchus, — Antoine aimait à prendre le nom de Bacchus. — La foule, qui se pressait sur la place publique, l'abandonne en masse pour courir sur le rivage. Antoine se trouve seul, avec ses licteurs, au milieu de l'agora déserte. Sa grandeur l'y retient ; il s'agite sur sa chaise curule ; enfin la curiosité l'emporte. Peu accoutumé à se maîtriser, il dévale à son tour vers la grève. Le spectacle vaut qu'on y vienne. C'est une vision divine qui reporte chacun à l'aube des temps mythologiques. Cléopâtre entre à Tarse, remontant le Cydnus sur un vaisseau entièrement doré où flottent les voiles de pourpre. Les avirons d'argent s'abaissent et s'élèvent en cadence, au son des lyres grecques et des sambuques d'Égypte. La reine, la déesse, Cléopâtre, couchée sous un velum tissu d'or, qui abrite le pont, apparaît telle que les peintres ont coutume de représenter

Aphrodite — κεκοσμήνη γραφικῶς ὥσπερ Ἀφροδίτη. Autour d'elle, des enfants nus comme des Amours, de belles jeunes filles à demi vêtues, pareilles aux Grâces et aux Nymphes de la mer, tiennent des guirlandes de roses et de fleurs de lotos et agitent de grands éventails de plumes d'ibis. A l'avant du navire, d'autres Néréides forment des groupes dignes du pinceau d'Apelle. Des Amours suspendus aux vergues et aux cordages semblent descendre du ciel. L'encens et le nard indien, brûlés par les esclaves, environnent le vaisseau d'une vapeur légère et odorante qui répand son parfum sur les deux rives du fleuve[1].

Antoine dépêcha incontinent un de ses familiers à Cléopâtre pour la prier de souper le soir même avec lui. Cléopâtre, se prévalant sans doute de son titre de déesse plutôt que de celui de reine — une reine d'Égypte comptait peu vis-à-vis d'un triumvir — répondit que c'était elle qui conviait

1. Plutarque, *Anton.*, XXVII. Cf. Dion, XLVII, 24.

Antoine à souper. Le Romain n'eut garde de décliner l'invitation. Il se rendit à l'heure convenue dans le palais que Cléopâtre avait fait préparer en secret, depuis quelques jours, et qui était d'une magnificence extrême. La salle du festin, somptueusement ornée, resplendissait à l'éclat des lustres, des torchères et de la multitude innombrable des appliques, disposées symétriquement en cercles et en losanges. Le repas, digne du décor, abondait en vins nectaréens, servis dans des cratères d'or massif, et en mets rares et compliqués, accommodés par un maître. Antoine, grand gourmand, qui, trois mois auparavant, avait donné pour un bon plat une maison à son cuisinier, aurait donné une ville entière au cuisinier de Cléopâtre. Quant à la belle Égyptienne, le triumvir était déjà prêt à lui donner le monde. Le lendemain, Antoine rendit son souper à la reine. Il se flattait de surpasser, à force d'argent, la magnificence de sa réception. Mais, tout le premier, il reconnut son impuissance à lutter comme amphitryon, et, en homme d'esprit qui l

était [1], il railla gaiement devant Cléopâtre sa mesquinerie et son goût grossier. Vraisemblablement, pendant ces deux repas, il fut peu question des griefs réels ou prétendus que Rome avait contre Cléopâtre. Antoine ne pensait plus à faire venir la reine d'Égypte devant son tribunal, dans l'attitude d'une suppliante. Le suppliant aurait été Antoine lui-même, si Cléopâtre eût voulu se refuser à lui. Désormais, c'était la reine qui commandait. Le tout-puissant triumvir était devenu « l'esclave de l'Égyptienne », selon l'expression indignée de Dion Cassius [2].

Cléopâtre profita d'abord de son pouvoir pour faire reconnaître le fils qu'elle avait eu de César, Ptolémée-Césarion, comme héritier

1. Il ne faut pas juger Antoine uniquement sur les attaques passionnées de Cicéron. Plutarque cite de cet intrépide et excellent homme de guerre nombre de spirituelles reparties; et dans un autre ordre d'idées, sa lettre à Octave et à Hirtius, dont on trouve de longs fragments dans la *Troisième Philippique*, est l'œuvre d'un habile politique en même temps qu'un modèle de raillerie.

2. Plutarque, *Anton.*, XVIII; Dion, XLVIII, 24. Cf. Appien, V, 1, 8, 9.

légitime de la couronne d'Égypte. Le décret d'Antoine fut, à sa demande, aussitôt ratifié par ses collègues, Octave et Lépide. Antoine donnait comme prétexte à cette faveur les services rendus aux Romains par Cléopâtre pendant la guerre civile. Après avoir satisfait l'ambition de l'Égyptienne, Antoine se fit sans plus de difficulté l'exécuteur de ses vengeances. Comme la plupart des femmes, la belle reine était vindicative et, comme naguère Denys le Tyran, elle poussait la prudence jusqu'au crime. Sa sœur Arsinoé s'était évadée de Rome, où elle avait figuré dans le triomphe de César; elle habitait alors Milet. Cléopâtre, soit qu'elle craignît que, ambitieuse et intrigante comme elle s'était déjà dévoilée lors de la guerre d'Alexandrie, cette femme ne suscitât un jour quelque trouble en Égypte, ou soit tout simplement pour se venger de sa conduite passée, demanda à Antoine de la faire tuer. Un crime de plus ou de moins pesait peu à la conscience du proscripteur de l'an 711. La malheureuse Arsinoé fut égorgée dans le

temple d'Artémis Leucophryne, où elle s'était réfugiée pour échapper aux sicaires d'Antoine. Un Égyptien, réfugié en Asie Mineure, qui se faisait passer pour Ptolémée XII, noyé comme on sait dans le Nil, fut également supplicié. Cléopâtre en voulait enfin, on ne sait pour quelle cause, au Mégabyse du grand temple d'Éphèse. Antoine l'avait fait arrêter. Il ne dut la vie qu'à l'intervention des magistrats de la cité, parlant au nom du peuple ameuté pour le délivrer. Dans le même temps, Sarapion, l'ancien commandant de l'escadre égyptienne de Cypre, eut la tête tranchée par les ordres d'Antoine. Ce supplice vengeait Cléopâtre de la défection du navarque et vengeait Antoine des secours qu'il avait donnés à Cassius [1].

Lorsque Cléopâtre arriva à Tarse, dans l'été de 41, Antoine se préparait à marcher contre les Parthes. Au bout d'un mois la concentration des troupes était

1. Cf. Appien, V, 9; Josèphe, XV, 4; Dion, XLVII, 31; XLVIII, 24.

opérée, les convois étaient prêts. Rien ne retardait plus le départ de l'armée. Mais ce mois, Antoine l'avait passé avec Cléopâtre, et il l'avait trouvé bien court. N'écoutant que sa passion, il ajourna l'expédition au printemps et suivit la reine en Égypte[1].

Alors commença cette folle vie de plaisirs et de débauches, cette longue et somptueuse orgie qui, au troisième siècle de notre ère, après les Néron et les Héliogabale, était encore citée dans le monde romain, cependant asservi à toutes les corruptions et blasé sur toutes les magnificences, comme un modèle inimitable. Οἱ Ἀμιμητοβίοι : *ceux dont la vie est inimitable*, c'était là, d'ailleurs, le nom qu'avaient pris Cléopâtre et Antoine et les familiers associés à leurs plaisirs[2]. Plutarque et Dion rapportent que les fêtes suc-

1. Plutarque, *Anton.*, XXVIII ; Dion, XLVIII, 24 ; Appien, V, 11.

2. Plutarque, *Anton.*, XXVIII.

Une curieuse inscription, découverte à Alexandrie par M. C. Vescher, porte : Ἀντώνιον μέγαν ἀμίμητον..., Antoine le Grand, l'Inimitable... (*Bolletino dell Instituto di Correspondenza Archeologica di Roma*, septembre 1866.)

cédaient aux fêtes, les festins aux festins, les parties de chasse aux promenades sur le Nil. Cléopâtre ne quittait Antoine ni jour ni nuit. Elle buvait avec lui, elle jouait avec lui, elle chassait avec lui, elle assistait avec lui aux exercices militaires quand par hasard cet homme de guerre, se rappelant qu'il était soldat, pensait à faire manœuvrer ses légions. Cléopâtre, disent-ils encore, inventait sans cesse quelque nouveau divertissement, quelque plaisir imprévu. Mais cette nomenclature est bien concise, cette ébauche de description est bien timide et bien incolore pour retracer les grandioses orgies, les voluptés effrénées et les prodigalités sans nom des Inimitables. Seul des Anciens, Pline les a résumées, peut-être à son insu, par la légende plus ou moins symbolique de la perle. Un jour, conte Pline, Antoine, s'extasiant sur le luxe et la profusion d'un festin, s'écria qu'aucun autre ne pourrait le surpasser. Cléopâtre, qui prétendait toujours reculer les limites du possible, riposta que ce repas était misérable et paria que le

lendemain, elle en donnerait un où elle dépenserait dix millions de sesterces (deux millions cent mille francs). Antoine tint le pari. Le jour suivant, le festin, pour magnifique qu'il fût, n'avait rien qui le distinguât du précédent. Antoine avait beau jeu à railler Cléopâtre. « — Par Bacchus, s'écrie-t-il, » il n'y en a pas là pour dix millions de » sesterces ! — Je le sais, répond la reine, » mais ce que tu vois n'est qu'accessoire. » C'est moi seule qui boirai les dix mil- » lions. » Aussitôt Cléopâtre détache de ses oreilles une de ses perles, — les plus grosses et les plus parfaites que l'on eût jamais vues, — la jette au fond d'une coupe d'or où elle se dissout dans le vinaigre qui y était préparé, et boit d'un seul trait l'acide breuvage. Elle allait sacrifier la seconde perle, lorsque L. Plancus, juge du pari, arrêta son mouvement en déclarant qu'elle avait gagné [1].

1. Pline, IX, 35; Macrobe, II, 13. — La légende n'est peut-être pas aussi symbolique qu'elle paraît. Pline conte qu'Octave ayant trouvé la seconde perle dans le trésor de Cléopâtre, la fit scier en deux et en orna les oreilles de la Vénus du Panthéon.

Accumulez par la pensée les plus précieux matériaux, les marbres, les brèches, les granits, les bois de cèdre et d'ébène, le porphyre, le basalte, l'agate, l'onyx, le lapis, le bronze, l'argent, l'ivoire et l'or. Inspirez-vous de la puissante architecture égyptienne et de la belle architecture grecque, pensez au Parthénon et au temple de Zeus Olympien, au pavillon de Rhamsès et aux ruines d'Apollinopolis Magna. Relevez les palais royaux d'Alexandrie, qui, avec leurs dépendances, leurs jardins, leurs terrasses à étages superposés, occupent un tiers de la ville. Reconstruisez ces enceintes massives, ces doubles pylônes où aboutissent des avenues bordées de sphinx, ces obélisques, ces superbes propylées, ces salles hypostyles, larges de trois cents pieds, longues de cent cinquante, où s'élève une double rangée de colonnes qui ont dix mètres de circonférence et vingt mètres de hauteur et qui s'épanouissent en fleurs de lotos; ces sanctuaires aux parois lamées d'écaille et d'or et constellées de gemmes; ces longues pina-

cothèques, garnies des tableaux de Zeuxis, d'Apelles et de Protogène; ces thermes magnifiques, avec leurs chambres de sudation, leurs piscines d'eau chaude et d'eau froide, leurs exèdres de porphyre rouge, leurs portiques décorés de statues; ces gymnases, ces théâtres, ces hippodromes, ces stades sablés de poudre de safran ; ces tricliniums où les lits d'argent ciselé reposent sur les tapis de Babylone, ces atriums, dont le toit hypaèthre, soutenu par des colonnes corinthiennes à chapiteaux de bronze doré, s'ombrage, le jour, de velariums de pourpre, dont la soie vaut son pesant d'or, et s'ouvre la nuit sur le ciel plein d'étoiles. Faites éclore, en toute saison, dans les jardins les roses et les violettes, et jonchez de fleurs fraîches, quatre fois par jour, les pavages d'onyx et de mosaïques. Peuplez ce décor d'un monde d'esclaves, d'aulétrides, de psaltéristes, de joueuses de sambuques, de danseuses, d'atellanes, d'acrobates, de mimes, de gymnastes, de ballerines et de charmeurs de serpents. Surchargez ces tables d'huîtres

de Tarente, de murènes au garum, de bonites cuites sur des feuilles de figuier, de merles roses, de cailles, de faisans, de cygnes, de foies de canards, de bouillies de cervelles d'oiseaux, de lièvres saignants saupoudrés de coriandre, de truffes grosses comme le poing, qui passaient pour tombées du ciel, ainsi que des aérolithes, de gâteaux de miel et de fleur de farine et des plus beaux fruits du bassin méditerranéen. Que dans les cuisines, au feu d'immenses foyers, rôtissent, pour quinze convives, douze sangliers, embrochés successivement à trois minutes d'intervalle, afin que, selon la durée du repas, il y ait un de ces animaux cuit tout juste à point au moment où il le faudra servir. Rafraîchissez dans la neige le vieux cecube, le falerne de vingt ans, les vins de Phlionte, de Chio, d'Issa, le vin capiteux de Lesbos, le vin cuit de Rhodes, le vin sucré de Mitylène, le saprias qui sent la violette et le thasos « qui éveille l'amour endormi ». Allumez les flambeaux, les torches et les lustres, enroulez autour

des colonnes les rubans de feu. Faites jaillir des bouches de bronze des colosses l'eau glacée qui rafraîchit l'atmosphère et des mamelles des Isis l'eau odorante qui la parfume. Appelez les chœurs de chanteuses qui s'accompagnent sur la cythare et la harpe et les troupes de saltatrices qui dansent nues, avec des crotales d'or aux mains. Multipliez les représentations des comédiens, les farces des mimes, les exercices des jongleurs, les fantasmagories des magiciens. Donnez des naumachies dans le grand port et dans l'hippodrome des courses de quadriges et des combats de lions. Évoquez les mascarades et les cortèges où figurent autour des chars d'or de Bacchus et de Cypris quinze cents satyres, un millier d'amours et huit cents belles esclaves costumées en nymphes et en mimallones[1]. Enfin imaginez tout ce que la pompe asiatique, la grandeur égyptienne, la délicatesse et la

1. Lucain, X, v. 120-180; Pétrone, Aulu-Gelle et Athénée, *passim*.

dépravation grecques, la force et la licence romaines, réunies dans une seule femme, sensuelle et magnifique, affolées de jouissances et de somptuosités, peuvent faire avec de pareils éléments, et vous aurez l'idée, bien faible et bien vague encore, de la Vie inimitable.

Parfois Antoine et Cléopâtre se donnaient des plaisirs plus vulgaires. Déguisés, elle en servante de taverne, lui en portefaix ou en matelot, ils couraient pendant la nuit les rues d'Alexandrie, frappant aux portes, injuriant les passants attardés, entrant dans les bouges, se querellant avec les ivrognes. A la grande joie d'Antoine, ces équipées se terminaient généralement par des pugilats. Malgré sa force et son adresse, le Romain n'y avait pas toujours le dessus, et Cléopâtre attrapait bien quelques éclaboussures. Mais vainqueurs ou bâtonnés, les deux amants rentraient joyeux au palais, tout prêts à recommencer ces aventureuses expéditions. Le secret s'en répandit et, dès lors, on ménagea da-

vantage le couple royal, sans cependant lui épargner tout a fait les coups[1].

Ces folies n'indisposaient point les Alexandrins contre le triumvir autant qu'on le pourrait croire. S'ils ne l'estimaient guère, ils l'aimaient assez à cause de son accueil facile et de sa bonne humeur. « Antoine, se plaisaient-ils à dire, porte pour les Romains un masque tragique, mais il le quitte ici et prend pour nous le masque de la comédie[2]. » Les familiers et les capitaines d'Antoine, qui partagaient sans scrupule cette existence voluptueuse et effrénée, pensaient moins encore que les Alexandrins à s'en indigner. Comme Antoine lui-même,

1. Plutarque, *Anton.*, XXX. — Une autre historiette, rapportée aussi par Plutarque, nous apprend qu'Antoine se délassait des excès de la vie inimitable par des plaisirs plus tranquilles, comme la pêche à la ligne. Fort glorieux même dans les plus petites choses et humilié de ne rien prendre, il s'avisa de faire attacher sous l'eau, par un plongeur, des poissons à son hameçon. Le stratagème n'échappa pas à Cléopâtre. Le lendemain, elle fit attacher à l'hameçon un poisson salé que le triumvir retira gravement de l'eau, au milieu des éclats de rire. Du coup, Antoine renonça à la pêche.

2. Plutarque, *Anton.*, XXX.

ils étaient sous le charme ensorcelant de Cléopâtre. Ils l'aimaient, l'admiraient, souffraient de bonne grâce ses sarcasmes et ses rebuffades, et n'avaient même pas une révolte si, au milieu du repas, à un signe d'Antoine, elle quittait la salle avec lui et revenait après quelques instants reprendre sa place sur le lit tricliniaire. Ils s'ingéniaient à lui plaire et à la divertir. C'était à qui se montrerait le plus vil complaisant de la reine, *humilillimus assentator reginæ.* Pour un sourire de Cléopâtre, ils perdaient toute dignité. Un jour, L. Plancus, personnage consulaire, la tête couronnée de roseaux, une queue de poisson attachée aux reins et le corps nu peint de couleur bleue, dansa devant elle la danse de Glaukos[1].

Avec César, Cléopâtre avait joué d'instinct le rôle d'une Aspasie couronnée, charmeresse toujours, mais alliant la dignité à

1. Velléius Paterculus, II, 83; Plutarque, *Anton.*, LXIV : Dion, L, 5.

la grâce, cachant la courtisane sous la reine, chaque jour d'humeur égale, s'exprimant en termes choisis, causant politique, art, littérature, élevant sans effort ses merveilleuses facultés au niveau de l'intelligence suprême du dictateur. Avec Antoine, Cléopâtre, d'abord par calcul, ensuite par amour, joua le rôle d'une Laïs née fortuitement sur un trône. Voyant bien que les façons d'Antoine étaient grossières et brutales, qu'il avait la plaisanterie triviale et la parole fort libre, elle se mit tout de suite au même diapason. Elle tenait tête à ce grand buveur, restant jusqu'au matin devant les cratères écumants et les coupes que l'on remplissait sans cesse. Elle l'accompagnait la nuit dans les rues suspectes de Rhakotis, le vieux quartier d'Alexandrie. Elle plaisantait en termes cyniques, chantait des chansons érotiques, récitait des priapées. Elle se querellait avec son amant, provoquant et rendant les injures et les coups. Rien ne plaisait tant à Antoine que de voir cette ravissante petite main le menacer et le battre, et de retrou-

ver dans cette bouche divine, faite pour la musique des chœurs de Sophocle ou des odes de Sappho, les mots qu'il avait entendus dans les corps de garde de la porte Esquiline et dans les bouges innommables de Suburre [1].

1. Cf. Plutarque, XXVIII, XXX.

VI

Dans l'hiver de l'année 39, les événements de la guerre de Pérouse rappelèrent Antoine en Italie. Sa femme, Fulvie, avait fomenté cette guerre par ambition, par ressentiment contre Octave, et aussi, dit Plutarque, par jalousie. Elle espérait que ces troubles forceraient Antoine à quitter Cléopâtre pour venir défendre à Rome son pouvoir menacé. Fulvie avait trop bien réussi. Antoine, il est vrai, cinglait vers Brindes avec deux cents voiles, mais Octave victorieux était tout-

puissant en Italie, ses adversaires étaient dispersés ou proscrits, elle-même avait pris la fuite et allait mourir sans revoir son mari. Antoine apprit sa mort dans une relâche qu'il fit en Sicile. Cet événement, au reste, facilitait la paix. Antoine n'avait pas trempé dans la guerre de Pérouse. C'était Fulvie seule, aidée de son beau-père Antonius, qui l'avait suscitée. Elle morte, un accommodement devenait possible entre Antoine et Octave. Coccéius Nerva, Pollion et Mécène leur ménagèrent une entrevue à Brindes. Ils se réconcilièrent et firent un nouveau partage de l'empire. Octave prit l'Occident jusqu'à l'Adriatique, Antoine eut l'Orient; Lépide dut se contenter des possessions romaines de l'Afrique.

A Rome, où après tant de discordes et de sang versé, on désirait ardemment la paix, on fut heureux du traité de Brindes. Afin d'en assurer l'exécution, les amis des triumvirs pensèrent à les unir par des liens de famille. Ils mirent en avant l'idée d'un mariage entre Antoine, qui venait de perdre

sa femme, et Octavie, sœur d'Octave et veuve de Marcellus. Cette noble femme, qui joignait à une grande beauté les plus rares qualités de l'esprit, ne pouvait manquer, pensaient-ils, de fixer l'amour d'Antoine; elle maintiendrait ainsi l'harmonie entre les deux beaux-frères, au grand avantage de l'un et de l'autre et pour le bien de l'État. Octave agréa ce projet, et, malgré la passion qu'il conservait pour Cléopâtre, Antoine, en raison des avantages politiques de cette union, n'eut garde de la refuser. Les noces furent célébrées incontinent. La loi interdisait aux veuves de se remarier avant le dixième mois, mais le sénat accorda une dispense à la sœur d'Octave[1].

Antoine séjourna à Rome pendant presque toute cette année 39. Il y vivait en parfaite intelligence avec Octave et s'occupait avec lui du gouvernement de l'empire. Mais bien

1. Plutarque, *Anton.*, XXXI, XXXII; Appien, V, 42-64; Dion, XXLVIII, 27-31.

qu'il eût part égale dans l'autorité et dans les honneurs, il sentait qu'il n'était que le second à Rome. Dans son légitime orgueil de vieux soldat, d'habile homme de guerre, lieutenant de César à Pharsale et général en chef à Philippes, il se révoltait en pensant à la suprématie, consentie par tous, de cet adolescent qui venait de raser sa première barbe[1]. Un renommé devin d'Égypte, que vraisemblablement Cléopâtre elle-même avait envoyé à Rome, affermissait Antoine dans ces idées par ses prédictions et ses horoscopes. « Ton génie redoute celui d'Octave, lui répétait-il. Fier et élevé quand il est seul, il perd toute sa force quand tu te trouves près d'Octave. Ici ton astre s'éclipse. C'est loin de Rome, c'est en Orient qu'il rayonne dans tout son éclat[2]. » Une nouvelle agression des Parthes donna à Antoine un prétexte pour quitter Rome. Il partit avec Octavie et relâcha d'abord à Athènes. Il y

1. Dion, XLVIII, 44.
2. Plutarque, *Anton.*, XXXIV.

séjourna tout l'hiver de 39-38, oubliant là, non seulement les Parthes que combattait son lieutenant Ventidius, mais Alexandrie, la « vie inimitable » et Cléopâtre[1]. Sans doute, il n'aimait pas sa nouvelle épouse, la belle Octavie, autant et de la même façon qu'il avait aimé la reine d'Égypte, mais assurément il l'aimait[2]. Aussi faible de volonté que vigoureux de corps, Antoine, esclave de la femme, se laissait facilement dominer. Naguère, Fulvie l'avait asservi, plus tard Cléopâtre l'avait ensorcelé, maintenant il était sous le charme reposant d'Octavie.

A la fin de l'hiver, il partit pour une courte expédition en Syrie contre Antiochus de Commagène et revint peu de temps après à Athènes où il passa deux années. En 36, un nouveau différend s'étant élevé entre lui et Octave, à l'occasion de la campagne navale contre les pirates, dans laquelle il avait refusé de le seconder, la guerre civile

1. Plutarque, *Anton.*, XXXIV; Dion, XLVIII, 39.

2. Antoine était épris d'Octavie, dit positivement Appien, V, 75.

parut de nouveau imminente. Antoine prépara une descente en Italie, avec trois cents voiles; Octave, de son côté, réunit ses légions. Si le sang ne coulait pas encore, les épées étaient à demi hors du fourreau. Dans l'espoir d'empêcher cette guerre détestable, Octavie conjura Antoine de l'emmener avec lui en Italie. L'entrée du port de Brindes ayant été refusée à la flotte d'Antoine, ses vaisseaux vinrent mouiller devant Tarente. Octave prévenu menait à marches forcées ses troupes vers cette ville. Octavie voulut descendre seule à terre. Elle marcha au-devant d'Octave sur la route de Venouse, traversant les vedettes et les avant-gardes romaines. Octavie aborda son frère, qu'accompagnaient Aprippa et Mécène. Elle plaida avec chaleur la cause d'Antoine, et surtout conjura Octave de ne point souffrir que de la plus fortunée des femmes elle devînt la plus malheureuse. « — En ce moment, dit-elle, le monde a les yeux fixés sur moi, qui suis la femme d'un des empereurs de Rome et la sœur de l'autre.

Si les conseils de la colère l'emportent, si la guerre se déclare, il est douteux à qui de vous deux le destin donnera la victoire; mais il est certain que, quelle qu'elle soit, je serai dans le deuil et la désolation. » L'ambitieux Octave convoitait déjà la domination universelle, mais c'était un temporisateur. Il céda aux prières d'Octavie. Pour la seconde fois, cette femme, qui était le bon génie d'Antoine, maintenait la paix dans le monde romain.

Les deux triumvirs se rencontrèrent sur le rivage de Tarente et après s'être prodigué les témoignages d'affection, ils convinrent de renouveler le triumvirat pour cinq ans. Octave donna à Antoine deux légions afin de renforcer son armée d'Orient, et Antoine céda à Octave pour sa flotte de la Méditerranée cent trirèmes à éperons d'airain et vingt liburnes. C'étaient ces navires qui devaient vaincre à Actium! De Tarente, Octavie revint seule à Rome avec les deux enfants qu'elle avait eus d'Antoine. Lui s'embarqua pour l'Asie Mineure, où l'ap-

pelait la guerre contre les Parthes. Les deux époux étaient convenus de se retrouver, l'expédition terminée, soit à Athènes, soit à Rome, où Antoine comptait recevoir les honneurs du triomphe[1].

De l'hiver de 39 à l'été de 36, pendant trois longues années, Cléopâtre resta ainsi séparée d'Antoine. Elle régnait sur l'Égypte et sur Cypre, elle avait un fils de César et deux autres d'Antoine, elle possédait des revenus immenses et des trésors inépuisables; mais, dans son orgueil et dans son amour, elle souffrait de l'abandon du triumvir. Cléopâtre à vingt ans n'avait vraisemblablement pas aimé César qui en avait plus de cinquante. Elle aimait Antoine. Certes, elle s'était d'abord donnée au triumvir par calcul, mais elle n'avait pas tardé à ressentir pour ce rude guerrier, beau de la beauté d'Hercule, maître de l'Orient, entouré de tant de gloire et de tant de puissance, la

1. Plutarque, *Anton.*, XXXVI; Dion, XLVIII, 54; XLIX, 23.

passion qu'elle lui avait inspirée. Si, à la vérité, les auteurs anciens ne nous disent pas textuellement que Cléopâtre aima Antoine, les événements qu'ils rapportent, les scènes qu'ils décrivent ne permettent guère d'en douter. Il y a la logique des choses. Avec son aspect de belluaire, sa haute stature, sa large poitrine, sa crinière de cheveux noirs, ses yeux sombres, son nez d'aigle, ses traits durement accusés[1], Antoine avait sans doute une mâle séduction. Sa première femme, Fulvie, l'aima avec passion ; sa seconde femme, Octavie, l'aima autant que l'on peut aimer ; l'altière Cléopâtre, elle aussi, lui rendit amour pour amour. D'ailleurs, Shakespeare le dit, et la parole de ce grand peintre du cœur humain, de ce génie si miraculeusement compréhensif, peut bien suppléer sur ce point au silence d'un Dion Cassius ou d'un Paul Orose.

Si grande que fût la peine de cette autre

1. *Tu istis faucibus, istis lateribus, ista gladiatoria totius corporis firmitate...* Cicéron, *Philipp.* II, 25. Cf. Plutarque, *Anton.*, V.

Didon, l'esprit se refuse cependant à se l'imaginer couverte de voiles de deuil et gémissant au fond de son palais. Vraisemblablement, Cléopâtre continua sa vie fastueuse et riante, donnant au plaisir tout le temps que lui laissaient les cérémonies officielles, les audiences publiques, les conseils de gouvernement et les conférences avec les architectes et les ingénieurs. Comme tous les Ptolémées, la dernière des Lagides fut un grand constructeur. C'est du règne de Cléopâtre que date le Typhonium, à Denderah. La reine fit aussi travailler, ainsi que l'indiquent ses cartouches, au grand temple de Denderah, aux temples d'Edfou, d'Hermonthis, de Coptos, et aux monuments de Thèbes situés sur la rive gauche du Nil[1]. A Alexandrie, outre le Cæsareum qui fut à ce qu'il semble commencé par Cléopâtre, elle dut construire nombre d'édifices. Mais, comme de tant d'autres palais

1. Nous tenons ces renseignements de M. Maspero, le maître de l'égyptologie contemporaine, dont la parfaite obligeance égale le grand savoir.

et temples plus anciens, il n'en reste pas un vestige sur ce sol que les décombres des siècles ont en maint endroit exhaussé de dix mètres.

La reine s'efforça-t-elle de jouer l'indifférence en laissant Antoine sans nouvelles, ou plutôt, comme l'insinue Plutarque et comme le montre Shakespeare, multiplia-t-elle pendant ces trois années les appels désolés et les messages brûlants? Selon l'historien Josèphe, son tempérament voluptueux portait sans cesse Cléopâtre à de passagères amours[2]. Outre Cnéius Pompée, César, Dellius, Antoine et Hérode, roi des Juifs[2], les cinq amants qu'on lui connaît ou qu'on lui attribue, la reine d'Égypte aurait eu nombre de liaisons et de rencontres anonymes. Est-ce une calomnie? C'est plutôt une médisance. Quoi qu'il en soit, l'accusation de Josèphe ne prouve nullement que Cléopâtre n'aimât plus Antoine. Ces complexités du

1. Josèphe, XV, 4.

2. Sur les relations de Cléopâtre et d'Hérode, voir l'appendice VI.

cœur et des sens n'ont rien d'énigmatique.

Pour Antoine, il semble bien qu'il avait oublié Cléopâtre. Non seulement pendant les trois ans où il était resté auprès d'Octavie à Athènes et à Rome, non seulement au retour de son expédition contre Antiochus de Commagène, il n'était pas venu une seule fois en Égypte, mais même en naviguant de Tarente à Laodicée, il n'avait pas pensé à relâcher quelques jours à Alexandrie, qui se trouvait presque sur sa route. Il cingla droit sur la Syrie. Mais, par un étrange retour, à peine Antoine eut-il posé le pied sur la rive d'Asie, qu'il sentit son amour se rallumer avec la dernière violence. Il établit ses quartiers à Laodicée et dépêcha incontinent son ami Fontéius Capito en Égypte pour en ramener Cléopâtre. La reine ravie ne pensa pas à retarder son départ, afin de se faire désirer davantage, comme elle l'avait imaginé cinq ans auparavant. Elle s'embarqua en hâte et arriva à Laodicée, où elle fut reçue par son amant avec des transports

de joie. Pour lui témoigner autrement que par des baisers l'indicible bonheur qu'il avait à la revoir, il lui donna, non pas des joyaux, mais des royaumes : la Chalcide, la Phénicie, la Cœlésyrie, une grande partie de la Cilicie, le canton de Génésareth, en Judée, qui produit le baume, et l'Arabie Nabathéenne. Antoine n'avait aucunement le droit de disposer de ces territoires qui appartenaient au peuple romain ; mais, fou d'orgueil autant que d'amour, il s'écriait « que la grandeur de Rome apparaissait bien moins dans ses conquêtes et ses possessions que dans les dons qu'il en faisait[1] ».

Après quelques jours, il fallut encore se séparer, non toutefois sans s'être promis de se retrouver au printemps à Alexandrie. Antoine prit avec son armée la route de l'Arménie. Cléopâtre revint en Égypte, en

1. Plutarque, *Anton.*, XXXVII. Cf. Porphyre, *Fragm. Hist. Græc.*, III, p. 725. — Antoine fit aussi don à Cléopâtre des 300 000 manuscrits de la bibliothèque de Pergarme, pour remplacer une partie des volumes brûlés à Alexandrie pendant la guerre de César.

passant par Apamée, Damas et Pétra; elle voulait régler avec les rois de Judée et d'Arabie le montant des tributs que ces dynastes devaient lui payer chaque année pour les portions de territoire qu'Antoine lui avait données. Le roi d'Arabie promit trois cents talents (seize cent soixante mille francs). Le tribut du roi des Juifs devait être plus élevé. C'était alors Hérode, que la protection d'Antoine avait porté au trône peu d'années auparavant. Il vint à la rencontre de Cléopâtre jusqu'à Damas. D'après Josèphe, Hérode qui était fort beau, repoussa les avances impudiques de la reine et voulut même la faire tuer, pendant qu'elle était en son pouvoir, afin de délivrer Antoine de cette femme fatale. Mais ses conseillers le dissuadèrent de ce crime, lui représentant que, dans le premier moment, il aurait à craindre une terrible vengeance du triumvir[1].

Cléopâtre était de retour à Alexandrie depuis quelque temps seulement, lorsqu'elle

1. Josèphe, XV, 4.

reçut un message d'Antoine, daté de Leukokome (ville du littoral de la Syrie). Il la priait d'arriver au plus vite avec de l'argent, des vivres et des vêtements pour ses soldats dénués de toute ressource. La guerre avait été malheureuse. Dans son trop ardent désir d'aller, au printemps, retrouver Cléopâtre, Antoine avait compromis le succès de l'expédition. Parvenu en Arménie, après une marche forcée de huit mille stades, il aurait dû y prendre ses quartiers d'hiver et n'ouvrir la campagne qu'au printemps, avec des troupes reposées et dans une saison favorable. Mais, trop impatient pour subir ce long séjour, il s'engagea dans la Haute-Médie et, afin de rendre sa marche plus rapide, il laissa en arrière tout son matériel de siège sous la garde d'un détachement. Chariots, tours, catapultes, béliers de quatre-vingts pieds de long, tout fut détruit par la cavalerie parthe. Faute de ces batteries, Antoine échoua dans l'attaque de la ville de Phraata. Menacé par des forces considérables, il dut se mettre en retraite. On était

au cœur de l'hiver. Les légionnaires marchaient dans la neige au milieu des rafales glacées. Chaque matin, on trouvait des hommes morts de froid. Les vivres manquaient, les routes étaient inconnues, la redoutable cavalerie des Parthes harcelait les colonnes épuisées. Dans cette tristre retraite, à laquelle Napoléon aurait pu songer avant de passer le Niémen, Antoine recouvra son énergie et ses qualités de capitaine : insensible à la fatigue et à la faim, il se multipliait, faisant le métier d'imperator et celui de centurion. Toujours au point le plus menacé, il livra en vingt-sept jours dix-huit combats aux Parthes. Le soir, il était vainqueur ; mais, le lendemain, la bataille était à recommencer contre des forces sans cesse grossissantes. Quand Antoine gagna la côte de Syrie, son armée était réduite de soixante-dix mille à trente-huit mille hommes. Mais, plus heureux qu'avec Crassus, les Romains rapportaient leurs aigles[1].

1. Plutarque, *Anton.*, XXXVIII-LV ; Dion, XLIX, 25-31.

Cléopâtre eut beau se hâter, elle n'arriva pas encore assez vite au gré d'Antoine. Son impatience tourna en angoisse. Il s'imaginait que la reine ne répondrait pas à l'appel d'un vaincu. Accablé par la tristesse, il tomba dans une sorte de langueur. Il chercha alors à s'étourdir en buvant. Mais les plaisirs de la table, dont il avait été si cruellement privé pendant la campagne de Médie, ne réussirent pas à le distraire. Au plus fort de l'orgie, on le voyait soudain se lever, quitter ses compagnons. Il allait au bord de la mer, et y restait de longues heures les yeux fixés sur l'horizon, du côté où il attendait Cléopâtre [1].

La tant désirée arriva enfin, avec des vivres, des vêtements et environ deux cent quarante talents d'argent [2]. Les distributions aux légionnaires, la réorganisation de l'armée, le recouvrement des contributions obli-

1. Plutarque, *Anton.*, LV.

2. Plutarque, LV; Dion, XLIX, 31. — On donna trente-cinq drachmes à chaque légionnaire, et une moindre somme aux autres soldats.

gèrent Antoine à demeurer quelque temps à Leukokome. Cléopâtre y resta avec lui. Sur ces entrefaites, la nouvelle du mauvais succès de l'expédition s'étant répandue à Rome, Octavie, toujours dévouée à son mari, malgré les efforts d'Octave qui avait eu la cruauté de lui apprendre le rapprochement d'Antoine et de Cléopâtre, résolut de s'embarquer pour l'Asie. Elle pria Octave de lui donner des vaisseaux, des troupes et de l'argent. Des rapports avaient renseigné celui-ci sur la violence de la recrudescente passion d'Antoine; il accéda aux demandes d'Octavie dans l'espérance que l'accueil outrageant qu'elle recevrait de son mari la détacherait à jamais de lui et indignerait les Romains. Pour ne pas risquer de se rencontrer avec Cléopâtre, Octavie s'arrêta à Athènes d'où elle informa Antoine de son arrivée. Mais le triumvir ne voulait pas renvoyer sa maîtresse. Il écrivit à Octavie de rester à Athènes, en lui donnant pour prétexte une nouvelle expédition qu'il projetait contre les Parthes. En effet, le roi

des Mèdes, sans cesse attaqué par ces hordes turbulentes, proposait à Antoine son alliance pour les combattre. Sans s'offenser du refus d'Antoine de la recevoir, refus dont cependant elle ne se dissimulait pas le véritable motif, Octavie écrivit de nouveau à son mari. Cette lettre ne contenait aucune récrimination ; la jeune femme y demandait simplement au triumvir où elle devait faire diriger les renforts et le matériel qu'elle avait amenés pour lui. Ce convoi comprenait, outre de nombreux effets d'habillement et d'équipement, des machines de guerre, et une grosse somme d'argent, trois mille hommes d'élite, portant d'aussi belles armes que les cohortes prétoriennes. Octavie avait sacrifié une partie de sa fortune personnelle pour augmenter cet armement. Niger se chargea de la lettre d'Octavie. Reçu plusieurs fois par Antoine, qui le tenait en grande estime, il lui représenta amicalement ses torts envers Octavie, rappela les rares mérites de cette admirable femme et l'exhorta, au nom de ses intérêts si grave-

ment menacés et de sa gloire si tristement compromise, à quitter Cléopâtre[1].

Ébranlé, Antoine hésitait. Il pensa à retourner en Médie. De cette façon, il renverrait Cléopâtre en Égypte, laisserait Octavie en Grèce, et ajournerait au retour de la campagne une décision qu'il ne pouvait se décider à prendre. Mais Cléopâtre, avec la divination des femmes qui aiment, lut dans le cœur d'Antoine. Elle se vit en danger de perdre une seconde fois son amant. La reine avait encore sur Octavie l'avantage d'être près d'Antoine. Elle redoubla de sourires et de caresses, exagérant à dessein la passion, d'ailleurs très vive et très sincère, qui la possédait. Puis, aux premières ouvertures d'Antoine sur son départ pour la Médie, elle affecta une douleur mortelle. Elle ne mangeait ni ne dormait plus, passait ses jours et ses nuits dans les larmes. Son visage pâli, ses traits tirés, ses yeux battus, son regard atone, ses lèvres décolorées, frappaient tous ceux qui l'approchaient. Les

1. Plutarque, *Anton.*, LV, LVI. Cf. Dion, XLIX, 33.

femmes de Cléopâtre, ses amis, les familiers du triumvir qu'elle avait gagnés par ses flatteries et ses promesses, reprochèrent à Antoine son insensibilité. Ils l'accusaient de laisser mourir de chagrin une femme, adorable entre toutes, qui ne respirait que pour lui. « Octavie, disaient-ils, n'est unie à toi que dans l'intérêt de son frère, elle jouit de tous les avantages du titre d'épouse; et Cléopâtre, reine de tant de peuples, n'est appelée que la maîtresse d'Antoine : ἐρωμένην Ἀντωνίου. Elle ne refuse pas ce nom, elle ne s'en croit pas humiliée, elle s'honore de le porter. Son seul bonheur, sa seule ambition est de vivre avec toi. » Antoine se rendit, circonvenu par ces discours et dans la crainte que Cléopâtre, qui avait tout son cœur et à qui sa raison seule le faisait résister, ne mourût de tristesse ou ne prît du poison. Il ajourna son expédition en Asie et revint avec Cléopâtre à Alexandrie, où recommença la Vie inimitable [1].

1. Plutarque, *Anton.*, LVI-LVII. Cf. Dion, XLIX, 33.

Au commencement de l'année 34, il rejoignit ses légions en Asie. En peu de jours, il battit les Arméniens, fit prisonnier le roi et toute sa famille et réduisit le pays. Après cette glorieuse campagne, Antoine devait triompher à Rome. Mais par amour, par dévotion pour Cléopâtre, qu'il voulait associer à ces honneurs, il triompha à Alexandrie. Pour la première fois un Romain triomphait hors de Rome. C'était une insulte à la Cité qui paraissait ainsi décapitée; c'était une offense au Sénat et au Peuple, à qui seuls devait être rapporté l'honneur du triomphe.

Ce scandaleux triomphe fut de la plus grande magnificence. Dans Alexandrie, toute décorée et jonchée de fleurs, défilèrent au son des cors et des trompettes, les légionnaires, les cavaliers auxiliaires, les prêtres, les thuriféraires, les députés des villes portant des couronnes d'or, les chariots remplis de trophées, les milliers de captifs. Devant le char du triomphateur, attelé de quatre chevaux blancs, marchaient à pied le roi

Artavasde, sa femme et ses deux fils, chargés de chaînes d'or. Arrivé devant Cléopâtre qui, assise sur un trône chryséléphantin, présidait au triomphe, Antoine arrêta son quadrige et présenta à la reine les captifs royaux. Après le défilé et les sacrifices, il donna un immense banquet au peuple d'Alexandrie. D'énormes tables étaient dressées dans les jardins du palais et sur les diverses places de la ville. A la fin du repas, Antoine fit asseoir Cléopâtre sur un trône d'or et d'ivoire et se plaça lui-même sur un trône semblable. Les trompettes sonnèrent, les soldats en armes et tout le peuple se massèrent autour des deux amants. Alors Antoine proclama qu'on appellerait désormais Cléopâtre la Reine des Rois (Βασίλισσα Βασιλέων), et son fils Césarion, héritier du divin Jules, le Roi des Rois. Il leur attribua de nouveau la souveraineté de l'Égypte et de Cypre. Puis il régla publiquement le sort des trois enfants qu'il avait eus de Cléopâtre. Il donna à l'aîné, Alexandre, qu'il appelait Hélios, l'Arménie, la Médie

et le pays des Parthes; à sa sœur jumelle, Cléopâtre, qu'il appelait Séléné, le royaume de Lybie; à Ptolémée, la Phénicie, la Syrie et la Cilicie. A chaque proclamation du triumvir, les hérauts répétaient ses paroles et les trompettes sonnaient. Le même jour, Antoine présenta à l'armée et au peuple les jeunes souverains. Alexandre parut avec la robe médique et la cidaris des rois perses. Un peloton d'Arméniens lui servait de garde d'honneur. Ptolémée avait une escorte de mercenaires macédoniens, armés de sarisses de dix-huit pieds. Il portait le long manteau de pourpre, les crépides brodées d'or et le diadème de pierreries des successeurs d'Alexandre[1].

Déjà Cléopâtre avait donné l'exemple de ces mascarades. Deux ans auparavant, à son retour de Laodicée, où Antoine avait augmenté son royaume de la Phénicie, de la Chalcide, de la Cœlésyrie et de plusieurs autres contrées, elle avait donné à son règne

1. Plutarque, LIV, LIX; Dion, XLIX, 32, 40-41.

une ère nouvelle et avait pris officiellement le nom de Nouvelle Isis ou Nouvelle Déesse[1]. C'est avec l'étroite robe d'Isis et sa couronne à tête d'épervier et à cornes de vache qu'elle présidait, le sceptre lotoforme à la main, aux cérémonies publiques et qu'elle donnait ses grandes audiences[2].

Docile à ces caprices, Antoine se fit représenter dans les tableaux et les groupes statuaires sous la figure d'Osiris et de Bacchus siégeant auprès de Cléopâtre-Isis et de Cléopâtre-Sélénè. Il semblait que, ensorcelé par sa maîtresse, il reniât sa patrie pour elle. Il accepta la charge de grand gymnasiarque d'Alexandrie; il voulut que l'effigie de l'Égyptienne figurât au revers de ses monnaies impériales, il osa faire graver le nom de Cléopâtre sur les boucliers des légionnaires. Il souffrait que dans une honteuse interversion de rôle, la reine parcourût Alexandrie, assise sur une chaise curule,

1. Voir l'appendice VII.
2. Plutarque, LIX.

tandis que lui-même, portant un cimeterre oriental et une robe de pourpre à agrafes de pierreries, l'accompagnait à pied au milieu des ministres égyptiens et du troupeau abject des eunuques[1].

1. Velléius Paterculus, II, 82; Dion, L, 5; Florus, IV, 2; Servius, *Ad Æneid.*, VIII, v. 668. — Voir l'appendice VIII.

VI

Octave en déposant Lépide avait fait du triumvirat un duumvirat. L'empire se trouvait partagé entre lui et Antoine. Mais la domination de l'Orient ne satisfaisait pas plus l'orgueil d'Antoine que la domination de l'Occident ne suffisait à l'ambition d'Octave. Deux fois différée, la guerre civile demeurait inévitable. Dans son extrême prudence, Octave l'eût sans doute retardée encore; dans sa folie, Antoine la précipita. Il méprisait Octave comme capitaine. Ses flatteurs,

ses soldats, dont il était adoré, lui prédisaient la victoire. Cléopâtre, qui gardait le souvenir irrité de l'insolent accueil des Romains, brûlait de vengeance. Confiante dans l'épée d'Antoine, elle jurait déjà « par la justice qu'elle rendrait bientôt au Capitole[1] ».

Antoine commença par accabler Octave de récriminations et de sourdes menaces. Les clients d'Antoine qui étaient nombreux à Rome, des amis, des émissaires envoyés d'Égypte s'occupaient de faire valoir auprès du peuple ses griefs réels ou supposés. Octave, disaient-ils, a enlevé la Sicile à Sextus Pompée sans en partager les dépouilles avec son collègue ; il ne lui a même pas rendu les cent vingt trirèmes prêtées pour cette guerre. Il a déposé Lépide et a gardé pour lui seul les provinces, les légions, les

2. Dion, L, 5; Florus, IV, 11. « L'Égyptienne, dit énergiquement Florus, demanda pour prix de ses caresses l'empire romain à un empereur ivre : *Mulier ægyptia ab ebrio imperatore pretium libidinum romanum Imperium petit.*

vaisseaux qui avaient été assignés à ce triumvir. Il a distribué à ses propres soldats presque toutes les terres d'Italie sans rien réserver pour les vétérans d'Antoine. Tous les actes du gouvernement d'Octave étaient critiqués, incriminés. On rappelait qu'il écrasait l'Italie d'impôts, on l'accusait d'aspirer au souverain pouvoir. On allait jusqu'à dire que le véritable héritier de César était non pas Octave, son neveu, mais son propre fils Césarion, et qu'un second testament du dictateur serait produit quelque jour. Au témoignage de Dion Cassius, Antoine, en reconnaissant formellement Césarion comme fils légitime de César, avait porté au comble l'inquiétude et la colère d'Octave [1].

Cependant Octave patientait : ses armements n'étaient pas prêts et Antoine était encore populaire à Rome, où il avait conservé une nombreuse clientèle que protégeait sa femme Octavie. Malgré l'offense qu'elle avait

1. Plutarque, *Anton.*, LX, LXIII ; Dion, L, 1, 2.

reçue d'Antoine, elle lui restait entièrement dévouée. En vain, quand elle était revenue de Grèce, Octave l'avait conjurée d'oublier son mari et de quitter sa demeure; elle s'y était nettement refusée. Elle continuait à habiter cette maison fameuse, naguère propriété du grand Pompée, y élevant avec une égale tendresse les enfants qu'elle avait d'Antoine et ceux de sa première femme. Les clients d'Antoine, les amis qu'il envoyait d'Alexandrie étaient assurés de trouver près d'Octavie secours et appui. Elle obtenait même pour eux les faveurs de son frère, si irrité qu'il fût. Elle ne cessait pas, du reste, de prendre devant lui la défense d'Antoine, excusant ses folies et ses fautes, et disant qu'il serait odieux que deux grands empereurs fissent s'entre-tuer les Romains, le premier pour venger des offenses personnelles, le second à cause de l'amour d'une étrangère [1].

Octave qui avait pour devise: On fait

1. Plutarque, *Anton.*, LVIII.

assez vite ce que l'on fait bien : *sat celeriter fieri quidquid fiat satis bene* [1], semblait céder aux prières d'Octavie ; mais s'il ne se hâtait pas de déclarer la guerre, il la préparait lentement et y préparait l'opinion. Il exploitait surtout contre Antoine sa vie scandaleuse en Égypte, son asservissement à Cléopâtre. Antoine, faisait-il dire dans le Sénat, dans le peuple, dans l'armée, n'est plus un Romain ; c'est un esclave de la reine d'Égypte, l'incestueuse fille des Lagides. Sa patrie, c'est Alexandrie, dont il veut faire la capitale de l'Empire. Ses dieux, c'est Knouphis à la tête de bélier, c'est Ra au bec d'épervier, c'est l'aboyant Anubis — *latrantis Anubius*. Ses conseillers, c'est l'eunuque Mardion, c'est Charmion, c'est Iras, coiffeuse de cette Cléopâtre à qui il a promis de donner Rome [2]. Ces racontages mirent au cœur des Romains un sentiment d'horreur que l'on retrouve, vivant encore,

1. Suétone, *August.*, XXV.
2. Plutarque, *Anton.*, LX ; Dion, L, 1, 4. Cf. L, 21, 27, et Florus, IV, 11.

dans les vers des poètes du temps : « Parmi nos aigles, s'écrie Horace, le soleil voit, ô infamie, le vil drapeau d'une Égyptienne... Des Romains vendus à une femme ne rougissent pas de porter les armes pour elle... Dans l'ivresse de sa fortune et la folie de ses espérances, ce monstre — *monstrum illud* — rêve la chute du Capitole et prépare avec un troupeau honteux d'esclaves et d'eunuques les funérailles de l'Empire ! » « Ainsi, dit Properce, cette reine prostituée — *meretrix regina*, — honte éternelle du sang de Philippe, veut contraindre le Tibre à souffrir les menaces du Nil et faire reculer devant le sistre aigu la trompette romaine [1] ! »

Les consuls élus en 32, Domitius Ahéno-

1. Horace, *Carm.*, XXXVII ; *Epod.*, IX ; Properce, III, 11. — Ces vers sont postérieurs à la bataille d'Actium (31). Mais ils n'en témoignent pas moins des sentiments des Romains au début de la guerre. Si cette indignation et ces colères persistaient avec une pareille violence après la victoire, que devaient-elles être au moment du péril ? — Voir aussi les vers indignés de Lucain : *Pharsal.*, X, v. 59-62, 66, 73 : « Cette femme, honte de l'Égypte, — *dedecus Ægypti* — fatale Erynnis du Latium, incestueuse fille des Ptolémées, qui fit trembler le Capitole avec son sistre. »

barbus et C. Sossius, tous deux partisans d'Antoine, tentèrent vainement de le sauver en démasquant Octave devant le Sénat. La majorité se déclara contre eux. Redoutant la colère de l'implacable justicier de Pérouse, ils s'expatrièrent avec un certain nombre de sénateurs. Ils ne purent d'abord rejoindre Antoine, qui se trouvait en Arménie occupé à négocier le mariage de son très jeune fils Alexandre avec Jotape, fille du roi des Mèdes. Ils lui annoncèrent par une lettre qu'Octave pressait ses armements et que les hostilités étaient imminentes. Antoine, en bon capitaine, résolut pour devancer son ennemi, de porter la guerre en Italie. Il envoya incontinent Canidius, avec seize légions, sur le littoral de l'Asie Mineure, et lui-même se rendit à Éphèse où tous ses alliés furent invités à diriger leurs contingents. Cléopâtre arriva la première, avec deux cents vaisseaux de trois à dix rangs et un trésor de guerre de vingt mille talents (cent millions de francs)[1].

1. Plutarque, *Anton.*, LX ; Dion, L, 2, 3.

Il eût mieux valu pour Antoine que cette flotte demeurât dans les eaux égyptiennes, que cet argent ne fût pas retiré du trésor des Lagides, et que Cléopâtre restât à Alexandrie. L'adorable et fatale créature apporta dans le camp romain son fastueux désordre et son effréné besoin de plaisirs. A Éphèse où elle aborda, à Samos où ils allèrent ensuite, on recommença les folies d'Alexandrie. L'arrivée continuelle des rois, des gouverneurs, des députations de cités, qui amenaient à Antoine des troupes et des navires, servait de prétexte aux fêtes somptueuses et aux représentations théâtrales. Un millier de comédiens et de funambules avaient été convoqués. Alors que le monde entier, dit Plutarque, retentissait du bruit des armes et des gémissements des hommes, à Samos, on n'entendait que les rires, les flûtes et les cithares[1]. Le temps passait vite dans ces plaisirs, et il fallait ne pas perdre une heure si l'on voulait prendre l'offensive.

1. Plutarque, *Anton.*, LXI.

Jusque-là, les amis et les capitaines d'Antoine, Dellius, Marcus Silanus, Titius, Plancus, subissant eux aussi la séduction de Cléopâtre, n'avaient rien tenté pour détacher leur chef de cette femme funeste. Maintenant la grande partie allait se jouer, et dans cette partie ils mettaient comme enjeu leur vie contre la domination du monde. Ils se rendirent auprès d'Antoine. Ahénobarbus, le seul de tous les Antoniens, dit Velléius Paterculus, qui n'eût jamais salué Cléopâtre du nom de reine[1], porta la parole et déclara nettement qu'il fallait renvoyer l'Égyptienne à Alexandrie jusqu'à la fin de la guerre. Antoine le promit. Malheureusement pour lui, Cléopâtre apprit cette démarche. Moins que jamais elle voulait laisser Antoine seul, en butte aux suprêmes appels d'Octavie, son heureuse rivale de naguère ; elle connaissait trop bien l'esprit hésitant et l'âme faible d'Antoine. Aurait-il la force de se refuser à une réconciliation, désirée au camp comme à Rome, qui

1. Velléius Paterculus, II, 84.

consoliderait sa puissance menacée et assurerait la paix à l'empire? Cléopâtre gagna Canidius, le plus renommé des capitaines de l'armée d'Orient après Ahénobarbus; et à force de prières, de coquetterie, d'argent, dit-on, elle le persuada de parler pour elle. Il dit à Antoine qu'il n'était ni juste ni habile d'éloigner une souveraine qui fournissait, pour la guerre, des secours si considérables; que l'on s'aliénerait ainsi les Égyptiens dont les vaisseaux faisaient la principale force de la flotte. Il ajouta que Cléopâtre n'était inférieure pour le conseil à aucun des rois qui allaient combattre sous les ordres d'Antoine, elle qui avait longtemps gouverné seule un si grand empire et qui, depuis qu'elle vivait avec lui, avait pris une nouvelle expérience des affaires. C'était parler contre la raison, mais c'était parler selon le cœur d'Antoine. Cléopâtre resta à l'armée[1].

Sur ces entrefaites, les amis qu'Antoine

1. Plutarque, *Anton.*, LXI.

avait encore à Rome lui dépêchèrent un des leurs, Géminius, pour tenter une dernière fois de l'arracher à sa maîtresse. Géminius, après plusieurs jours, n'avait pu réussir à se trouver en tête à tête avec Antoine. Cléopâtre, qui soupçonnait le Romain d'être venu pour les intérêts d'Octavie, ne quittait pas son amant une minute. A la fin d'un souper, Antoine, ivre à moitié, somma Géminius de dire sur l'heure le motif de son voyage. « — Les choses dont j'ai à te parler, répondit Géminius irrité, ne peuvent pas se traiter après boire. Mais ce que je puis te dire, aussi bien ivre qu'à jeun, c'est que tout irait bien si Cléopâtre retournait en Égypte. » Furieuse, la reine l'apostropha : « — Tu as bien fait de parler avant que la torture t'y ait contraint. » Antoine n'était pas moins courroucé. Le lendemain, Géminius ne se sentant pas en sûreté se rembarqua pour l'Italie[1].

1. Plutarque, *Anton.*, LXV.

La vindicative Égyptienne en voulait aussi aux amis d'Antoine qui s'étaient joints à Domitius Ahénobarbus pour demander son départ. Sarcasmes, offenses, insultes, mauvais traitements, elle employa tout, si bien que Silanus, Dellius (son ancien amant, dit-on) et Plancus et Titius, tous deux personnages consulaires, abandonnèrent le parti d'Antoine. Autant pour se venger de leur ancien chef que pour se concilier leur nouveau maître, Plancus et Titius, de retour à Rome, révélèrent à Octave certaines clauses du testament d'Antoine, dont la divulgation devait achever de le perdre dans l'esprit du peuple. Antoine, reconnaissant Césarion comme fils de César, partageait l'Orient romain entre ses autres enfants et la reine d'Égypte, et ordonnait que même s'il mourait à Rome, son corps fût transporté à Alexandrie et remis à Cléopâtre. Les deux consulaires ajoutèrent qu'ils étaient certains de ces dispositions, puisque eux-mêmes, sur le désir d'Antoine, avaient lu ce testament, l'avaient scellé de leur cachet

et l'avaient déposé au collège des Vestales. Octave demanda le testament. Les Vestales déclarèrent qu'elles ne le lui remettraient pas, mais que s'il voulait le venir prendre lui-même elles ne pourraient l'en empêcher. Octave n'eut aucun scrupule. Il prit le testament et en donna lecture devant le Sénat. Les pères conscrits, il faut le reconnaître, ne furent pas moins indignés de la violation du testament d'Antoine que du contenu même de cette pièce. Mais Octave avait l'excuse d'agir pour le bien public. Cet habile et patient politique touchait enfin à son but. Il provoqua un sénatus-consulte par lequel Antoine était déposé du consulat, puis, le même jour, le 1er janvier 31, il fit déclarer la guerre, non pas à Antoine, mais à la reine d'Égypte. C'était un dernier ménagement envers l'opinion. Octave ne voulait point se donner l'odieux d'armer les Romains contre les Romains. Il savait qu'Antoine n'abandonnerait pas Cléopâtre. En menant ses légions au combat pour l'Égyptienne détestée, c'est

lui qui prendrait la responsabilité de la guerre civile [1].

Antoine et Cléopâtre passèrent à Athènes l'automne de 32 et une partie de l'hiver de 31. Tandis que leurs soldats épuisaient toutes les villes de la Grèce par d'énormes réquisitions et faisaient partout la presse pour compléter les équipages, arrachant les fils aux mères et les époux aux femmes, les deux amants menaient joyeuse vie. Toujours les spectacles, les jeux publics, les repas interminables, les orgies effrénées. Jalouse du souvenir qu'Octavie avait laissé à Athènes, où l'on parlait encore de sa beauté, Cléopâtre voulut l'effacer par son faste, ses flatteries et ses largesses au peuple. Les Athéniens peu ménagers des honneurs, déjà quelque peu surannés, dont ils pouvaient disposer, décidèrent que le droit de cité serait donné à Cléopâtre et qu'une statue lui serait érigée. Le décret lui fut apporté

1. Velléius Paterculus, II, 83; Plutarque, *Anton.*, LXIII, LXIV, LXXIVI; Dion, L, 3, 4.

par des députés au milieu desquels figurait Antoine, en qualité de citoyen d'Athènes. On en fit la lecture à la reine, après quoi on loua en d'éloquents discours ses vertus et ses mérites. La vanité de Cléopâtre était satisfaite, non pas sa haine. Elle exigea qu'Antoine répudiât Octavie, et que ce fût d'Athènes même, de cette ville où les époux avaient eu trois ans de bonheur, qu'il lui fît tenir, à Rome, l'ordre de quitter sa maison. Octavie en sortit, vêtue de deuil, les yeux remplis de larmes, emmenant les enfants d'Antoine. La malheureuse l'aimait encore[1].

1. Plutarque, *Anton.*, LXII, 15; Cf. Dion, L, 3. — Ce serait donc vraisemblablement dans l'automne de 32 qu'Antoine aurait épousé Cléopâtre. — Voir sur ce mariage l'appendice VIII.

VIII

Antoine n'avait pas renoncé à son premier projet, qui était de prévenir la concentration des forces d'Octave en portant la guerre en Italie. Mais il avait perdu bien des jours. Au printemps de l'année 31, ses troupes et ses escadres étant massées à Actium, à l'entrée du golfe d'Ambracie, il prenait ses dispositions pour le départ, lorsqu'il apprit que des vaisseaux romains rangeaient la côte d'Épire. Ce n'était que l'avant-garde de la flotte d'Agrippa, mais la

présence de cette avant-garde dans les eaux grecques prouvait que les préparatifs d'Octave étaient très avancés, sinon terminés. L'heure de le surprendre était passée. Antoine se décida à attendre, pour adopter un nouveau parti, que les Romains eussent dessiné leur plan de campagne. La flotte et l'armée restèrent à Actium. Comme le séjour en était ennuyeux et malsain, Antoine vint à Patras avec Cléopâtre[1]. Dans les premiers jours du mois d'août, il reçut la grave nouvelle que la flotte romaine venait de jeter l'ancre sur la côte d'Épire, que les troupes débarquaient et que déjà Octave était à Toryne. Antoine partit sur-le-champ pour Actium, fort ému et fort mécontent que l'ennemi eût pris position si vite et si facilement. Pendant le trajet, Cléopâtre le plaisantait sur ses inquiétudes. « Quel grand malheur, dit-elle, qu'Octave

1. Dion, L, 9. — C'est vraisemblement alors que les Patréens frappèrent la médaille à l'effigie de Cléopâtre que nous signalons dans l'appendice IV.

soit assis sur une cuiller à pot![1] » En grec, *Toryne* veut dire cuiller à pot.

L'armée d'Antoine, composée de dix-neuf légions, de douze mille chevaux et de nombreux auxiliaires ciliciens, paphlagoniens, cappadociens, juifs, mèdes, arabes, s'élevait à cent dix mille hommes. Sa flotte comptait près de cinq cents vaisseaux, à trois, cinq, huit et dix rangs. Ces derniers, construits en Égypte, étaient de véritables citadelles flottantes, surmontées de tours et munies de puissantes machines de guerre. Octave avait quatre-vingt mille fantassins recrutés en Italie, en Sicile, en Espagne et dans les Gaules, dix mille cavaliers et seulement deux cent cinquante navires, tant trirèmes à éperon que liburnes légères. Si les armées de terres présentaient un effectif à peu près égal, la disproportion était énorme entre les forces navales. Mais les navires d'Octave pouvaient compenser leur grande infériorité numérique par les qua-

1. Dion, L, 12; Plutarque, *Anton.*, LXVIII.

lités manœuvrières et l'excellence des équipages, qui tous avaient fait, sous Agrippa, la longue guerre de Sicile. Au contraire, les gens de mer d'Antoine n'étaient pas en nombre suffisant, et la plupart allaient combattre pour la première fois. Ses massifs vaisseaux évoluaient difficilement. « La mer, dit l'hyperbolique Florus, gémissait sous leur poids et le vent s'épuisait à les mouvoir[1] ».

Les Antoniens occupaient la pointe nord de l'Acarnanie, près du promontoire d'Actium, avec un fort parti détaché sur la côte d'Épire, qui y faisait face. Solidement établis dans des retranchements élevés pendant l'hiver, ils commandaient la passe étroite du golfe Ambracique, où mouillait leur flotte. Octave avait assis son camp en Épire, à peu de distance du poste avancé de l'ennemi. Antoine avait une excellente position défensive qui lui permettait de braver indéfini-

1. Plutarque, *Anton.*, LXVII; Florus IV, 11. Florus porte à quatre cents les vaisseaux d'Octave.

ment les attaques des Romains, car la passe d'Actium était inforçable; mais il se trouvait bloqué du côté de la mer d'où lui arrivaient presque tous les approvisionnements[1].

Les deux armées restèrent plusieurs jours en présence. Octave, désireux de livrer bataille, s'efforçait par toutes les démonstrations d'engager son adversaire dans une action sur terre ou sur mer. Antoine inquiet, troublé, indécis, ne pouvait se décider à prendre un parti. Il embarqua la plus grande partie de ses troupes et les fit passer sur la côte d'Épire, comme pour attaquer le camp romain, puis il se ravisa et les fit repasser en Acarnanie[2]. Les officiers d'Antoine, augurant mal des qualités tactiques de ses monstrueux vaisseaux et pleins de confiance au contraire dans la valeur de leurs légionnaires, lui conseillaient de donner la bataille sur terre. C'était le désir des soldats. Dans une inspection, il

1. Paterculus, II, 84; Dion, L. 12-13; Plutarque, *Anton.* LXVIII-LXIX, Florus, VI, 11.
2. Dion, L. 13-14.

fut interpellé par un vieux centurion tout couvert de cicatrices. — « Oh ! Empereur, te défies-tu donc de ces blessures et de cette épée, que tu mets tes espérances dans des bois pourris ? Laisse les hommes d'Égypte et de Phénicie combattre sur mer. Mais à nous autres, donne-nous la terre où nous sommes accoutumés à tenir ferme et où nous savons vaincre ou mourir [1]. »

Mais Antoine était troublé par des présages sinistres. Dans plusieurs villes, la foudre avait renversé ses statues et celles de Cléopâtre. A Albe, une statue de marbre qu'on avait érigée au triumvir fut inondée de sueur. « Signe plus effrayant encore, » dit Plutarque, des hirondelles ayant fait leur nid sous la poupe de l'*Antoniade*, la galère amirale de Cléopâtre, il survint d'autres hirondelles qui chassèrent les premières et tuèrent leurs petits [2].

Des défaites répétées dans des escar-

1. Plutarque, *Anton.*, LXX.
2. Plutarque, *Anton.*, LXVI ; Dion, L, 8, 15.

mouches aux environs d'Actium, l'abandon de Domitius Ahénobarbus qui passa soudainement à l'ennemi, la défection de deux rois alliés qui quittèrent l'armée avec leurs troupes, confirmèrent ces mauvais présages dans l'âme superstitieuse d'Antoine[1]. Il doutait du succès, il doutait de ses amis, de ses soldats, de Cléopâtre elle-même. A la voir triste, sans courage, en proie à de sombres préoccupations — car elle aussi pensait aux hirondelles de l'*Antoniade* et aux statues foudroyées[2] — il s'imagina qu'elle voulait l'empoisonner pour gagner par ce crime la faveur d'Octave. Pendant plusieurs jours, il ne prit aucune boisson, aucun aliment qu'elle ne les eût goûtés d'abord. Par pitié pour son amant, Cléopâtre se prêtait de bonne grâce à ce caprice. Un soir pourtant, à la fin du repas, elle

1. Velléius Paterculus, II, 84 ; Plutarque, *Anton.*, LXIX ; Dion, L. 13-14. — Malgré sa forte éducation philosophique, Brutus n'avait-il pas été troublé par une apparition à la veille de Philippes ?

2. Dion, L, 15. Cf. Plutarque, *Anton.*, LXIX.

détache une rose de sa couronne et l'effeuille dans une coupe qu'elle tend en souriant à Antoine. Celui-ci l'approche de ses lèvres. Elle l'arrête et fait boire le vin empoisonné à un esclave, qui roule sur le tapis, se tordant dans des douleurs mortelles. — « O Antoine ! s'écrie Cléopâtre, quelle femme tu soupçonnes. Vois que les moyens ni les occasions ne me manqueraient pour te tuer, si je pouvais vivre sans toi [1]. »

L'inquiétude et l'abattement gagnèrent l'armée, campée dans un lieu malsain et commençant à manquer de vivres [2]. Un jour, Canidius lui-même, jusque-là si ardent à combattre, conseilla d'abandonner la flotte et d'aller guerroyer en Thrace où Dikôme, roi des Gêtes, promettait d'envoyer des renforts [3]. Mais qu'avait-on besoin de renforts, puisqu'on était supérieur en nombre à l'ennemi ! Cléopâtre ouvrit un autre avis, sinon moins honteux du moins plus sensé. Fuir

1. Pline, XXI, 3.
2. Velléius Paterculus, II, 84 ; Dion, L, 15.
3. Plutarque, *Anton.*, LXIX.

pour fuir, mieux valait gagner l'Égypte que la Thrace. Elle proposa de laisser une partie des troupes en Grèce pour tenir garnison dans les villes fortifiées, d'embarquer les autres sur les vaisseaux et de faire voile vers l'Égypte en passant au travers de la flotte d'Octave. Après de nouvelles hésitations, Antoine adopta ce projet, bien qu'assurément il lui répugnât de fuir devant une armée dont il méprisait le chef. Tout porte à croire, d'ailleurs, qu'Antoine espérait détruire la flotte romaine dans le combat naval qu'allait nécessiter la sortie du goulet d'Actium. S'il avait la victoire, il serait maître de regagner sa station et d'attaquer l'armée d'Octave démoralisée. Si le combat restait indécis — car avec une flotte aussi puissante, il ne pouvait admettre l'hypothèse d'une défaite — il cinglerait vers l'Égypte. La retraite ne serait qu'un pis-aller[1].

La désertion et les maladies avaient beaucoup diminué la chiourme. Antoine se dé-

1. Dion, L, 14, 15. Cf. 19, 30, 31, et Plutarque, *Anton.*, LXX.

cida à brûler cent quarante vaisseaux pour compléter avec leurs équipages ceux du reste de la flotte. Vingt-deux mille légionnaires, auxiliaires et frondeurs furent embarqués[1]. Afin de ne pas enlever le courage aux soldats et aux gens de mer, on leur cacha que ces préparatifs de combat étaient plutôt des préparatifs de retraite. Le secret fut si bien gardé que les pilotes s'étonnèrent de recevoir l'ordre d'emporter les voiles. Ils rappelèrent que pour combattre on manœuvrait seulement à la rame. Antoine fit répandre le bruit que l'on prenait les voiles afin de mieux poursuivre l'ennemi après la victoire[2].

Le 2 septembre, au matin, les vaisseaux d'Antoine, formant quatre grosses divisions, franchirent le chenal d'Actium et, après avoir débouché, se rangèrent en bataille, face à la flotte d'Octave, qui les attendait à huit ou dix stades du rivage. Du côté des Antoniens, l'aile droite était com-

1. Plutarque, *Anton.*, LXX ; Dion, L, 15.
2. Plutarque, *Anton*, LXX; Dion, L, 15.

mandée par Antoine, et Publicola ; le centre, par Marcus Justéius et Marcus Octavius; la gauche, par Cœlius. Cléopâtre se tenait en réserve avec soixante vaisseaux égyptiens. Du côté des Romains, Octave commandait l'aile droite, Agrippa l'aile gauche et Arruntius le centre. Vers midi, l'action s'engagea. Les troupes de terre, qui se tenaient en armes et immobiles près du rivage, ne virent pas, comme dans les autres combats, les galères fondre les unes sur les autres en cherchant à se frapper avec les éperons d'airain. A raison de leur marche lente, les lourds vaisseaux d'Antoine ne pouvaient donner de la proue avec cette impétuosité qui fait la puissance du choc, et les légers navires des Romains craignaient de briser leurs rostres contre ces énormes bâtiments, construits de fortes poutres reliées par des cottières de fer. C'était comme une succession de sièges, comme une combat de citadelles mouvantes contre des tours mobiles. Trois ou quatre galères romaines se réunissaient pour attaquer un seul des vais-

seaux d'Antoine, si grands, dit Virgile, qu'on eût cru voir les Cyclades nageant sur les eaux. Les soldats jetaient des grapins, lançaient des flèches enflammées sur les tillacs, attachaient des brûlots aux carènes, montaient à l'abordage, tandis que les puissantes batteries, disposées au sommet des tours du bâtiment attaqué, faisaient pleuvoir sur les assaillants une grêle de traits et de pierres. Tout d'abord, l'aile droite romaine, commandée par Octave, plia sous l'effort de la division de Cœlius. A l'autre extrémité du champ de bataille, Agrippa ayant dessiné un mouvement tournant pour envelopper Antoine et Publicola, ceux-ci marchèrent par leur droite et découvrirent ainsi le centre de la ligne. Les rapides liburnes en profitèrent pour aborder les vaisseaux des deux Marcus, derrière lesquels se trouvait la réserve de Cléopâtre[1].

1. Velléius Paterculus, II, 85; Plutarque, *Anton.*, LXXI, LXXII; Dion, XXXI, XXXIII; Florus, IV, 11. Cf. Virgile, *Æn.*, VIII, v. 670-700.

Succès et échecs se compensaient. Dans les deux partis on combattait avec une égale fureur et la victoire restait incertaine. La nervosité de Cléopâtre allait tout perdre. Depuis plusieurs heures, elle était dans la fièvre et dans l'angoisse. Du pont de l'*Antoniade*, elle suivait anxieusement des yeux les mouvements des vaisseaux. D'abord elle avait espéré la victoire. Maintenant, épouvantée par le tumulte et les clameurs, elle ne souhaitait plus que fuir. Elle attendait avec une impatience, qui s'accroissait de minute en minute, le signal de la retraite. Soudain, elle voit l'aile droite s'éloigner vers la côte d'Épire, l'aile gauche gagner le large, et le centre, le centre qui la protège, attaqué, abordé, désuni, rompu, percé par les liburnes romaines. Alors, « pâle de sa mort prochaine », — *pallens morte futura*[1], — n'écoutant plus que sa peur, Cléopâtre fait hisser les voiles, et avec ses soixante vaisseaux elle passe au travers des combat-

1. Virgile, *Æn.*, VIII, v. 709.

tants et s'enfuit vers la haute mer[1]. Au milieu du combat, Antoine aperçoit le mouvement de l'escadre égyptienne. Il reconnaît les voiles de pourpre de l'*Antoniade*. C'est Cléopâtre qui fuit, en lui enlevant au moment décisif sa puissante réserve. Mais la reine n'a pu ordonner la retraite. C'est lui seul qui en devait donner le signal. Il y a une méprise, un faux mouvement, une panique. Antoine fait à son tour hisser les voiles de sa galère, il s'élance à la suite de Cléopâtre. Il ramènera les vaisseaux égyptiens et rétablira les chances de la bataille. Mais, avant de rejoindre l'*Antoniade*, le malheureux a réfléchi. Cléopâtre l'a abandonné par lâcheté ou par trahison. Il ne ramènera à Actium ni elle ni ses vaisseaux. Il pense à retourner au combat, qui n'est plus qu'une déroute, pour se faire tuer avec ses soldats. Mourir sans revoir Cléopâtre ! il ne le peut pas. Une force fatale l'entraîne sur les traces de

1. Velléius Paterculus, II, 83; Plutarque, *Anton.* LXXXIII; Florus, IV, 11; Dion, L, 33. — Voir l'appendice IX.

cette femme. Il aborde l'*Antoniade*, mais alors la honte de lui-même l'envahit. Il refuse de voir la reine. Il va s'asseoir à la proue du vaisseau et y reste trois jours et trois nuits, la tête dans ses mains [1].

1. Velléius Paterculus, II, 85; Plutarque, *Anton.*, LXXIII, LXXIV; Florus, IV, 11; Dion, L, 33.

IX

La flotte égyptienne et un certain nombre d'autres vaisseaux qui avaient suivi les fugitifs relâchèrent au port de Cænopolis, près du cap Tenare. Dix fois repoussées par le silence obstiné d'Antoine, les femmes de Cléopâtre parvinrent enfin à amener une entrevue entre les deux amants. Ils soupèrent et passèrent la nuit ensemble[1]. Ô misérable faiblesse humaine !

1. Plutarque, *Anton.*, LXXIV, LXXV ; Dion, L, 5.

Plusieurs amis, échappés à la défaite, apportèrent des nouvelles. La flotte avait résisté longtemps, mais tous les vaisseaux qui n'étaient pas coulés ou brûlés étaient maintenant au pouvoir d'Octave. L'armée gardait ses positions et paraissait vouloir rester fidèle. Antoine envoya sur-le-champ des courriers et Canidius avec ordre de ramener ces troupes, et lui-même s'embarqua pour la Cyrénaïque où il avait laissé plusieurs légions. Un de ses vaisseaux portait ses bijoux, ses objets précieux et toute la vaisselle d'or et d'argent qui lui avait servi à traiter les rois alliés. Avant de quitter Cænopolis, Antoine partagea ces richesses entre quelques amis qu'il contraignit à chercher asile en Grèce, refusant de les laisser suivre plus longtemps sa fatale destinée. En se séparant d'eux, il les raisonnait amicalement, les consolait et souriait à leurs larmes d'un sourire triste et bienveillant[1].

Cléopâtre avait quitté la Grèce plusieurs

1. Plutarque, *Anton.*, LXXV.

jours avant Antoine. Elle était pressée de retourner en Égypte, craignant que la nouvelle du désastre d'Actium n'y provoquât une révolution. Afin de donner le change au peuple pour quelques jours et d'avoir ainsi le temps de prendre ses mesures, elle entra dans le port d'Alexandrie avec l'appareil du triomphe. Ses vaisseaux, la proue ornée de couronnes, retentissaient des chants de victoire, des accords des flûtes et des sistres. Dès qu'elle fut réinstallée dans le palais, Cléopâtre fit mettre à mort plusieurs personnages dont elle redoutait les intrigues. Ces supplices, qui profitaient au trésor royal, car la mort des coupables ou prétendus tels entraînait la confiscation de leurs biens, délivrèrent Cléopâtre des craintes d'une révolution immédiate. Mais la reine n'en gardait pas moins l'effroi de l'avenir. Elle restait sous l'impression de sa terreur d'Actium. Parfois, hantée par l'idée du suicide, elle voulait une mort fastueuse comme l'avait été sa vie. Elle fit construire au bord de la mer, à la pointe du cap

Lochias[1], un immense tombeau pour s'y brûler avec ses trésors. Un autre jour, elle pensait à la fuite. Par ses ordres, un certain nombre de ses plus gros vaisseaux furent transportés, à grand renfort de bras, de machines et de bêtes de somme, de l'autre côté de l'isthme, dans la mer Rouge. Elle rêvait de s'embarquer avec toutes ses richesses et d'aller recommencer, dans quelque contrée inconnue de l'Asie ou de l'Afrique, une nouvelle existence voluptueuse et magnifique[2].

Antoine ne tarda pas à revenir à Alexandrie. Il était dans le plus morne découragement. Son armée d'Acarnanie, abandonnée par Canidius qui avait pris la fuite, s'était rendue à Octave après sept jours d'hésitation. En Cyrénaïque, il n'avait pas même pu voir son lieutenant Scarpus, qui, ayant pris parti pour les césariens, l'avait menacé de

1. Près du temple d'Isis Lochias. Cf. Plutarque, *Anton.*, LXXXII, XCIV; et Néroutsos-Bey, *l'Ancienne Alexandrie*, p. 58-59.

2. Plutarque, *Anton.*, LXXVII, LXXXII; Dion, L, 5.

le faire tuer. Hérode, sa créature, qu'il avait fait roi des Juifs, avait envoyé sa soumission au vainqueur d'Actium. Partout la défection, chez les alliés comme dans les légions. Antoine en arrivait à douter même de Cléopâtre. C'est à peine s'il voulut la voir. Irrité contre la cruauté des dieux et plus encore contre la perfidie des hommes, il résolut de passer dans la solitude les tristes jours que ses ennemis lui laisseraient à vivre. L'histoire de Timon, le misanthrope d'Athènes, qu'on lui avait contée en des temps plus heureux, lui revint à la mémoire. Décidé à vivre comme Timon, il s'établit sur le môle désert du Posidion, et s'occupa d'y faire élever une tour qu'il voulut appeler le Timonion [1].

Cléopâtre ne s'abandonnait pas si facilement à la destinée. Sujette, au moment du péril, à des défaillances de courage auxquelles Antoine était inaccessible, le danger

1. Strabon, XVII, 9; Plutarque, *Anton.*, LXXVI, LXXVII; Dion, L, 5.

immédiat passé, elle recouvrait son énergie. Avec l'imagination emportée qu'avait Cléopâtre, elle ne pouvait désespérer ni tout à fait ni longtemps. Elle apprit que ses vaisseaux, transportés dans la mer Rouge, venaient d'être brûlés par les Arabes. La fuite lui était interdite; elle organisa la résistance. Tandis qu'Antoine perdait son temps à jouer au misanthrope, la reine levait de nouvelles troupes, équipait de nouveaux vaisseaux, négociait de nouvelles alliances, réparait les fortifications de Péluse et d'Alexandrie, distribuait des armes au peuple, et, pour animer les Alexandrins à la défense de leur ville, elle faisait inscrire son fils Césarion sur le rôle de la milice. Antoine admira le courage et l'activité de Cléopâtre. Sollicité par ses amis et d'ailleurs las de la solitude, il rentra au palais. La reine le reçut comme aux jours fortunés où il revenait de Cilicie ou d'Arménie. Il y eut encore avec les amis de la dernière heure des banquets, des fêtes, des orgies. Seulement, les Inimitables changèrent de

nom. Ils s'appelèrent les Inséparables dans la mort : οἱ συναποθανουμένοι [1].

Le choix de ce nom funèbre, pris autant par résignation que par bravade, révèle assez l'état d'esprit des deux amants. Antoine, il semble, n'espérait plus. Cléopâtre gardait encore l'espoir, mais avec des intermittences de sombre découragement. Ces jours-là, elle descendait dans les cryptes du palais, près des prisons des condamnés à mort. Des esclaves les tiraient par groupes de la geôle pour essayer sur eux les effets des poisons. Cléopâtre assistait avec une curiosité plus douloureuse encore que cruelle à la terrible agonie des patients. Les expériences recommençaient souvent, car la reine ne pouvait trouver le poison qu'elle rêvait, le poison qui foudroie sans secousse et sans souffrance. Elle remarquait que les toxiques violents tuaient vite mais avec d'atroces tortures, et que les poisons moins énergiques donnaient d'interminables agonies.

1. Plutarque, *Anton.*, LXXIX; Dion, LI, 6, 7; Florus, IV, 11.

Cléopâtre pensa aux piqûres des serpents. Après de nouveaux essais, elle reconnut que le venin d'une vipère d'Égypte, nommée *aspis* en grec, ne causait ni convulsion ni aucune sensation pénible et amenait, par l'assoupissement de plus en plus profond, une mort douce, semblable au sommeil [1]. Quant à Antoine, comme Caton et comme Brutus, il avait son épée.

Au milieu de ces préparatifs de défense et de ces préparatifs de mort, les vaincus d'Actium pensèrent à négocier avec leur vainqueur. Octave, d'abord rappelé à Rome par la menace d'une sédition chez les Vétérans, s'était, dans le courant de l'hiver, rendu en Syrie où se concentraient ses troupes. Antoine lui écrivit. Il rappelait leur ancienne amitié, alléguait ses services, s'excusait de ses torts, et terminait en s'engageant à déposer les armes sous la condition de vivre à Alexandrie comme un simple particulier. Octave ne daigna pas répondre.

1. Plutarque, *Anton.*, LXXX. Cf. Rabirius, *de Bello Actiaco*, fragm., V-VII.

Il ne répondit pas davantage à une seconde lettre dans laquelle Antoine proposait de se tuer, pourvu que Cléopâtre continuât de régner sur l'Égypte. La reine, de son côté, et à l'insu d'Antoine, dépêcha un messager à Octave avec de riches présents. Moins généreuse que son amant, qui offrait sa vie pour lui assurer la couronne, elle séparait sa cause de la sienne. L'envoyé égyptien représenta à Octave que sa haine pour Antoine ne devait pas s'étendre à la reine, qui était innocente des derniers événements. C'est Rome, disait-il, qui a déclaré la guerre à l'Égypte pour en finir avec Antoine. Provoquée et menacée, Cléopâtre n'a-t-elle pas été contrainte d'armer pour sa défense? Mais maintenant qu'Antoine est vaincu, réduit à s'enfuir ou à se donner la mort, les Romains peuvent sans péril se montrer cléments envers Cléopâtre et lui laisser le trône. Ils y ont plus d'intérêt qu'à forcer cette puissante reine à une lutte désespérée[1].

1. Plutarque, *Anton.*, LXXX, LXXXI; Dion, LI, 6, 8.

Octave se considérait déjà comme le maître de l'Égypte — et du monde. Il ne craignait pas le tronçon d'épée qui restait dans la main d'Antoine, et il craignait moins encore les débris de l'armée de Cléopâtre et les épaves de sa flotte. Mais deux choses demeuraient hors du pouvoir du tout-puissant empereur : l'immense trésor de Cléopâtre qu'il avait escompté pour payer ses légionnaires, et Cléopâtre elle-même qu'il voulait faire figurer dans son triomphe. Cléopâtre pouvait échapper au Romain par la mort, le trésor par le feu. Les traîtres et les espions ne manquaient point dans Alexandrie. Octave savait par leurs rapports que la reine expérimentait des poisons et qu'elle avait amoncelé toutes ses richesses dans son futur tombeau. Il se vit réduit à ruser avec l'Égyptienne. Il accepta ses présents, et se croyant autorisé par les paroles de l'ambassadeur à proposer un pareil marché, il dit que si la reine faisait tuer Antoine, elle conserverait la royauté. Peu de jours après, craignant que cette diplo-

matie quelque peu brutale restât sans effet sur Cléopâtre, Octave lui dépêcha Thyréus, un de ses affranchis. En Égypte, Thyréus parla haut, devant Antoine et à la cour, du juste ressentiment d'Octave et de ses arrêts sévères, mais ayant obtenu sans peine une audience secrète de Cléopâtre, il lui dit que son maître l'avait chargé de l'assurer de nouveau qu'elle n'avait rien à craindre. Pour la convaincre, il feignit de lui révéler qu'Octave l'aimait comme naguère l'avaient aimée et César et Antoine. Cléopâtre eut plusieurs entretiens avec Thyréus et lui témoigna publiquement beaucoup d'amitié. Antoine prit l'éveil et soupçonnant chez Cléopâtre, soit la femme, soit la reine, il usa de ce qui lui restait de pouvoir pour se venger de Thyréus. Au mépris de sa qualité d'ambassadeur, il le fit battre de verges et le renvoya tout sanglant à son maître [1].

La colère d'Antoine prouve que Cléopâtre

1. Plutarque, *Anton.*, LXXX, LXXXI ; Dion, LI, 6-9.

n'avait pas écouté sans attention les confidences de Thyréus. Une femme croit aisément à ces sortes de déclarations, surtout quand elle a été beaucoup aimée. Cléopâtre, il est vrai, avait alors trente-sept ans, mais en gardait-elle moins de confiance en sa beauté, si souvent victorieuse? Il est vrai aussi qu'elle savait qu'Octave ne l'avait jamais vue, sauf, peut-être, treize ans plus tôt, à Rome, après la mort de César. Mais son universelle renommée de séduction ne suffisait-elle pas à inspirer sinon précisément l'amour, du moins un vague désir et une ardente et attractive curiosité? Cléopâtre avait aimé Antoine avec passion, mais, autant que sa force et sa mâle beauté, la gloire et la puissance du triumvir avaient provoqué, affermi, exalté cet amour. Maintenant, Antoine était vaincu, fugitif, trahi par ses amis, abandonné par ses légions; lui-même sans espérance et sans courage, semblait se courber sous la destinée. Sa ridicule retraite dans le Timonion, après la défaite d'Actium, alors que Cléopâtre prise d'une activité

fébrile préparait tout pour une suprême défense, avait mis au cœur de la reine plus de mépris que de pitié. Les femmes ne comprennent ni ne pardonnent ces crises de découragement qui à certains jours abattent les plus vaillants. Si peu d'amour qu'elle conservât pour son amant et si troublée qu'elle fût par les révélations de Thyréus, Cléopâtre ne pensait cependant pas à faire tuer Antoine, ou à le livrer à Octave. Mais qu'Antoine menacé dans Alexandrie, abandonné par ses derniers légionnaires, et n'ayant plus que des troupes égyptiennes d'une fidélité suspecte, s'enfuît en Numidie ou en Espagne et la délivrât de lui, c'est peut-être ce qu'elle ne pouvait se défendre d'espérer.

Vers le milieu du printemps de l'année 30, on apprit à Alexandrie qu'une armée romaine avait franchi la frontière occidentale de l'Égypte. Antoine rassembla quelques troupes et marcha à la rencontre de l'ennemi. Une bataille s'engagea sous les murs de la ville forte de Parætonium, qui

était déjà tombée au pouvoir des Romains. Antoine, luttant avec une poignée d'hommes, fut repoussé. Quand il revint à Alexandrie, Octave n'en était plus qu'à deux marches. Pendant que son lieutenant, Cornélius Gallus, pénétrait en Égypte par la Cyrénaïque, lui-même y était entré par la Syrie et avait pris Péluse après une résistance feinte ou réelle, mais en tous cas fort courte. A la nouvelle de la reddition de Péluse, les derniers Romains restés dans le parti d'Antoine crièrent à la trahison, disant que Séleucus avait livré la ville d'après les ordres mêmes de Cléopâtre. Est-il vrai que la reine eût donné de pareilles instructions? On en peut douter. Toutefois, le trouble d'esprit où se trouvait alors Cléopâtre et ses secrètes espérances provoquent ces soupçons. Pour se justifier, l'Égyptienne remit à Antoine la femme et les enfants de Séleucus et lui proposa de les faire mettre à mort. C'était donner une preuve très peu certaine de son innocence. Antoine dut s'en contenter. Sa colère tomba devant les protestations de

Cléopâtre et les larmes, vraies ou fausses, qu'elle versa devant lui[1]. Au reste, il n'était plus temps de récriminer : il fallait combattre.

Octave avait assis son camp sur des hauteurs, à vingt stades à l'est d'Alexandrie. Antoine ayant poussé en personne une forte reconnaissance de cavalerie dans cette direction, se heurta, non loin de l'Hippodrome, contre toute la cavalerie romaine. Un furieux combat s'engagea où malgré leur grande supériorité numérique, les Romains furent rompus et mis en pleine déroute. Antoine les poursuivit jusqu'aux retranchements du

1. Plutarque, *Anton.*, LXXXII ; Dion, LI, 9 ; Florus, IV, 11. — Dion accuse formellement Cléopâtre d'avoir livré Péluse. Plutarque, plus circonspect et en général plus véridique, dit seulement qu'elle en fut soupçonnée. Rabirius ni Florus ne parlent de cette trahison. Rabirius dit, au contraire (fragm. I-II), que l'assaut de Péluse fut meurtrier et qu'après la prise de cette ville les légionnaires furieux voulaient la démolir et qu'ils en furent empêchés par un discours de César. Mais le poète Rabirius n'est point digne de foi et, dans un poème écrit à la louange d'Octave, il eût été bien mauvais courtisan en disant que l'empereur avait dû ses succès à la trahison.

camp, puis il rentra dans la ville, retrempé par cette victoire, peu importante, sans doute, mais brillante cependant et de bon augure. Il sauta à bas de son cheval devant le palais, et sans prendre le temps de quitter ses armes, il courut, casqué, cuirassé, encore couvert de sang et ruisselant de la sueur du combat, embrasser Cléopâtre. La reine, s'abusant sur l'importance de cette escarmouche, se sentit renaître en même temps à l'espérance et à l'amour. Elle retrouvait son Antoine, son empereur, son dieu de la guerre. Elle se jeta avec passion au cou d'Antoine, se meurtrissant les seins contre sa cuirasse. En cette minute d'effusion sincère, elle se reprocha douloureusement, si elle l'avait commise, la trahison de Péluse ; et les confidences qu'elle avait souffertes de l'envoyé d'Octave lui revinrent à la pensée comme un poignant remords. Cléopâtre voulut passer les soldats en revue. Elle les harangua, et s'étant fait désigner celui qui s'était montré le plus vaillant,

elle lui donna une armure d'or massif[1].

Antoine revenu à l'espoir n'avait plus l'idée de négocier. Dans cette même journée, il envoya un héraut à Octave, mais c'était pour l'inviter à vider leur querelle dans un combat singulier, en présence des deux armées. Octave répondit dédaigneusement « qu'Antoine avait plus d'un autre chemin pour aller à la mort ». Cette parole, qui indiquait tant d'assurance chez son ennemi, frappa Antoine comme un présage funeste. Soudain précipité de ses espérances chimériques, il vit sa situation dans sa sombre réalité. Résolu, cependant, à livrer le lendemain une dernière bataille, il commanda un repas somptueux. « Demain, dit-il, il sera peut-être trop tard! » Le souper fut triste comme un banquet de funérailles. Les rares amis qui lui étaient restés fidèles, gardaient un silence oppressé; quelques-uns pleuraient. Antoine, affectant une confiance qui n'était plus en lui, leur dit pour

1. Plutarque, *Anton.*, LXXXII; Dion, LI, 10.

les ranimer : — « Ne croyez pas que je ne chercherai demain qu'une mort glorieuse : Je combattrai pour la vie et pour la victoire[1]. »

Au point du jour, tandis que les troupes prenaient leurs positions face au camp romain et que la flotte égyptienne qui devait concourir à l'action en attaquant la flotte d'Octave, doublait le cap Lochias, Antoine se posta sur une éminence d'où il dominait la plaine et la mer. Les vaisseaux égyptiens s'avancèrent en ordre de bataille contre les liburnes romaines, mais, arrivés à deux portées de flèche, les rameurs élevèrent en l'air leurs grands avirons. Le salut fut rendu par les Romains, et aussitôt les deux flottes, se mêlant et n'en faisant plus qu'une seule, voguèrent de conserve, la proue tournée vers le port. Presqu'au même moment, Antoine voit sa cavalerie, — cette cavalerie qui la veille s'est si intrépidement battu, — s'ébranler sans ordres et passer du côté d'Oc-

1. Plutarque, *Anton.*, LXXXII.

tave. Dans les lignes romaines, les trompettes et les cors sonnent l'attaque; les légions s'élancent en avant aux cris accoutumés : *Cominus! Cominus!* (De près!) L'infanterie d'Antoine n'attend pas le choc; elle se débande et se précipite vers la ville en entraînant son chef dans sa déroute. Antoine, ivre de fureur, proférant les menaces et les imprécations, frappant les fuyards du tranchant comme du plat de l'épée, rentre dans Alexandrie en criant qu'il est trahi par Cléopâtre, livré par cette femme à ceux qu'il n'a combattus que pour l'amour d'elle[1].

Cléopâtre n'avait plus le pouvoir de trahir ou de sauver Antoine. Elle-même, la Nouvelle Déesse, la Reine des Rois, elle était abandonnée par son peuple, comme lui, le grand capitaine, était abandonné par son armée. Leur cause était perdue; qui aurait voulu s'y dévouer? Dans la journée et dans la nuit précédentes, des émissaires d'Octave

1. Plutarque, *Anton.*, LXXXIII. Cf. Dion, LI, 10.

avaient travaillé les légionnaires et les Égyptiens, promettant aux uns l'amnistie, aux autres la sauvegarde. Le valeureux cavalier à qui, la veille, Cléopâtre avait donné une armure d'or, n'avait même pas attendu le matin pour passer dans les lignes romaines; dans la nuit même il avait déserté[1] !

A la vue des fuyards qui débouchent dans la ville, comme un torrent, Cléopâtre s'épouvante. Elle sait les soupçons d'Antoine, elle connaît ses terribles accès de colère. Déjà elle est familiarisée avec la mort, mais elle veut la mort la plus douce, la mort sœur du sommeil. Sa chair frissonne et se révolte à la pensée du glaive d'Antoine. Elle a la vision de hideuses blessures. Elle frappée au sein, au ventre, au visage peut-être! Quant à tenter de calmer la fureur d'Antoine, la reine n'en a ni la force ni le courage. Éperdue, Cléopâtre quitte le palais avec Iras et Charmion; elle se retire dans son tombeau, en fait fermer la

1. Plutarque, *Anton.*, LXXXII.

porte, et afin d'ôter à Antoine l'idée de forcer ce refuge, elle ordonne qu'on lui dise qu'elle est morte[1].

Antoine, qui court comme un fou dans les salles désertées du palais, apprend la nouvelle. Sa colère se fond en larmes. « — Qu'attends-tu de plus, Antoine? s'écrie-t-il, la fortune t'arrache le seul bien qui te faisait aimer la vie. » Il commande à son affranchi Éros de le tuer. Puis, en dégrafant sa cuirasse, il adresse ce dernier adieu à Cléopâtre : — « O Cléopâtre, je ne me plains plus d'être privé de toi, puisque dans un instant je vais te rejoindre. » Éros, cependant, a tiré son épée, mais au lieu de frapper Antoine, il se frappe lui-même. « — Brave Éros, dit Antoine, en le voyant tomber mort à ses pieds, tu me montres

1. Plutarque, *Anton.*, LXXXIV. Cf. Dion, LI, 10. — Dion prétend que Cléopâtre avait trahi Antoine à Alexandrie comme à Péluse et qu'elle lui fit annoncer sa mort afin de le pousser au suicide et de livrer son corps à Octave. Une fois pour toutes, nous suivons le récit de Plutarque qui paraît infiniment plus vraisemblable. La prise d'Alexandrie eut lieu le 1er août, 30 av. J.-C.

l'exemple. » Il s'enfonce son épée dans la poitrine et s'affaisse sur un petit lit[1].

Après quelques minutes, Antoine reprend ses sens. Il appelle des esclaves, des soldats, supplie qu'on l'achève. Personne n'ose exaucer sa prière, et on le laisse seul, hurlant et se débattant sur le lit. Pendant ce temps, on a averti la reine. Sa douleur est profonde et ardente, et d'autant plus cruelle qu'il s'y mêle le remords. Elle veut revoir Antoine. Elle ordonne qu'on le lui amène vivant ou mort. Diomède, le secrétaire de Cléopâtre, court au palais. Antoine n'a plus qu'un souffle de vie; la joie d'apprendre que la reine n'est pas morte le ranime. « Il se lève, dit Dion Cassius, comme s'il pouvait encore vivre! » Des esclaves le portent dans leurs bras. Pour presser la marche, les supplications, les invectives, les menaces sortent de sa bouche avec les hoquets de l'agonie. On arrive devant le

1. Plutarque, *Anton.*, LXXXIV. Cf. Vellérius Paterculus, II, 87. Dion. LI, 10 et Florus, IV, 11.

tombeau. La reine se tient penchée à une fenêtre de l'étage supérieur. De peur d'une surprise, elle ne fait pas lever la herse, mais elle jette des cordes à terre et ordonne qu'on y attache Antoine. Puis aidée de ses deux femmes, Iras et Charmion, les seules personnes qu'elle ait amenées dans le mausolée, elle commence à le hisser vers elle. « Ce n'était point aisé pour des femmes, remarque Plutarque, que de monter ainsi un homme de la stature d'Antoine. Jamais, au dire des témoins, on ne vit spectacle plus émouvant et plus digne de pitié. Cléopâtre, les bras roidis et la face contractée, tirait les cordes avec effort, tandis qu'Antoine tout ensanglanté et près de mourir, se soulevait autant qu'il le pouvait et tendait vers elle ses mains défaillantes[1] ».

Enfin Cléopâtre attira Antoine à elle et le déposa sur un lit, où elle le tint longtemps embrassé. Sa douleur s'épanchait en pleurs, en sanglots, en baisers désespérés. Elle

1. Plutarque, *Anton.*, LXXXV. Cf. Dion, LI, 10.

appelait Antoine son époux, son maître, son empereur. Elle meurtrissait ses seins, y enfonçait les ongles, puis elle se rejetait sur lui, baisait sa blessure, en essuyait le sang avec son visage. Antoine s'efforçait de la calmer et de la consoler et l'engageait à veiller à sa sûreté. Dévoré par la fièvre, il demanda à boire et vida une coupe de vin. La mort approchait. Cléopâtre reprit ses gémissements : « — Ne t'afflige pas, dit-il, pour mon dernier revers ; félicite-moi plutôt des biens dont j'ai joui dans ma vie et du bonheur que j'ai eu d'être le plus illustre et le plus puissant des hommes ; félicite-moi de ce que, étant Romain, je n'ai été vaincu que par un Romain[1]. » Il expira dans les bras de Cléopâtre, mourant, comme dit Shakespeare, où il avait voulu vivre.

Octave, ayant appris le suicide d'Antoine, dépêcha Proculéius et Gallus avec l'ordre de s'emparer de Cléopâtre avant qu'elle n'eût le temps de se donner la mort. Leurs

1. Plutarque, *Anton.*, LXXXV. Cf. Dion, LI, 10.

appels attirèrent l'attention de la reine. Elle descendit et commença à parlementer derrière la herse. Sourde aux promesses et aux protestations des deux Romains, Cléopâtre déclara qu'elle ne se livrerait que si Octave s'engageait par serment à maintenir elle ou son fils sur le trône d'Égypte; autrement César n'aurait que son cadavre. Proculéius, avisant la fenêtre qui avait donné accès à Antoine, laissa son compagnon s'entretenir seul avec la reine. Il trouva une échelle, l'appliqua contre l'épaisse muraille, pénétra dans le tombeau, en descendit l'escalier intérieur et s'élança sur Cléopâtre. Charmion, se retournant au bruit, cria : « — Malheureuse reine, te voilà prise vivante! » Cléopâtre tira rapidement, pour s'en frapper, un poignard que depuis quelque temps elle portait toujours à sa ceinture. Mais Proculéius lui saisit le poignet, et ne la laissa se dégager qu'après s'être assuré qu'elle n'avait sur elle ni une autre arme, ni quelque flacon suspect. Il reprit alors l'attitude respectueuse que com-

mandaient et le rang et l'infortune de la royale captive. Il l'assura qu'elle n'avait rien à redouter d'Octave. — « Reine, lui dit-il, tu es injuste envers César à qui tu veux ôter la plus belle occasion de montrer sa clémence[1]. »

Son trésor et sa personne au pouvoir des Romains, Cléopâtre se sentait sans armes pour défendre sa couronne. Que lui importait que César lui laissât la vie, puisque désormais elle ne voulait plus que mourir. Elle demanda comme seule grâce à rendre à Antoine les honneurs funèbres. Bien que la même requête eût été déjà présentée à Octave par des capitaines de son armée qui avaient servi sous Antoine, l'empereur, pris de pitié, accéda à la prière de l'Égyptienne. Cléopâtre lava le corps de son amant; elle le para, l'arma comme pour un dernier combat; puis elle l'ensevelit dans ce tombeau qu'elle avait fait construire pour elle et où elle n'avait pu trou-

1. Plutarque, *Anton.*, LXXXVI, LXXXVII; Dion, LI, 11.

ver la mort. Après ces funérailles, la reine se laissa mener, d'après les ordres d'Octave, dans le palais des Lagides. On l'y traita avec les plus grands égards, mais elle y était pour ainsi dire gardée à vue[1].

Les émotions terribles par où venait de passer Cléopâtre, l'immense douleur qui l'accablait, enfin les coups qu'elle s'était donnés aux seins pendant l'agonie d'Antoine, déterminérent chez elle une inflammation de poitrine, accompagnée d'une fièvre ardente. Elle vit dans ce mal la mort tant désirée, et pour hâter sa délivrance elle refusa pendant plusieurs jours tout médicament et toute nourriture. Octave en fut instruit. Il lui fit dire qu'elle oubliait qu'il avait ses quatre enfants pour otages, et que leur vie lui répondait de la sienne. Cette odieuse menace vainquit la résolution de Cléopâtre qui consentit à se laisser soigner[2].

1. Plutarque, *Anton.*, LXXXIX ; Dion, LI, 11.
2. Plutarque, *Anton.*, XC.

Octave, cependant, ne laissait pas d'être inquiet. Si la fierté de la reine allait l'emporter sur les sentiments de la mère? Si l'horreur de figurer comme captive dans le prochain triomphe déterminait Cléopâtre à se donner la mort? Sans doute elle était bien gardée, mais quelque négligence ou quelque trahison n'était-elle pas à redouter? La reine, d'ailleurs, faute d'armes et de poison, ne pouvait-elle pas se faire étrangler par la fidèle Charmion? Or, Octave estimait, selon le mot de Dion Cassius, que la mort de Cléopâtre « l'eût frustré de toute sa gloire[1] ». Il pensa à voir l'Égyptienne afin de la rassurer. Octave se savait assez maître de lui pour ne point s'engager, et il se croyait assez habile pour mettre la reine dans l'incertitude du sort qu'il lui réservait.

Cléopâtre, le récit de Plutarque ne saurait laisser aucun doute à cet égard, ne s'abusait plus sur les prétendus sentiments

1. ... τῆς πάσης δόξης ἐστερημένος.

d'amour, qu'au dire de Thyréus, elle avait inspirés à Octave. Depuis que l'empereur était à Alexandrie, il n'avait même pas exprimé son intention de la voir, et le rigoureux traitement, la réclusion sévère qu'il lui infligeait, les atroces menaces qu'on lui transmettait de sa part, ne décelaient pas un homme épris. Peut-on dire, cependant, qu'à l'annonce de la soudaine visite d'Octave, Cléopâtre, si désespérée qu'elle fût, n'eut pas une lueur d'espoir, une fugitive vision du trône, un dernier élan vers la vie? Peut-on dire qu'il ne passa pas dans ses beaux yeux un suprême éclair de triomphe entrevu ?

La reine, à peine convalescente, était couchée quand Octave entra. Elle sauta à bas du lit, quoiqu'elle ne fût vêtue que d'une tunique, et se jeta à ses genoux. En voyant cette femme épuisée par la fièvre, amaigrie, horriblement pâle, les traits tirés, les yeux battus et rouges de larmes, portant sur son visage et sur sa poitrine les stigmates que ses ongles avaient marqués

dans sa chair[1], Octave eut peine à croire que ce fût l'enchanteresse qui avait captivé César et asservi Marc-Antoine. Au reste, Cléopâtre eût-elle été plus belle que Vénus, qu'il se fût défendu de l'aimer. La continence était le moindre défaut d'Octave, mais il était trop prudent et trop avisé pour sacrifier jamais ses intérêts à ses passions. Il engagea la reine à se remettre au lit et s'assit auprès d'elle. Cléopâtre commença à se justifier, rejetant tout ce qui s'était fait sur les circonstances et sur la crainte que lui inspirait Antoine. Elle s'arrêtait souvent de parler, les sanglots lui coupant la voix. Puis, dans l'espérance d'apitoyer Octave (de le séduire, a-t-on prétendu), elle tirait de son sein des lettres de César, les baisait et s'écriait : « Si tu veux savoir comment ton père m'aimait, lis ces lettres... Oh ! César ! que ne suis-je morte avant toi !... Mais pour moi tu renais dans celui-ci ! » Et au milieu de ses larmes, elle

1. Plutarque, *Anton.*, XC.

essayait de sourire à Octave[1]. — Lamentable scène de coquetterie que la malheureuse femme ne pouvait plus ni ne savait plus jouer.

A ses soupirs, à ses gémissements, l'empereur ne répondait rien, évitant même de la regarder et tenant ses yeux fixés à terre. Il prenait seulement la parole pour rétorquer un à un tous les arguments à l'aide desquels la reine tentait de se justifier. Glacée par l'impassibilité de cet homme, qui sans être aucunement ému de ses malheurs et de ses tourments, discutait avec elle comme un magistrat instructeur, Cléopâtre comprit qu'elle n'avait aucune pitié à espérer. La mort lui apparut de nouveau comme la suprême libératrice. Alors elle arrêta ses plaintes et sécha ses larmes, et afin de tromper Octave sur sa résolution, elle affecta de se résigner à tout pourvu qu'on lui laissât la vie. Elle présenta à César

1. Plutarque, *Anton.*, XC, XCI. Cf. Dion, LI, 11-13; Florus, IV, 11.

l'inventaire de ses trésors, et le supplia de lui permettre de conserver certaines parures afin qu'elle pût les offrir elle-même à Livie et à Octavie pour gagner leur protection. « — Prends courage, ô femme ! lui dit l'empereur en la quittant. Aie bon espoir, il ne te sera fait aucun mal [1]. »

Abusé par la feinte résignation de Cléopâtre, Octave ne doutait plus de montrer à la populace romaine l'altière reine d'Égypte marchant enchaînée devant son char de triomphe. Il n'avait pas entendu, en partant, le dernier mot murmuré par Cléopâtre, ce mot que depuis la prise d'Alexandrie elle se répétait sans cesse : « Οὐ θριαμβεύσομαι ! Je ne servirai pas au triomphe [2] ! »

Quelques jours après cet entretien, un familier d'Octave, prenant en pitié une

1. Plutarque, *Anton.*, XC. Cf. Dion, LI, 12-13 ; Florus, IV, 11. — Voir l'appendice X.

2. Tite-Live, *Fragm.* (édition Lemaire, t. VIII, p. 379). — On ne saurait traduire en bon français l'énergie singulière de ce verbe au passif. Mot à mot : Je ne serai pas triomphée.

si grande infortune, révéla secrètement à Cléopâtre que le surlendemain on l'embarquerait pour l'Italie. Elle demanda à aller faire avec ses femmes des libations sur le tombeau d'Antoine. On l'y porta en litière, car elle était encore trop faible pour marcher. Elle répandit le vin, posa les couronnes, puis elle embrassa une dernière fois la pierre du sépulcre en disant : « O cher Antoine, si tes Dieux ont quelque puissance — car les miens m'ont trahie — n'abandonne pas ta femme vivante. Ne souffre pas qu'on triomphe de toi en la faisant figurer à Rome au milieu d'une pompe fatale. Cache-moi avec toi sous cette terre d'Égypte[1]. »

A son retour, Cléopâtre se mit au bain. Ses femmes la vêtirent de ses plus beaux habillements, la coiffèrent avec soin et ajustèrent sur sa tête la couronne royale. Cléopâtre avait commandé un repas magnifique. Sa toilette achevée, elle prit place à

1. Plutarque, *Anton.*, XCII.

table. Un paysan entra qui portait un panier. Les soldats de garde ayant voulu voir ce que contenait ce panier, l'homme l'avait ouvert, avait montré des figues, et ceux-ci s'extasiant sur leur beauté il les avait invités à y goûter. Sa bonne humeur éloignant tout soupçon, on l'avait laissé passer. Cléopâtre prit le panier, fit porter à Octave une lettre que le matin elle avait écrite pour lui, puis elle resta seule avec Iras et Charmion. Elle ouvrit le panier et écarta les fruits. Elle espérait être piquée à l'improviste, mais le reptile dormait. Cléopâtre l'aperçut sous les figues. — « Le voilà donc ! » s'écria-t-elle, et elle se mit à l'exciter avec une épingle d'or. L'aspic la piqua au bras [1].

Averti par la lettre de Cléopâtre, Octave fit courir à ses appartements. Les officiers de l'empereur trouvèrent les gardes à leur poste, ignorant ce qui venait de se passer.

1. Plutarque, *Anton.*, XCIII; Horace, *Carm.* I, 37, Properce 11, XI; Velléius Paterculus, II, 87; Strabon, XVII, 11; Florus, IV, 11; Dion, II, 13-14. — Voir l'appendice XI.

Ils forcèrent la porte et virent Cléopâtre vêtue de ses habillements royaux, couchée sans vie sur son lit d'or. Au pied du lit était le cadavre d'Iras. Charmion respirait encore. Penchée sur Cléopâtre, elle lui arrangeait de ses mains défaillantes le diadème autour de la tête. Un soldat s'écria d'une voix courroucée : — « Voilà qui est beau, Charmion ! » — « Oui, dit-elle en mourant, cela est très beau et digne d'une reine issue de tant de rois[1] ! »

Octave fit mettre à mort Césarion, le fils que l'Égyptienne avait eu de César, mais il se montra clément envers le cadavre de Cléopâtre. Selon la prière désolée que la reine lui en avait faite dans sa dernière lettre, il permit de l'enterrer à côté d'Antoine. Il accorda aussi une sépulture honorable aux deux fidèles esclaves, Charmion et Iras, qui avaient voulu accompagner leur maîtresse chez les ombres[2].

1. Plutarque, *Anton.*, XCIII. — Cléopâtre mourut le 21 mésori (15 août, 30 av. J.-C.).

2. Plutarque, *Anton.*, XCIX. Cf. LXXXIX, XCXIII, et Dion, LI, 15.

Par le suicide, Cléopâtre s'était soustraite au triomphe d'Octave. A défaut de sa personne, l'empereur eut son effigie. On porta, à Rome, dans le cortège triomphal, la statue de Cléopâtre avec un serpent enroulé autour du bras[1]. Mais ne semble-t-il pas que la statue de cette reine illustre, qui avait soumis le plus grand des Romains, qui avait fait trembler Rome et qui aimant mieux mourir qu'assister à son humiliation, avait par sa mort triomphé de son vainqueur, défiait encore le Sénat et le Peuple sur le chemin du Capitole ?

On représente volontiers Cléopâtre comme une grande reine, rivale de la fabuleuse Sémiramis et sœur aînée des Zénobie, des Isabelle, des Marie-Thérèse et des Catherine. La vérité, c'est qu'il n'y a de grandes reines que celles qui ont les vertus viriles et qui mènent les peuples et préparent les événements comme le ferait un grand roi. Cléopâtre était trop essentiellement femme

1. Plutarque, *Anton.*, XCIV. Cf. Dion, LI, 21.

pour compter parmi ces glorieux androgynes. Si pendant vingt ans, elle conserva le trône et maintint l'Égypte indépendante, elle y réussit par les seuls moyens de la femme : l'intrigue, la galanterie, la grâce et la faiblesse, qui est aussi une grâce. Pour régner, elle ne sut, en réalité, qu'être la maîtresse de César et la maîtresse de Marc-Antoine. C'était l'épée romaine qui soutenait le trône des Lagides. Quand par la faute de Cléopâtre l'arme fut brisée, le trône s'écroula. L'ambition, son unique vertu de souveraine, se serait bornée, si les circonstances ne l'avaient développée et exaltée, à l'exercice de la royauté héréditaire. Se sentant d'ailleurs sans force, sans génie et sans volonté, elle ne comptait que sur ses amants pour accomplir ses desseins. Encore arrivait-il à cette femme, fatale aux autres comme à elle-même, d'en retarder l'exécution, dominée par le désir impérieux de quelque fête ou de quelque amusement. Cette reine avait l'insouciance des courtisanes. Les filles galantes pourraient la revendiquer comme

une ancêtre auguste et tragique. Elle vécut pour l'amour, le faste et la superbe. Aussi, quand elle vit son amant tué, sa beauté flétrie, ses richesses perdues et sa couronne brisée, trouva-t-elle devant la mort le mâle courage qui lui avait manqué pendant la vie. Non, Cléopâtre ne fut pas une grande reine. Sans sa liaison avec Antoine, elle serait aussi oubliée qu'Arsinoë ou Bérénice. Si elle a une immortelle renommée, c'est qu'elle est l'héroïne du plus dramatique roman d'amour de l'antiquité.

Juin-septembre 1889.

THÉODORA

A VICTORIEN SARDOU.

THÉODORA

I

A entendre Montesquieu et tous les historiens occidentaux s'indigner contre le despotisme, la dégradation, le « tissu de crimes et de perfidies » de l'empire d'Orient, on croirait que les peuples de l'Occident avaient alors recouvré les vertus de l'âge d'or, sous le règne de la justice et de la liberté. Or, quel tableau présente l'Occident pendant ce VIe siècle où vécut Justinien ? C'est la barbarie dans sa plus affreuse expression, la barbarie qui a perdu ses

mœurs simples et ses quelques vertus au contact des races qu'elle a vaincues. Ce sont tous les excès de l'état sauvage combinés avec tous les vices d'une civilisation finissante. C'est partout le désordre, l'arbitraire, la violence, la dissolution morale, la misère publique. Chacun tremble pour soi au milieu de cette anarchie, depuis le souverain jusqu'au dernier des vassaux. Les rois, sans autorité à l'égard de leurs chefs de guerre, dont ils craignent les conspirations ou la révolte, sont sans pitié pour leur peuple. Tandis que les leudes francs ne daignent s'astreindre qu'à des contributions volontaires et que les ecclésiastiques menacent le roi de la colère céleste s'il touche aux biens du Seigneur, la masse de la population, lites germains, colons romains, vassaux gaulois sont accablés d'impôts, de redevances, d'exactions. Quand Chilpéric donnait ses ordres aux agents du fisc, il avait coutume d'y ajouter cette recommandation : « Si quelqu'un contrevient aux ordonnances, qu'on lui arrache les yeux. »

Lorsque les rois et les leudes voyageaient avec leur suite, ils n'emportaient point de vivres. Les réquisitions, souvent le pillage, nourrissaient bêtes et gens. On enlevait les bestiaux, on brûlait les chaumières.

Il n'y avait pas plus de sécurité pour les personnes que pour les biens. Des ambassadeurs d'un Visigoth d'Espagne étant venus demander en mariage pour leur maître la fille d'un roi de Neustrie, celui-ci ordonna que la maison de la jeune princesse fût formée par réquisition. On arracha de leurs demeures un grand nombre de personnes. « On sépara le père du fils et la mère de la fille, dit Grégoire de Tours, et la désolation était si grande qu'on pouvait la comparer à celle de l'Égypte... Plusieurs individus se pendirent de désespoir. » Et l'on n'agit point ainsi, remarque le bon chroniqueur, seulement envers des gens de condition servile ; beaucoup des victimes de cette violence étaient de la meilleure naissance : *multi vero meliores natu.*

A la façon dont étaient traités les hommes

libres, on peut juger de la condition des esclaves, encore nombreux à cette époque, Le divertissement favori de Raukhing, duc d'Austrasie, consistait à ceci : il forçait les esclaves, qui l'éclairaient pendant son souper avec des torches de résine, à éteindre ces torches en les serrant entre leurs cuisses nues ; les torches éteintes, il les faisait rallumer, puis éteindre de nouveau par le même procédé. Deux amants s'étaient mariés sans le consentement de leur maître, le duc Ursio, et, à la prière d'un prêtre, celui-ci avait juré de ne les point séparer : il les fit enterrer vifs, tous les deux dans la même fosse. — Si un Grec du Bas-Empire eût ainsi tenu son serment, quelle occasion pour les historiens d'Occident de flétrir la cruauté et la subtile perfidie des Byzantins !

A qui demander justice? Les lois ne manquaient point : il y avait les lois romaines, les lois ou coutumes des Francs saliens, des Burgondes, des Visigoths, des Lombards. Mais cette multitude de lois formaient un

chaos où les plus habiles jurisconsultes n'auraient pu faire la lumière. A plus forte raison, était-ce la confusion de la confusion pour les comtes ignorants qui rendaient la justice, et qui commençaient souvent les audiences en insultant et en frappant les plaignants. Les formes juridiques n'offraient nulle garantie. La culpabilité et l'innocence s'établissaient à la majorité des témoins (cojurateurs). Il s'agissait donc de produire le plus grand nombre de témoins; on les obtenait, cela va sans dire, à prix d'argent ou par menaces. La loi prononçait suivant la qualité des personnes. « Si un Franc a lésé un Romain, dit la loi salique, il paiera trente sous; si un Romain a lésé un Franc, il paiera soixante-deux sous. » A l'administration romaine a succédé le plus absolu désordre. Il y a cent chefs dans l'État, — tyrans sur leurs terres et brigands sur les grandes routes, — ou plutôt il n'y a plus d'État. Partout la misère et l'ignorance. « On abandonne les lettres et les arts, s'écrie Grégoire de Tours. Toutes les sciences, tous les genres

d'instruction dépérissent. Les malheureux temps où nous vivons ! »

L'état moral concorde avec l'état social. Les rois donnent l'exemple de tous les crimes et de tous les vices. Leur politique, c'est le guet-apens ; leur diplomatie, c'est la trahison ; leurs finances, c'est l'exaction ; leur justice, c'est l'arbitraire ; leurs mœurs privées, c'est le concubinat et la polygamie. Les chefs valent moins encore que les rois, et nombre d'évêques ne valent pas mieux que les chefs. Papolus, évêque de Reims, se montra si oppressif que la majorité des habitants déserta le diocèse ; Fronton, évêque d'Angoulême, avait fait empoisonner son prédécesseur afin d'arriver plus vite à l'épiscopat; Cautinus s'enivrait du soir au matin. — On conçoit que cette occupation quotidienne l'empêchait de perdre son temps, comme les évêques d'Orient, en « de puériles discussions théologiques ». — Bagdégisile, Sagittarius, Droctégisile, Frodibert, d'autres prélats encore, sont cités pour leurs crimes et leurs débauches. Et ce n'est point

une *Histoire secrète* qui les accuse, c'est l'histoire publique ; ce n'est point un Procope, c'est Grégoire de Tours.

Opprimée par sept colonies de pirates anglo-saxons, toujours en guerre entre elles, la Grande-Bretagne souffre les pires misères. La Germanie en est encore à l'état sauvage. Apparemment ce n'est point chez les Longobards, « plus barbares que la barbarie même », chez les Avares ou chez les Alamans, qu'on trouverait des exemples de mœurs douces et d'administration régulière. A la vérité, les Visigoths qui occupent l'Espagne et le nord-ouest de la Gaule sont plus civilisés que les Francs. Pourtant chaque translation de pouvoir provoque des émeutes sanglantes dans le palais et dans les camps, et un roi visigoth, dont les paroles sont rapportées par Paul Orose, déplore « que ses sujets soient incapables d'obéissance aux lois, à cause de leur indisciplinable barbarie ». L'Italie trouve quelque calme sous la domination de Théodoric, roi des Ostrogoths. Mais son royaume, élevé

par la force, disparaîtra avec lui. Et quoiqu'il joue à l'empereur romain, Théodoric a les procédés de gouvernement d'un roi franc, témoin Odoacre qu'il convie à un festin pour l'y égorger de ses propres mains; il a les colères féroces d'un vrai Barbare, témoin le supplice de Boëce et de Symmaque morts sur la roue.

Quels sont donc, au VIe siècle, les héros de l'histoire? C'est Chilpéric, c'est Chlotaire, c'est Théodoric, c'est Théodat, c'est Alboin; ce sont encore Théodebert, Sighebert, Brunehaut, Frédégonde. Tous sont despotes, tous sont parjures, tous sont assassins.

II

Des royaumes de l'Occident passons à l'Empire. Constantinople avait remplacé Rome. C'était la capitale du monde. L'Empire, qui s'étendait des Alpes à l'Euphrate et du Danube aux déserts de l'Afrique, avait perdu de vastes territoires à l'ouest et au nord, mais il en avait gagné au sud et à l'est. A l'apogée de la puissance de Justinien, l'empire d'Orient comprenait soixante-quatre gouvernements différents (éparchies) dont un des plus petits était la Sicile. Dans neuf

cent trente-cinq villes, on obéissait aux ordres de l'empereur. Alors que tous les peuples barbares vivaient dans un état quasi anarchique, l'Empire avait une organisation puissante et compliquée. Tous les services étaient centralisés, tous les fonctionnaires étaient hiérarchisés. Le gouvernement civil, séparé du commandement militaire et comprenant l'administration, la justice et les finances, appartenait aux éparques ou gouverneurs de province, qui relevaient des vicaires ou gouverneurs des diocèses, lesquels relevaient des deux Préfets des prétoires (on dirait aujourd'hui ministres de l'intérieur) résidant à Constantinople. Chacun de ces magistrats avait un nombreux personnel sous ses ordres ; tel gouverneur d'une éparchie d'Orient employait jusqu'à sept cents fonctionnaires et agents subalternes. L'effectif de l'armée comptait six cent quarante mille hommes. Les troupes stationnées dans chaque province étaient sous le commandement direct du duc ou du comte de la province. Ces généraux dépen-

daient du Maître de la Milice (ministre de la guerre). Pour les expéditions où il fallait réunir plusieurs corps d'armée, on nommait parmi les ducs ou les comtes un stratège (commandant d'armée) et quelquefois un stratélate (général en chef). Outre le Préfet des prétoires d'Orient, le Préfet des prétoires d'Occident et le Maître de la Milice, les grands officiers de la couronne étaient le Grand Chambellan, le Maître des Offices, qui dirigeait toute la maison impériale, le Questeur chargé de la rédaction des lois et décrets, le Comte des Largesses Sacrées, ou ministre des finances, le Comte du Domaine, chef des agents domaniaux. Ces différents officiers et magistrats qui portaient les titres de patrice, illustre, spectable, clarissime, perfectissime et *egregius*, formaient, sous la présidence de l'empereur, comme un conseil des ministres. Le préfet de Constantinople, le préfet de police, le patriarche et le commandant des gardes du palais y étaient souvent appelés. Des institutions de la Rome républi-

caine, il subsistait encore le Sénat et le Consulat.

Dans toutes les villes, il y a des écoles ; dans toutes les parties de l'Empire, les tribunaux rendent la justice d'après ces lois justinianéennes qui forment encore la base des législations modernes. Des routes entretenues à grands frais sillonnent les provinces, des relais de poste assurent la rapide transmission des dépêches gouvernementales et militaires. Des corps de troupes en station permanente, des forteresses élevées d'espace en espace, des lignes continues de fortifications protègent les frontières. Les pauvres trouvent des refuges et les malades des hôpitaux. Le commerce et l'industrie prospèrent, les arts créent un nouveau style, l'esclavage disparaît presque entièrement, les privilèges de la naissance sont inconnus, il n'y a ni castes ni fiefs, l'égalité et la liberté civiles existent pour tous.

Ainsi l'Empire contraste singulièrement avec les peuplades barbares qui l'entourent et le menacent. C'est encore le monde ro-

main, le monde césarien, mais christianisé. De fait, Justinien n'est point un empereur d'Orient, un empereur grec : ce paysan slave se fait tout latin. Il réagit contre l'hellénisme de Théodose II et d'Anastase; il reconnaît la suprématie de l'évêque de Rome sur le patriarche de Constantinople ; c'est en latin qu'il fait rédiger *le Code*, les *Instituts*, le *Digeste*. Il rêve la reconstitution de l'ancien empire romain, et c'est dans cette idée qu'il entreprend les guerres d'Italie, d'Orient et d'Afrique. Pour lui, le nom d'Hellène est synonyme de païen. Il persécute les Grecs et ferme les écoles d'Athènes. L'empire romain finit avec Justinien, l'empire grec ne commence qu'avec Héraclius. Justinien n'est pas un autocrator, c'est un César.

A regarder de près, il est vrai, on s'aperçoit que la grandeur du règne de Justinien tient du décor de théâtre. La prospérité de l'Empire est plus apparente que réelle. Cette administration perfectionnée profite surtout au despotisme, cette orthodoxie rigoureuse

engendre les persécutions, cette égalité n'est que la servitude pour tous, ces lois si sagement élaborées sont souvent injustement appliquées, ces magnifiques monuments épuisent le trésor, ruinent les populations qu'on accable d'impôts, détruisent l'armée qu'on ne peut plus payer. Le Consulat n'est désormais qu'un titre purement honorifique; le Sénat, réduit souvent au rôle d'un conseil municipal, n'a plus que peu de part à la conduite de l'État; le bon plaisir du souverain et de ses grands officiers se substitue à l'exercice de la justice. Les plaintes des sujets n'arrivent pas à l'empereur, les provinces souffrent, et le peuple de Constantinople se déclare content pourvu qu'il y ait des distributions de blé et des courses dans l'Hippodrome.

Voilà ce qu'il faut dire, mais avant de condamner Byzance, il faut se rappeler la Rome des Césars. La plèbe romaine valait-elle mieux que le démos de Constantinople? avait-elle des sentiments plus généreux? méprisait-elle davantage le *Panem et Circen-*

ses? Quels étaient donc, au Ier siècle, le pouvoir des consuls, l'autorité du Sénat, la liberté des citoyens? Le peuple de la capitale abdique dans la plus honteuse des servitudes, et les plaintes portées contre les proconsuls témoignent des souffrances des provinces. Le souverain respectait peu les formes juridiques, puisqu'il frappait par le poignard et par le poison. On ne compte guère moins de conspirations, de soulèvements tumultuaires, de meurtres d'empereurs à Rome qu'à Constantinople, et ni les actes ni les mœurs des Tibère, des Caligula, des Messaline, des Néron et des Domitien ne sauraient être proposés en exemple. Ces règnes de sang et de boue, selon l'expression de Suétone, c'est pourtant ce que l'impartiale histoire appelle le haut-empire, tandis qu'elle flétrit sous le nom de bas-empire les règnes des Justinien, des Héraclius, des Porphyrogénète, des Manuel Comnène, des Jean Zimiscès et des Constantin XIII, — ce dernier empereur grec qui, vaincu après avoir repoussé les Turcs dans quatre assauts,

s'écriait au moment de tomber mort d'un coup de cimeterre : « La ville est prise, et je vis encore! »

Ce qu'il faut dire aussi, c'est que ce gouvernement si corrupteur, ce peuple si corrompu, cette administration si mauvaise, cette armée si misérable, ont fait durer l'Empire pendant plus de neuf cents ans, qu'ils ont résisté à vingt peuples, retardé de longs siècles l'invasion des Turcs, donné le christianisme aux Slaves, la civilisation aux Arabes et à l'Occident le trésor des lettres grecques.

III

Au VIe siècle, le Franc, venu de Lutèce, qui se réduisait alors à la Cité et à quelques édifices épars sur la rive gauche; le Gallo-Romain, venu de Lyon ou d'Arles; le Goth, venu de Vérone; le Latin, venu de Rome même, qui, saccagée par quatre invasions, dépouillée de ses plus précieuses œuvres d'art par les empereurs de Byzance, était déjà presque en ruines, et où l'on faisait communément de la chaux avec les statues mutilées et les ornements d'architec-

ture; tout étranger enfin qui arrivait à Constantinople était frappé d'étonnement et d'admiration.

Construite dans le plus beau site du monde, baignée de trois côtés par la mer, s'élevant comme un lis de marbre sur une nappe de lapis-lazuli, au milieu d'un horizon de prairies, de fleurs, d'arbres fruitiers et de collines boisées, Constantinople dépassait en superficie la Rome d'Auguste. Les remparts, à assises de marbre, régnaient sur un périmètre de plus de quatre lieues, enserrant dans leur enceinte les sept collines où s'étendaient les treize quartiers de la ville. Chacune des poternes était flanquée de colonnes; les grandes portes avaient les proportions et la magnificence d'un arc de triomphe. Sur l'autre rive de la Corne d'or, on apercevait le quatorzième quartier de Constantinople : les Syques (ou Figuiers), aujourd'hui Galata. Une voie triomphale et quatre cents rues s'ouvraient dans la ville, où s'élevaient la grande basilique érigée par Constantin à la Sainte-Sagesse (Ἁγία Σοφία,

dont on a fait Sainte-Sophie) et reconstruite après un incendie par Théodose II, les palais impériaux, les églises de Sainte-Irène, de Jean Stoudiès, de Saint-Stéphane, de Sainte-Aquiline, et vingt autres encore, le grand Hippodrome, plusieurs amphithéâtres, cinquante portiques, huit grands thermes publics, cent cinquante bains particuliers, des fontaines monumentales, cinq greniers publics, un arsenal, de nombreux édifices pour le Sénat, les cours de justice, le trésor et les principales écoles, la Bibliothèque contenant cent vingt mille manuscrits, enfin quatre mille cinq cents palais et maisons dignes de remarque. Huit aqueducs et plusieurs sources, dont la citerne de Polyxène, d'une contenance de trois cent vingt-cinq mille mètres cubes, donnaient l'eau à profusion, et de vastes égouts souterrains, arrosés par le gros ruisseau du Lycus, desservaient toute la ville et allaient se décharger dans la mer.

L'Augustéon et le Forum de Constantin étaient les deux principales places de Con-

stantinople. Entouré de portiques diptères, l'Augustéon affectait la forme d'un rectangle; le milliaire d'or, grande arcade décorée de statues où aboutissaient toutes les routes de l'Empire, en occupait le centre. Un double hémicycle de portiques de marbre formait le forum de Constantin. Au milieu, jaillissait une fontaine surmontée d'un groupe de bronze de proportion colossale, représentant Daniel et les lions. Près de la fontaine, s'élevait une colonne de porphyre de quatre-vingt-dix pieds de haut, non compris la base ni le chapiteau, où reposait une belle statue antique d'Apollon, qu'on avait baptisée du nom de Constantin.

Comme le Bruchium des Ptolémées, le Palatin des Césars, le Vatican des papes, le Sérail des sultans, le Kremlin des tsars et la Ville-Rouge des empereurs de la Chine, le palais impérial contenait dans sa vaste enceinte fortifiée, qui avait près de trois mille mètres de tour, une multitude d'édifices : palais, églises, chapelles, bains, stades, portiques, galeries, casernes pour les gardes,

demeures princières pour les grands officiers de la couronne. Des cours dallées de marbre, des parterres de fleurs, des bois de cyprès et de citronniers, des terrasses surplombant la mer, de magnifiques bassins, des cours d'eau artificiels, de larges escaliers découverts séparaient ou reliaient les diverses parties du palais. Au sud et à l'est, les jardins descendaient en pente douce jusqu'à la Propontide et au Bosphore. Au nord, le palais de la Daphné donnait sur les jardins ainsi que le Palais-Sacré, résidence des empereurs, où se trouvait la salle octogone du trône, nommée le Chrysotriclinium. Au nord, aussi, s'élevait le palais de la Chalcé, qui développait sa façade extérieure sur la place de l'Augustéon, vis-à-vis de Sainte-Sophie A l'est, d'autres constructions se projetaient, comme un bastion avancé, entre les thermes du Zeuxippe et l'Hippodrome ; c'étaient l'église de Saint-Stéphanos et le *Kathisma* ou palais de la Tribune. Le Kathisma se composait d'un atrium, d'un triclinium, d'un salon de repos, et enfin de

la tribune, qui dominait l'Hippodrome. L'autocrator assistait aux courses et se montrait au peuple sans sortir de l'enceinte de son palais. L'architecte avait disposé la tribune en vue de la commodité de l'empereur et aussi de sa sécurité. A l'Hippodrome, le peuple avait toute liberté de paroles; il prenait parfois toute liberté d'action. Une émeute, un coup de main, étaient à redouter. Mais la tribune impériale pouvait défier les assauts. La terrasse du Kathisma s'élevait de plus de dix mètres au-dessus de l'arène, et le py, sorte de terre-plein en forme de π, qui se projetait en avant de la tribune, auquel n'accédait aucun escalier et où se tenaient les gardes, formait une première ligne de défense. Si l'on jetait des pierres, l'empereur se retirait dans le triclinium, dont les portes de bronze étaient incontinent fermées, et du Kathisma il rentrait, sans courir aucun risque, dans le Palais-Sacré. Pour l'impératrice, elle ne paraissait pas dans la loge impériale. L'étiquette de la

cour, qui déjà se modelait sur les costumes de l'Orient, ne permettait pas que l'épouse du souverain se montrât au peuple dans cette circonstance profane. C'étaient des catéchuménies de l'église de Saint-Stéphanos, qui avaient vue sur l'arène, que l'Augusta assistait aux courses de l'Hippodrome.

Plus vaste que le Colisée, l'Hippodrome de Constantinople était décoré avec plus de magnificence. Présentant la figure d'un fer à cheval très allongé, il se terminait à sa base par le Kathisma et divers bâtiments qui contenaient, au-dessus des écuries, les loges du patriarche, des généraux, des personnages de la cour. Sur tout le reste de la circonférence, se développaient quarante rangs de gradins de marbre, au-dessus desquels régnait un vaste promenoir orné de portiques et peuplé de statues. L'une d'elles, véritable colosse, avait le pouce gros comme un homme. La petite rivière de l'Éripe, endiguée dans un large fossé, coulait tout autour de l'arène. Ce cours d'eau servait à deux fins : il pro-

tégeait les spectateurs contre les bonds des bêtes sauvages que l'on montrait parfois dans le cirque, et il empêchait l'arène d'être envahie par les spectateurs à l'issue d'une course de chars. Une longue et étroite plate-forme, nommée la *spina* (l'épine), s'élevait dans l'axe de l'Hippodrome, divisant l'arène en une double piste. Sur la spina se dressaient l'obélisque apporté de la Haute-Égypte par Théodose et la colonne d'airain formée de trois serpents enlacés. Cette colonne, qui portait naguère à son sommet le trépied d'or d'Apollon, avait été érigée à Delphes par les Grecs alliés en commémoration de la défaite des Perses. — C'est avec une sainte émotion que nous nous sommes approché, dans l'At-Meïdan de Constantinople, de la Colonne Serpentine, cet antique monument qui rappelle la plus utile victoire qu'ait jamais remportée la civilisation sur la barbarie et qui marque la date de l'avènement du génie grec.

Parmi les autres merveilles de Byzance, il y avait les termes du Zeuxippe. Christo-

dore de Coptos a consacré un poème entier à la seule description des statues prises à Rome, à Athènes, à Olympie, à Corinthe, en Asie Mineure, qu'on y avait réunies. Toute la Grèce antique revivait là dans les marbres et dans les bronzes des grands maîtres : la religion, avec Apollon, Athènè, Zeus et la radieuse théorie des Olympiens; la légende, avec Hélène, Achille, Andromaque, Calchas, Amphiaraos; la politique et la guerre, avec Thémistocle, Périclès, Alcibiade, Alexandre; l'éloquence et l'histoire, avec Eschine, Démosthène, Hérodote, Thucydide; la poésie et la philosophie, avec Homère, Pindare, Pythagore, Platon et Aristote[1].

Constantinople alliait au brillant d'une ville neuve les grands souvenirs des antiques cités. Les mosaïques, les émaux, les ivoires,

1. Sur la topographie et les monuments de Constantinople, Cf. Procope, *de Ædific.*, I; Paul le Silentiaire, *Sanctæ Sophiæ descriptio; Anthologia Græca*, I, p. 26, sq.; Banduri, *Imperium. Orientale, passim;* Labarte, *Le Palais de Constantinople*; Paspathis, Τὰ βυσαντινὰ Ἀνάκτορα.

les plaques d'or, les porphyres, les lazulites, les gemmes, les pierres précieuses qui forment l'éblouissante décoration des monuments bysantins, y servaient de cadre aux plus beaux chefs-d'œuvre de l'art grec. D'autres constrastes frappaient le regard quand on détournait les yeux des édifices et des statues pour les porter sur la foule qui emplissait les rues, sénateurs drapés dans la toge antique et ducs des confins militaires portant l'ample chlamyde et la tunique de soie brochée de figures, cataphractaires tout couverts de mailles de fer et scholaires de la garde cuirassés d'or, clarissimes en lacernes à franges et à médaillons brodés, et artisans ayant encore, comme aux temps des républiques d'Athènes et de Rome, la tunique brune sans manches. Aussi peuplée que l'avait été Rome, Constantinople avait, outre son immense population indigène, une population flottante considérable. Le monde entier affluait à Byzance. De toutes les parties de l'Empire, de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, accouraient les marins, les

marchands, les mercenaires, les manœuvres, les solliciteurs, les plaideurs, les curieux, les jeunes gens en quête d'engagement militaire. On voyait tous les costumes et tous les types ethniques : la longue candys du Parthe, la casaque de peaux de rats du Hérule, le sagum rayé du Goth, le burnous de poils de chameau du Numide, la chevelure flottante du Sicambre, la barbe calamistrée du Perse, la face blonde du Chérusque, le masque de bronze du Mauritanien.

IV

C'est sur cet empire si vaste, sur cette ville si magnifique, sur ces peuples si nombreux qu'une destinée extraordinaire fit régner Théodora.

Théodora, à écouter Procope, naquit dans la loge d'un gardien de bêtes féroces de l'amphithéâtre des Verts. Son père Acacios mourut peu de temps après sa naissance, c'est-à-dire dans les dernières années du ve siècle, sous le règne d'Anastase. La femme d'Acacios devint l'épouse ou la

maîtresse de l'homme qui avait remplacé son mari comme *arctotrophe* (nourrisseur d'ours). Mais, séduit par une offre d'argent, le directeur des jeux donna bientôt cet emploi à un autre individu. La pauvre femme, réduite à la misère, s'avisa d'un touchant stratagème. Un jour de courses à l'Hippodrome, elle fit entrer Théodora et ses deux autres petites dans l'arène. Voilées, la tête couverte de bandelettes comme des victimes consacrées, elles s'agenouillèrent et tendirent leurs petites mains vers les spectateurs. Les Verts ne firent que rire de ces larmes et de ces supplications, mais les Bleus en furent émus. Ils profitèrent de l'occasion pour donner une leçon d'humanité à la faction adverse. Le gardien de leur cirque venait de mourir, ils nommèrent à sa place le beau-père des trois petites suppliantes. La famille passa ainsi de l'amphithéâtre des Verts dans celui des Bleus[1].

Ces amphithéâtres, que chaque faction

1. Procope, *Histor. arc.*, IX.

avait édifiés à ses frais, et où les courses et les jeux étaient bien plus fréquents qu'au grand Hippodrome, n'étaient point réservés seulement aux courses de chars et aux exhibitions de bêtes sauvages. On y faisait entendre des chœurs de musique, on y donnait des danses, on y montrait des jongleurs et des acrobates, on y représentait des pantomimes. C'est dans ces exercices et dans ces bouffonneries que Théodora parut devant le public. Encore trop enfant pour remplir un rôle, elle ne fit d'abord qu'accompagner comme une petite servante sa sœur aînée Comitô, qui déjà était en faveur; elle lui portait son tabouret, lui présentait divers objets, lui faisait des grimaces. Quand Théodora fut devenue grande, tout le succès fut pour elle. Elle n'était ni danseuse, ni chanteuse, mais acrobate pleine d'adresse et de grâce et mime pleine d'esprit et d'invention. Dès qu'elle entrait en scène, tous les regards se portaient sur elle pour ne plus la quitter. Elle provoquait surtout les applaudissements quand un pantomime commençait

à la battre ou à la souffleter; elle prenait sous les coups une physionomie si drôle, faisait des mines si gentilles, montrait si bien le rire au milieu de ses feintes larmes, que nul ne pouvait garder son sérieux[1].

Théodora était-elle souverainement belle, comme l'atteste Procope dans *les Édifices*? « Sa beauté, dit-il, est telle que personne ne saurait l'exprimer ni par des paroles ni par des images[2]. » Était-elle seulement jolie et gracieuse — εὐπροσωπος καὶ εὔχαρις — comme le même écrivain l'indique dans l'*Histoire secrète*? D'après ce second portrait, Théodora était un peu petite et de teint très blanc et très pâle; ses yeux extrêmement vifs avaient un incomparable éclat[3]. L'historien arrête ici sa description sommaire et ne nous dit point si Théodora avait le corps d'une Phryné, fait pour convaincre un aréopage

1. Procope, *Histor. arc.*, IX.

2. Procope, *de Ædific*, I, 11. Cf. Paul le Silentiaire, descript., *Sanctæ Sophiæ*, v. 62; *Anthologia Planudea*, 77, 78; Théophile, cité par Alemanni, p. 415.

3. Procope, *Histor. arc.*, X. — Voir l'appendice XII.

et pour poser devant un Apelle. On le peut supposer, puisqu'elle aimait à paraître dans l'amphithéâtre ayant pour tout vêtement une écharpe de soie nouée autour des reins. Elle eût préféré, ajoute Procope, se montrer complètement nue au public, mais les règlements de police le défendaient. Dans les coulisses et pendant les répétitions, elle quittait tout vêtement, et, nue au milieu des mimes et des acrobates, elle s'exerçait à lancer le disque[1].

A la profession de funambule, Théodora joignait le métier de courtisane. Avant qu'elle fût nubile, elle se livrait aux esclaves qui attendaient leurs maîtres à la porte du théâtre. Quand elle fut jeune fille, on compta par centaines le nombre de ses amants d'un jour. Patrices, acrobates, esclaves, portefaix, matelots, elle se donnait à tous avec une égale facilité et une égale dépravation[2]. Théodora personnifie

1. Procope, *Histor. arc.*, IX.
2. *Id.*, *Ibid.*

la débauche antique dans toutes ses infamies. Auprès d'elle Messaline est continente.

A mener cette vie, Théodora gagna un affreux renom. Lorsqu'on la rencontrait dans quelque rue, on se détournait ou l'on s'arrêtait afin de n'être point souillé du contact de ses vêtements, de l'air même qu'elle respirait. Sa vue, au lever du jour, passait pour un présage néfaste. Cependant, un certain Hécébole, personnage aussi rebelle aux idées superstitieuses qu'insensible à l'opinion, emmena Théodora dans la Cyrénaïque, dont il venait d'être nommé gouverneur. Hécébole pouvait espérer d'ailleurs que la réputation de Théodora n'avait pas pénétré jusqu'en Afrique. Le gouverneur se fatigua vite de cette indigne maîtresse. Il la chassa, et la malheureuse tomba dans la plus triste misère. Elle courut toutes les villes de l'Afrique orientale, depuis Cyrène jusqu'à Alexandrie, en vivant de prostitution. Vieillie et fanée, portant, dit Procope, sur son corps et sur son visage les

flétrissures de la débauche, elle put enfin revenir à Constantinople entre sa vingtième et sa vingt-cinquième année. La prédiction d'une sorcière, confirmée par un songe, engageait Théodora à retourner dans la capitale. Elle avait rêvé qu'elle y épouserait le prince des démons et qu'elle aurait ainsi toutes les richesses de l'univers[1].

Ce prince des démons — ὁ Ἄρχων τῶν δαιμόνων — selon Procope qui croit à tout sauf à la vertu des femmes, c'est Justinien. Justinien était alors le plus puissant personnage de l'empire après l'empereur. Né en Dacie (entre 483 et 489) d'une pauvre famille de paysans, il avait été emmené encore enfant à Constantinople par les soins de son oncle Justin, qui, de simple soldat, était devenu, grâce à de valeureux services, comte, sénateur et commandant de la garde impériale. Un savant moine, nommé Théophile, fut chargé de Justinien et lui donna une instruction conforme

1. Procope, *Histor. arcan.*, IX, XII

au rang élevé qu'occupait son oncle. Justinien parlait avec éloquence et écrivait élégamment; il avait des connaissances en musique et en architecture et était surtout versé dans le droit et la théologie. Ambitieux à long terme, habile à distinguer le parti le plus fort et empressé à le protéger, afin de s'en servir un jour, connaissant les hommes et sachant les utiliser, peu scrupuleux dans le choix des moyens, froid, patient, dissimulé, et jugeant sainement qu'une position même subalterne dans le palais où s'ourdissaient tant d'intrigues était un marchepied plus sûr vers les suprêmes honneurs qu'une charge importante dans les provinces, Justinien avait quelques-unes des bonnes qualités et presque toutes les mauvaises qu'il faut à celui qui veut monter vite et haut. Il est même présumable que ses conseils intéressés ne furent point inutiles à son oncle Justin pour garder si longtemps ses fonctions et pour obtenir enfin la pourpre impériale après la mort d'Anastase (518).

Le nouvel empereur récompensa Justinien en le nommant coup sur coup sénateur, stratège, patrice, gouverneur (honorifique) de l'Afrique et de l'Italie, stratélate, enfin comte des gardes du palais[1]. Ce fut à l'époque où Justinien était revêtu de toutes ces dignités (vers 521) que la fortune mit Théodora sur le chemin du neveu de l'empereur. Il s'éprit d'elle, et l'on peut croire qu'il triompha facilement de sa vertu[2].

Au demeurant, il faut reconnaître que

1. Procope, *Histor. arcan.*, VI, VIII; *de Bello Persic.*, L, 11; Evagrius, IV, 1; Victor de Tunnes (*Patrologia*, t. LXVIII, p. 952); *Chronique Paschale*, L, p. 315; Zonare, XIV, 5, 6; Ludewig, *Vita Justiniani*, p. 10-40, 125.

2. Il ressort du texte de Procope (*Histor. arcan.*, IX, XII), que lorsque Théodora devint la maîtresse de Justinien, celui-ci était déjà un personnage tout-puissant. Ce fut donc postérieurement à l'an 518, date de l'avènement de Justin. Nous savons d'autre part (Procope, X; Théophile, cité par Alemanni, p. 415), que la tante de Justinien, l'impératrice Euphémie, s'opposa à son mariage, et qu'il n'épousa Théodora qu'après la mort de la femme de Justin, arrivée en 523 ou 524. Ainsi la liaison de Justinien et de Théodora commença postérieurement à 519 et antérieurement à 524. Ludewig (*Vita Just.*, p. 148) et, après lui, Isambert (*Histoire de Justinien*, I, p. 255) ont adopté la date intermédiaire de 521.

cette femme, pont la vue passait pour un présage funeste, ne fut point fatale à son amant. La première année de leur liaison, Justinien obtint le consulat, et il l'obtint dans des circonstances particulièrement heureuses. A cause des troubles provoqués en 520 par les rivalités des factions, on avait interdit les jeux pour tout le reste de l'année. C'était au nouveau consul de rouvrir l'arène, coup de chance qui établit la popularité de Justinien. La magnificence dont il fit montre dans cette occasion la porta au comble. Puisant sans mesure dans le trésor impérial qu'avaient accru les économies d'Anastase, il dépensa plus de huit millions de francs en jeux, en exhibitions d'animaux féroces, en distributions et en largesses de toute sorte[1]. Deux ans plus tard, le Sénat proposa officiellement à l'empereur de créer Justinien nobilissime, titre équivalent à celui d'altesse impériale, et qui désignait comme héritier du trône le

1. Malala, p. 419; Théophane, p. 146; Marcellinus, édit. Sirmond, p. 60.

personnage auquel il était conféré. Justin ratifia le décret sénatorial[1]. De plus en plus puissant, Justin obtint pour Théodora le titre de patrice, le premier après celui de nobilissime dans la hiérarchie nobiliaire. Théodora conquit ainsi un crédit considérable, grâce auquel, en raison du nombre de solliciteurs et de plaideurs qui affluaient à Byzance, elle amassa d'énormes sommes d'argent[2]. Une loi de Justinien devait dans la suite étendre les privilèges impériaux aux biens privés de Théodora[3].

Ces richesses, ce titre de patrice, ce n'était pas encore assez pour Théodora, aux yeux de Justinien fou d'amour. Il voulait l'épouser. Mais sa mère le suppliait de renoncer à ce mariage, et sa tante, l'impératrice Euphémie, s'y opposait de tout son pouvoir. De plus, une loi ancienne portait qu'un citoyen parvenu à la dignité de sénateur ne pouvait épouser une comé-

1. Evagrius, IV, 9; Malala, p. 419.
2. Procope, *Histor. arcan.*, IX.
3. *Codex*, VIII, 37, 3.

dienne, ni la fille d'une comédienne, ni toute personne abjecte ou de basse extraction[1]. Euphémie étant morte en 523, Justinien obtint de l'empereur l'abrogation de la loi, et, sans égard pour les larmes de sa mère qui, dit-on, mourut de chagrin, il épousa publiquement Théodora[2].

Trois ans plus tard, le vieux Justin, déjà plusieurs fois sollicité par le Sénat d'associer Justinien à l'Empire, mais qui, jusque-là, croyait encore avoir de longs jours de vie, se sentit près de mourir. Le jeudi saint, 1er jour d'avril 527, l'empereur manda dans sa chambre d'agonisant Justinien et Théodora et, en présence d'une députation du Sénat, il leur donna le titre d'Augustes. Le jour de Pâques suivant, les deux époux furent solennellement couronnés à Sainte-Sophie par le patriarche Épiphane. Ils allèrent ensuite recevoir la consécration populaire dans l'Hippodrome, qui, en certaines

1. Rescrit de Constantin, *Codex*, V, 4, 23.
2. Procope, *Histor. arcan.*, X. Cédrendus, I, p. 366.

circonstances, servait de forum. Pas un murmure, pas un mot de blâme ne s'éleva de la foule. Au contraire, des acclamations unanimes accueillirent Justinien et sa femme, et le peuple les porta en triomphe jusqu'au palais impérial [1]. Nul dans le Sénat, remarque Procope, nul dans le sacerdoce, nul dans le peuple, à qui Théodora s'était prostituée à cette même place où on l'acclamait, nul dans l'armée ne parut s'indigner de cette honteuse comédie [2].

Justin mourut quelque temps après le couronnement; la translation du pouvoir se fit sans troubles. Théodora la funambule, Théodora la courtisane, était désormais l'impératrice des Romains, et les magistrats,

1. Procope, *Hist. arcan.*, X; Marcellin p. 61; Evagrius, IV, 9; Malala, p. 422; *Chronique Paschale*, p. 316-317; Théophane, p. 146; Zonare, XIV, 5; Ludewig, p. 150.

2. Procope, *Histor. arcan.*, X. — Le moine Aimoin, (*De Gest. Franc.*, II, 5), prétend que cette cérémonie souleva l'indignation du peuple qui fit une émeute. Mais, comme l'a démontré Alemanni dans ses notes de Procope, le bon moine a confondu cette prétendue révolte avec celle des Nikates qui eut lieu cinq ans plus tard.

les évêques, les gouverneurs des provinces, les chefs des armées lui prêtaient serment en ces termes : « Je jure par le Dieu tout-puissant, son Fils unique Notre Seigneur Jésus-Christ, et le Saint-Esprit, par la glorieuse Marie toujours vierge, par les quatre Évangiles que je tiens en mes mains, et par les saints archanges Michel et Gabriel, d'être fidèle à nos maîtres très sacrés Justinien et sa femme Théodora [1]. »

1. Justinien, *Norella* VIII

V

Que Théodora ait été dans sa jeunesse l'infâme prostituée dont nous avons esquissé le portrait d'après Procope, ou que sa naissance obscure et sa vie retirée aient donné prise, par l'ignorance même où chacun en était, à toutes les calomnies d'un annaliste secret, on est embarrassé de décider.

L'axiome de droit : *Testis unus, testis nullus*, a aussi son autorité en histoire. Et quel est ce témoin unique qui dépose contre

Théodora? Un écrivain tour à tour historiographe et pamphlétaire du même règne, apologiste hyperbolique et détracteur passionné, selon qu'il veut obtenir des bienfaits ou se venger de ses disgrâces. Quelle crédibilité accorder à l'homme qui, après avoir rendu justice à l'empereur dans *la Guerre des Perses*, dans *la Guerre des Vandales*, dans *la Guerre des Goths*, et après avoir écrit le livre des *Édifices* pour glorifier Justinien, a écrit *l'Histoire secrète* pour le vouer à l'exécration? qui, après avoir dit : « Justinien est le père de ses sujets, le modèle des souverains; — tout est divin en lui; — c'est un ange envoyé du Ciel pour le salut de l'Empire et de l'humanité; — que sont auprès de ses victoires les jeux d'enfants de Thémistocle et de Cyrus[1]? » déclare que ce même Justinien a commis tous les forfaits, ruiné l'Empire, détruit la puissance romaine, l'appelle âne, le compare à Domitien, affirme enfin que c'est un démon sous la forme hu-

1. Procope, *De Ædific. Praef.*

maine et entreprend sérieusement de le prouver[1]? La palinodie a paru si prodigieuse que plusieurs critiques du XVIIe siècle, du XVIIIe siècle et du nôtre même, ne pouvant croire à cet excès d'impudence, ont conjecturé que Procope n'est pas l'auteur de l'*Histoire secrète*[2]. Bien qu'ils aient invoqué à l'appui de cette opinion des arguments assez sérieux, le témoignage de Nicéphore Calliste et de Suidas fait foi[3], et il reste établi que

1. Procope, *Histor. arcan.*, VI, VII, VIII, XII, et *passim*.

2. D'abord Eichel, trente ans après la publication de l'*Histoire secrète* ou *Anekdota*, qui ne fut éditée, comme on sait, qu'en 1623, par Alemanni, d'après un manuscrit de la Vaticane; puis, La Ravallière; enfin, Reinkens. Voir sur la question, Isambert, Introduction aux *Anekdota*; Debidour, *de Théodora*, p. 1, 12.

La principale objection, contre l'attribution à Procope de l'*Histoire secrète*, est qu'aucun de ses contemporains ne fait mention de cet ouvrage. Mais un tel livre ne devait nécessairement pas courir les rues. Quant à l'excès de la palinodie, si prodigieuse qu'elle paraît invraisemblable, Procope s'en est expliqué lui-même — assez gauchement du reste — dans la préface de cette *Histoire secrète*.

3. Nicéphore Calliste (XVIII, 10) cite l'*Histoire secrète* comme une sorte de réfutation faite par Procope de ses autres ouvrages, et Suidas (s. v. Προκόπιος) dit que ce livre contient des injures contre Justinien et Théodora.

les Guerres, *les Edifices* et *les Anekdota* sont du même écrivain. Cette chronique scandaleuse n'en est point d'ailleurs beaucoup plus digne de créance. L'*Histoire amoureuse des Gaules*, les libelles contre Marie-Antoinette, les *Mémoires* du comte de Viel-Castel n'ont rien d'apocryphe. On ne s'avisera pas cependant de les citer comme autorités.

Quand Procope en arrive à parler de Théodora impératrice, on peut consulter sans risque l'*Histoire secrète*, car on est à même d'y démêler le vrai et le faux en la conférant avec les autres ouvrages de Procope, les écrits des auteurs ecclésiastiques, les Chroniques de la *Byzantine*. Si l'on oppose ainsi aux assertions de Procope pamphlétaire celles de Procope historien et celles des chroniqueurs, on surprend nombre de fois l'auteur de l'*Histoire secrète* en flagrant délit d'imposture. Sans doute, il ne ment pas toujours. Bien des faits qu'il raconte sont rapportés par Malala, par Théophane, par la *Chronique paschale*. Il exagère, il amplifie, il dénature, mais il y a souvent un fond

d'exactitude dans son histoire. Malheureusement, pour ce qui regarde son récit des premières années de Théodora, on manque de tout élément sérieux de contrôle, puisque les rares témoignages qu'on peut opposer à celui de Procope émanent d'écrivains d'une époque très postérieure, qui sont par conséquent sans grande autorité.

Le Pseudo-Gordien dit que Théodora était d'origine patricienne, de l'illustre famille Anicia[1] : voilà pour détruire la légende de la funambule. Zonare et Nicéphore Calliste disent que Théodora est née dans l'île de Chypre[2] : voilà pour détruire la légende du cirque des Verts, — à moins d'admettre, ce qui est possible, qu'Acacios, le père de Théodora, vint de Chypre à Constantinople et y devint gardien de cirque. L'auteur anonyme des *Antiquités de Constantinople* dit que l'impératrice fit élever l'église de Saint-Pantalémon sur l'emplacement d'une pauvre

1. Pseudo-Gordien, cité par Alemanni, p. 379.
2. Nicéphore Calliste, XVI, 39; Zonare, XIV, 6.

demeure où elle avait vécu naguère du pénible métier de fileuse de laine[1] : voilà pour détruire la légende de la courtisane, — à moins d'admettre, ce qui est également possible, qu'à son retour de la Pentapole, où elle s'était fait oublier du monde galant de Byzance, Théodora vécut quelques années à Constantinople dans la retraite et le travail.

Ces témoignages sont donc de peu de poids. D'autre part, si, comme nous l'avons dit, on doit reconnaître la véracité relative de Procope dans la partie de l'*Histoire secrète* qui concerne le règne de Justinien, comment admettre que les pages qui relatent la jeunesse de Théodora soient de pure invention ? C'est là, au point de vue critique, la seule raison — et elle a bien sa valeur — qui puisse faire tenir pour véridiques les récits de Procope sur les débauches de la future impératrice. Quant à l'argument de

1. *Descriptio Constantin.*, Banduri, *Imperium Orientale* I, 3e part., p. 47.

Gibbon, que ces accusations sont trop invraisemblables pour qu'on ait pu les inventer[1], il est assurément plus spécieux que solide.

A défaut de témoignages certains, il reste du moins des présomptions contre la véracité de Procope. S'il est vrai que Théodora ait été la vile prostituée dont le renom infâme était tel qu'on se détournait dans les rues pour la fuir, comment admettre que Justinien, sénateur, comte des gardes, et visant à la pourpre, ait osé prendre publiquement cette femme pour maîtresse, la faire créer patrice et enfin l'épouser? N'était-ce pas jouer sa popularité, se compromettre dans le Sénat, perdre le trône? Comment admettre encore que pas un cri de dégoût, pas une protestation indignée n'ait accueilli cette étrange union? A la vérité, Procope nous dit que l'impératrice Euphémie s'y opposa tant qu'elle vécut; mais un contemporain, le moine Théophile, qui rapporte que la mère de Justinien n'y voulait pas non plus

1. Gibbon, *Décadence de l'Empire*, t. VII, p. 467.

consentir, nous apprend la cause de son refus. C'était parce qu'un magicien lui avait prédit que cette femme qui était « belle, très habile, très instruite et d'un caractère dominateur », serait la « *daemonodora* de Justinien et de l'Empire[1] ». Il s'agissait donc non d'une réprobation du passé de Théodora mais de craintes sur sa conduite future. Procope prétend qu'il fallut que Justin abrogeât la loi de Constantin, défendant les mariages entre sénateurs et comédiennes, pour que Justinien pût épouser Théodora Or il semble certain que l'abrogation de cette loi doit être restituée à Justinien, et qu'elle est de dix années postérieure au mariage de Théodora[2]. N'y a-t-il pas à s'é-

1. Théophile, *Vita Justiniani*, citée par Alemanni, p. 415.

2. Debidour, *de Theodora Justiniani Augusti uxore*, p. 17-19. Cf. Isambert, *Histoire de Justinien*, II, 265-266. — M. Debidour réfute Alemanni par ces arguments qui paraissent concluants : La loi abrogeant le rescrit de Constantin se trouve dans la seconde édition du *Code* qui parut seulement en 534, et ce recueil l'attribue à Justinien et non à Justin. Alemanni qui donne arbitrairement à cette loi la date de 523 y joint, en outre, deux passages de *Novellæ*, publiées seulement, l'une en 535, l'autre en 541.

tonner aussi que, le jour de la révolte des Nikates, la populace, qui prodiguait toutes les invectives à Justinien, n'ait pas ramassé quelque injure immonde dans la vie passée de l'impératrice pour la jeter à la face de son époux? N'est-il pas surprenant enfin qu'aucun chroniqueur byzantin ne parle de la jeunesse de Théodora, et plus surprenant encore que les écrivains ecclésiastiques, les Cyrille, les Pélage, les Évagre, les Victor de Tunnes, les Libérat, les Anastase, les Nicéphore Calliste, tous si hostiles à l'hérétique ennemie du concile de Chalcédoine, ne fassent point intervenir parmi leurs malédictions les souvenirs de cette abominable renommée qui avait empli Constantinople?

VI

Le règne de Justinien s'annonce comme un grand règne. A Constantinople, dans les provinces, sur les frontières s'élèvent de nouveaux édifices et de nouvelles forteresses. Le faubourg des Syques (les Figuiers), agrandi et embelli, devient le quatorzième quartier de la cité ; la ville de Palmyre renaît de ses ruines, plus magnifique qu'auparavant; une nouvelle couche d'inscriptions, témoignant de la puissance de l'empereur et de l'ordre de l'Empire, couvre la Grèce,

l'Asie Mineure, le littoral de l'Afrique jusqu'aux Colonnes d'Hercule. Le savant Tribonien, nommé questeur, entreprend avec dix-sept jurisconsultes la recension des lois romaines. Le code justinianéen règne dans tout l'Empire. Les rapports de l'Église et de l'État, les préséances entre l'évêque de Rome et le patriarche de Constantinople sont réglés. Bélisaire et Sittas, dont Justinien a eu le mérite de découvrir les qualités militaires alors qu'ils servaient sous ses ordres comme officiers subalternes de la garde de Justin, tiennent tête aux Perses et terminent la guerre qui durait depuis trente ans. D'autres généraux, Germain, Pierre, Cyriaque, soumettent les Tzanes, battent les Barbares qui s'étaient avancés en Arménie, et repoussent les Esclavons au delà du Danube. La grande politique de Justinien, qui consiste à faire des vassaux des peuples dont il ne peut faire des sujets, commence à porter ses résultats. Mondon, capitaine renommé, fils du roi des Gépides et issu de la race d'Attila, envoie sa soumission et se met avec ses troupes à la

solde de Justinien. Gordas, roi des Huns de la Chersonnèse, Gretès, roi des Hérules, entrent dans l'alliance impériale. Sur tous les points, les vastes frontières de l'Empire sont à l'abri des insultes des Barbares. Que dit le peuple? Le peuple acclame le nouvel empereur, qui, l'année de son avènement, a pris pour la seconde fois le titre de consul et a inauguré son nouveau consulat par les courses et les spectacles les plus magnifiques qu'on eût encore vus dans l'Hippodrome [1].

Ces courses de chars, importées d'Olympie à Rome et de Rome à Constantinople, passionnaient le peuple des grandes villes de l'Empire. Cette passion dominait et remplaçait toutes les autres. Les Gréco-Romains du VIe siècle mettaient aux rivalités, aux luttes parfois sanglantes des hippodromes, l'ardeur qui les animait naguère dans les élections et les discussions de l'agora et du forum. Les courses satisfaisaient à la fois les pas-

1. *Codex* I, I et *passim*. Procope, *de Bello Persic.*, L, XIII-XXII ; *De Ædific*, II et III, *passim.*; Malala, p. 425-445; Théophane, p. 147-162.

sions politiques, l'amour des spectacles et la folie du jeu. La population formait deux associations rivales, qui prenaient leur nom de la couleur des tuniques des cochers. Il y avait la faction verte et la faction bleue. Chacune avait ses chefs, son trésor, son amphithéâtre particulier, ses chevaux, ses chars et son personnel de cochers, de funambules, de montreurs de fauves, d'employés de toute sorte; chacune formait une milice municipale possédant sa bannière et ses insignes, ses fonctions et ses prérogatives [1]. On a prétendu que chacune des deux factions représentait tel ou tel principe politique, telle ou telle opinion religieuse [2]. C'est une simple conjecture à quoi l'on pourrait opposer plus

1. Cf. Procope, *de Bello Persic.*, I, XXIV. Cassiodore, *Var. Epist.*, III, 51. Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, VIII, p. 184. Krause, *die Byzantiner des Mittelalters*. Rambaud, *le Sport et l'Hippodrome à Constantinople (Revue des Deux Mondes*, 15 août 1871), etc. — A l'origine, il y avait quatre factions, les Bleus, les Verts, les Rouges et les Blancs; au VIe siècle, elles s'étaient réduites à deux.

2. Baronio, *Annales Ecclésiast.*, IX, p. 534. Paparrigopoulo, *Histoire de la Civilisation hellénique*, p. 157-160.

d'un fait. Cependant, comme l'empereur, qui avait les mêmes passions que ses sujets, avouait généralement ses sympathies pour l'un ou l'autre parti, il arrivait que les mécontents se mettaient parfois dans le parti adverse. Ainsi, sous un empereur qui était Bleu, la victoire des Verts devenait un triomphe pour l'opposition. Mais cette opposition, à mieux dire cette fronde, ne reposait sur aucun principe et n'avait d'autre but, en général, que le remplacement d'un ministre ou d'un préfet. Les Constantinopolitains ne pensaient pas à revenir à la république.

Marc-Aurèle se félicitait de n'avoir jamais eu la tentation de favoriser les Bleus ou les Verts. Justinien n'avait pas cette sagesse. Il tenait pour les Bleus, et non plus que Théodora, qui avait les mêmes sentiments, il ne cachait ses préférences. Les principaux magistrats de l'Empire, qui brillaient plus par leurs talents que par leurs vertus, profitaient des sympathies des souverains à l'égard d'un parti pour accabler le parti

adverse d'injustices, d'exactions et de mauvais traitements. Ces hommes sachant que les plaintes des Verts seraient mal accueillies au palais, bravaient sans risque la haine et les malédictions. Il n'y avait pour les Verts aucune garantie dans l'administration, aucune équité dans les tribunaux. De leur côté, les Bleus, sûrs de l'impunité, molestaient les Verts en toute occasion. Les partis ainsi surexcités en venaient aux mains; le sang coulait souvent dans les rues. On pouvait craindre le retour des désordres de l'année 520, qui avaient été si rigoureusement réprimés par le préfet Théodote à Constantinople et par le préfet Éphrem à Antioche [1]. Justinien savait-il dans quel état se trouvait la capitale ? L'empereur vivait comme isolé dans cet immense palais; les bruits de la grande ville n'arrivaient pas jusqu'à lui. Sans doute il ne connaissait des événements qui s'y passaient et de l'opinion

1. Procope, *de Bello Penic.*, I, 24; *Histor. arcan.*, VII. Malala, p. 416. Théophane, p. 151, Victor de Tunnes, p. 947.

qui y régnait que ce que lui en apprenaient les rapports plus ou moins mensongers des fonctionnaires.

Mais il y avait à Constantinople un lieu où s'étaient réfugiées les dernières libertés romaines, où le peuple pouvait librement faire entendre sa voix à l'empereur. C'était l'Hippodrome, forum, tribunal suprême et Capitole de la seconde Rome.

VII

Le 13 janvier 532[1], premier jour des ides de l'année, une foule plus nombreuse encore qu'à l'ordinaire envahit l'Hippodrome. Cent mille spectateurs prennent place sur les gradins et se pressent dans les promenoirs. On commence les cris et les chants, on déploie les bannières bleues et vertes des factions. Bientôt le patriarche, les

1. Jean Malala, p. 473 ; *Chronique Paschale*, p. 336. Cf. Muralt, *Chronologie byzantine*, p. 156-157.

patrices, les ducs, les comtes, les exarques occupent les loges qui leur sont réservées. Des détachements des quatre corps de la garde impériale, scholaires, domestiques, cubiculaires et silentiaires, dont resplendissent les casques et les cuirasses rehaussés d'or, viennent se ranger autour de leurs étendards sur la terrasse du Py. Les portes de bronze du Kathisma s'ouvrent; Justinien, entouré de ses grands officiers et suivi de gardes et d'eunuques, s'avance au bord de la tribune. Il porte le sceptre et la couronne. Les acclamations et les murmures éclatent et se confondent dans une immense clameur. Justinien appelle la bénédiction divine sur le peuple en traçant le signe de la croix avec le pan de sa trabea de pourpre.

Les chars entrent dans l'arène. Les acclamations cessent parmi les Bleus; les rumeurs continuent dans l'amphithéâtre des Verts. Justinien patiente et feint de ne rien entendre. Mais, les murmures et les cris devenant plus nombreux et plus significatifs, il

donne l'ordre à l'un de ses officiers, nommé le *mandator*, d'interpeller le peuple. Les Verts sont d'abord intimidés, et c'est respectueusement, presque humblement qu'ils formulent leurs plaintes :

« — Un grand nombre d'années à toi, ô Auguste Justinien! Tu vaincras. Mais nous souffrons toute sortes d'injustices, ô toi qui es seul bon, et, Dieu le sait! nous ne pouvons en supporter davantage. Nous n'osons pourtant nommer notre oppresseur, de peur que sa faveur n'augmente et que nous ne courrions de plus grands dangers encore.

— S'il se passe de telles choses, je n'en sais rien, répond prudemment Justinien par la voix du mandator[1]. »

A ces mots, le porte-parole des Verts le prend sur un autre ton, et le plus étonnant dialogue s'engage entre Justinien, les Verts et les Bleus, qui ne tardent pas à intervenir. Les formules serviles se mêlent aux invectives, les cris de colère aux plaisanteries

1. *Chronique Paschale*, p. 336; Théophane, p. 155. Cf. Malala, p. 474.

ironiques, les invocations à Dieu aux plus horribles blasphèmes. Questions et réponses, plaintes et menaces se succèdent comme les strophes et les antistrophes d'un chœur tragi-comique.

« — Quoi ! tu ne sais rien ? dit le porte-parole des Verts. Quoi ! sainte mère de Dieu ! tu ne sais pas que celui qui nous opprime sans relâche est un officier de ton palais ?

— Aucun d'eux ne vous a offensés.

— Notre bourreau, c'est Calopodios, le chambellan et le gardien du glaive, ô notre maître à tous.

— Mais Calopodios ne s'occupe pas de vous.

— Ah ! qu'il ne recommence pas ! Il aura le sort de Judas, Dieu lui donnera la récompense qui lui est due.

— Êtes-vous venus dans l'Hippodrome pour insulter les magistrats ?

— L'injuste aura le sort de Judas.

— Taisez-vous, juifs, manichéens, samaritains !

— La mère de Dieu nous protège !

— Je vous dis, reprend le mandator en raillant, de vous faire baptiser jusqu'au dernier.

— Qu'il soit fait comme tu l'as ordonné, ripostent les Verts, en raillant aussi. Qu'on apporte ici l'eau lustrale, nous voulons être baptisés jusqu'au dernier.

— Méprisez-vous la vie ? s'exclame Justinien, devenu furieux.

— Chacun y tient. Si nous disons quelque chose qui te déplaise, ne t'en offense pas, ô trois fois Auguste. Dieu n'écoute-t-il pas tout avec patience ?... Mais dis-nous pourquoi il n'y a pas de justice pour les Verts.

— Vous mentez !

— Qu'on supprime la couleur que nous portons, et les tribunaux n'auront plus rien à faire. Il y a eu un meurtre ce matin ; c'est certainement quelqu'un de nous qui l'a commis... Nous sommes toujours condamnés. Tu es la fontaine de sang. Plût à Dieu que ton père ne fût jamais né, il n'eût pas engendré un assassin.

— Vous allez mourir ! »

Les Bleus interviennent alors :

« — Vous seuls êtes des assassins !

— Non, c'est vous !

— Non, c'est vous, vous seuls !

— Qui a donc, hier, tué le marchand de bois ?

— C'est vous !

— Qui a tué le fils d'Épagathos ?

— C'est vous, encore vous !

— O Dieu ! ayez pitié ! il n'y a plus de vérité.

— Dieu est étranger au mal, reprend sentencieusement, par la bouche du mandator, Justinien qui ne perd pas de vue ses idées théologiques.

— Si Dieu est étranger au mal, pourquoi vivons-nous dans l'oppression ? Qu'on appelle un philosophe ou un solitaire pour résoudre la question.

— Blasphémateurs ! ennemis de Dieu, vous tairez-vous ?

— Si tu trouves que nous en avons dit assez, nous nous tairons, ô trois fois Au-

guste... Porte-toi bien, Justice ! Maintenant tes arrêts sont nuls. Nous désertons et nous nous faisons juifs. Mieux vaut devenir gentils que d'être menés par les Bleus, Dieu le sait !

— Horreur ! s'écrient les Bleus. Nous ne voulons pas regarder de ce côté. Quelle envie on nous porte ! quel outrage on nous fait !

— Qu'on déterre un jour les ossements de ceux qui resteront plus longtemps à ce spectacle ! » s'écrient d'une seule voix les Verts, et après avoir proféré cette imprécation, ils quittent tous l'Hippodrome[1].

C'est la plus grave offense à la majesté impériale. Justinien rentre aussitôt dans son palais, et les Bleus se retirent à leur tour. On n'était encore qu'au milieu de la journée. Le préfet Eudémon, irrité de la scène qui s'est passée au cirque et dont il craint de porter la responsabilité, veut faire un exemple et surtout veut faire du

1. Théophane, p. 155-156; *Chronique Paschale*, p. 136-137.

zèle. Par ses ordres, on arrête trois individus plus ou moins soupçonnés d'être les assassins du marchand de bois et du fils d'Épagathos. On les juge sommairement et on les condamne à mort. Des soldats de police les entraînent dans le vieux Byzance, sur la place des exécutions. Devant une masse de peuple qui contient à peine sa fureur, le bourreau pend le premier condamné. La corde casse sous le poids du second. La population applaudit, se jette sur les gardes, délivre le patient ainsi que le troisième prisonnier. On les jette dans une barque qui les dépose sur l'autre rive du Bosphore, où ils trouvent un asile dans l'église de Saint-Laurent[1].

Des deux condamnés, l'un appartenait à la faction bleue, l'autre à la faction verte. Bleus et Verts, le matin encore ennemis déclarés, font cause commune. Malgré la nuit, une foule tumultueuse se porte de-

1. Procope, *de Bello Persic.*, I, 24; Malala, p. 474; Théophane, p. 157.

vant le palais impérial pour demander la grâce des prisonniers. L'empereur ne donne pas signe de vie. La populace s'ameute alors devant le palais du préfet Eudémon. Celui-ci la fait charger par ses gardes. Un combat s'engage ; les soldats sont massacrés, on met le feu au prétoire. Poussée par le vent, la flamme gagne les maisons voisines. Les émeutiers courent aux prisons, en brisent les portes et jettent hors des geôles l'armée des scélérats. Cette écume humaine se rue au pillage et à l'incendie, hurlant : « Νίκα ! Νίκα ! (Sois vainqueur !) » cri de ralliement adopté par les émeutiers[1].

Le lendemain, 14 janvier, le flot populaire battait les portes du palais. Deux personnages de la cour tentent de parlementer avec les rebelles. Mille voix crient : « Tribonien ! Jean de Cappadoce ! Eudémon ! Calopodios ! » Dans l'espoir d'apaiser le peuple,

1. Procope, *de Bello Persic.*, I, 24 ; Malala, p. 474 ; Théophane, p. 157.

Justinien destitue ces quatre magistrats et fait aussitôt proclamer les noms de leurs successeurs. Vains expédients d'un pouvoir éperdu ! La sédition s'est faite révolte. Il ne s'agit plus des créatures de Justinien, il s'agit de l'empereur lui-même. Ses concessions ne désarment pas la multitude furieuse[1].

Le 15 janvier, Justinien, qui hésite entre toutes les mesures, donne l'ordre de réduire l'insurrection par la force. Les Hérules de Mondon, troupe sûre dans les émeutes comme tous les mercenaires, mais sauvage et féroce, sortent du palais et chargent les rebelles. Dans le feu de l'action, les Barbares renversent des prêtres, porteurs de saintes reliques, intervenus pour séparer les combattants. On crie au sacrilège; les femmes, les citoyens paisibles, qui jusque-là étaient restés neutres, prennent parti pour les séditieux. Des fenêtres, des toits en terrasse, une grêle de tuiles, de

1. Procope, *de Bello Persic.*, I, 24; Théophane, p. 157.

pierres, d'ustensiles, de tisons enflammés, tombe sur les soldats de Mondon. Ils se retirent en désordre vers le palais[1].

Les deux jours suivants, 16 et 17 janvier, le feu fait de nouvelles ruines, les rebelles font de nouvelles victimes. On égorge ou l'on jette au Bosphore tous les individus soupçonnés d'être partisans de l'empereur. On incendie le quartier des orfèvres après en avoir pillé les maisons. La population riche émigre en masse et se réfugie sur la rive d'Asie. Des îlots de feu brûlent sur tous les points de la ville. Les flammes consument des milliers de maisons et d'édifices : Sainte-Sophie, Sainte-Irène, Saint-Théodore, Sainte-Aquiline, les bains d'Alexandre, l'Octogone, les Thermes du Zeuxippe avec toutes ses statues, l'asile d'Eubule, le portique public, le grand hôpital, qui retentit d'horribles hurlements[2].

Le 18 janvier, sixième jour de l'insurrec-

1. Malala, p. 475 ; Théophane, p. 157.

2. Procope, *de Bello Persic.*, I, 24 ; *Chronique Paschale*, p. 337-338. Théophane, p. 157.

tion, l'eunuque Narsès était parvenu à soudoyer un certain nombre de Bleus, afin de faire renaître la division parmi les insurgés. Justinien crut que sa vue et une promesse d'amnistie apaiseraient le peuple révolté. La multitude tenait dans l'Hippodrome une assemblée tumultuaire. Soudain l'empereur, escorté de gardes nombreux, apparut à la tribune, tenant entre les mains le livre des Évangiles :

« — Par ce livre sacré, dit-il à haute voix, je jure que je vous pardonne l'offense que vous m'avez faite. Aucun de vous ne sera inquiété ni recherché si vous rentrez dans l'obéissance. » Et, continuant, Justinien abaissa la majesté impériale jusqu'à dire : « — Je suis seul coupable, vous êtes innocents. Ce sont mes péchés qui m'ont attiré ce malheur en fermant mes oreilles à vos trop justes plaintes. »

A ces mots, quelques cris de : « Victoire à Justinien et à son épouse, l'Augusta Théodora ! » se firent entendre dans la foule, bientôt couverts par les huées, les

menaces et les clameurs furieuses : « — Tu mens, âne ! — Mort au blasphémateur ! — Mort à l'assassin ! » Bien que l'escalade de la tribune semblât presque impossible, Justinien n'attendit pas davantage pour rentrer dans le palais [1].

Alors le peuple, pressé de se donner un nouveau maître, se porte vers la demeure d'Hypatius, neveu de l'empereur Anastase. L'ambition et la crainte luttent dans l'esprit d'Hypatius. Il hésite. Mais en vain sa femme, qui pleure, s'écrie qu'on le mène à la mort, les rebelles l'entraînent ainsi que son frère Pompée. Le cortège fait halte dans le forum de Constantin ; on élève Hypatius sur un bouclier, on le proclame empereur. Au défaut de diadème, on lui pose un collier d'or sur le front. La foule veut marcher incontinent sur le palais pour en finir avec le tyran déchu. Un sénateur, car plusieurs magistrats s'étaient ralliés à l'insurrection, arrêta cet élan. « Attendons,

1. Malala, p. 475 ; *Chronique Paschale*, p. 338.

dit-il, que nous ayons plus d'armes. D'ailleurs, Justinien ne songe pas à nous attaquer. Bientôt, il sera trop heureux de fuir pour sauver sa vie. Si nous ne nous pressons pas de combattre, nous triompherons sans combat. » On écoute l'avis, et pour continuer la parodie du couronnement, on entre dans l'Hippodrome. Hypatius, hissé sur la tribune impériale, reçoit les ovations de ses nouveaux sujets [1].

Cependant, au fond du Palais-Sacré, Justinien est dans des affres égales à celles de la mort. Concessions, résistance, menaces de châtiment, promesses de pardon, embauchage, humiliation de soi-même, il a tout employé; rien n'a réussi. Du côté de la Chalcé, les flammes environnent son palais; du côté de l'Hippodrome, il entend en tremblant les cris de mort proférés contre lui et les acclamations qui sacrent son successeur. On vient de piller l'arsenal, et les insurgés s'arment. Justinien n'est séparé

1. Procope, *de Bello Persic.*, I, XXIV; Malala, p. 475; *Chronique Paschale*, p. 338; Zonare, XIV, 6.

de la foule furieuse que par la porte de bronze du Kathisma. Contre un peuple entier que lui reste-t-il pour se défendre : mille vétérans de Bélisaire, deux mille Barbares de Mondon [1]. Quant à sa garde, domestiques et cubiculaires, soldats d'antichambre et comparses de processions, il n'a jamais pu compter sur sa fidélité. Justinien, qui fut un conquérant, — par l'épée des autres, — n'avait pas le courage militaire. Il n'avait pas davantage le courage civil. Déjà il se voyait traîné à demi mort au supplice, comme un Vitellius, au milieu des coups et des huées.

Il réunit en un suprême conseil ses ministres, ses familiers, ses généraux, les quelques sénateurs et patrices qui lui sont restés fidèles. Chacun est appelé à dire sa pensée devant les deux souverains. Le découragement a gagné les cœurs les plus fermes. Aussi bien l'empereur ne demande pas qu'on le conseille, il demande seule-

1. Procope, *de Bello Persic.*, I, XXIV; Théophane, p. 158.

ment qu'on approuve la dernière idée qui lui reste : la fuite. Depuis trois jours, un bâtiment où sont entassées toutes les richesses du trésor impérial, est à l'ancre près des jardins. Justinien s'embarquera avec l'impératrice ; Bélisaire et ses trois mille hommes essaieront, s'ils le peuvent, de réprimer l'émeute. En adoptant cette résolution, l'empereur eût sauvé sa vie, mais il eût perdu sa couronne. Avec si peu de monde, Bélisaire ne pouvait tenter un coup de désespoir qu'animé par la présence du souverain et mis dans la nécessité de périr ou de le sauver. Tous les assistants cependant, même Bélisaire et Mondon, approuvèrent le projet de Justinien[1].

Théodora n'avait encore rien dit. Soudain, indignée de la lâcheté de son mari et des défaillances de ses officiers, elle prononça ces vaillantes paroles : « — Quand il ne resterait d'autre moyen de salut que la fuite, je ne voudrais pas fuir. Ne sommes-

1. Procope, *de Bello Persic.*, I, XXIV. Cf. Théophane, p. 158.

nous pas tous voués à la mort dès notre naissance? Ceux qui ont porté la couronne ne doivent pas survivre à sa perte. Je prie Dieu qu'on ne me voie pas un seul jour sans la pourpre. Que la lumière s'éteigne pour moi lorsqu'on cessera de me saluer du nom d'impératrice! Pour toi, Autocrator, si tu veux fuir, tu as des trésors, le vaisseau est prêt et la mer est libre; mais crains que l'amour de la vie ne t'expose à un exil misérable et à une mort honteuse. Moi, elle me plaît, cette antique parole, que la pourpre est un beau linceul[1]. »

L'éloquence virile de Théodora ranime les courages et enflamme les cœurs. Bélisaire retrouve son coup d'œil de capitaine. Les rebelles se sont enfermés dans l'Hippodrome comme en une forteresse; ce sera leur tombeau. La pourpre d'Hypatius sera le sang de ses partisans. Trois mille hommes fidèles, Hérules de Mondon et vétérans de

1. Ἐμὲ γάρ τις καὶ παλαιός ἀρέσκει λόγος; ὡς καλὸν ἐντάφιον ἡ βασίλεια ἐστι. Procope, *de Bello Persic.*, I, 24.

Bélisaire, cernent le cirque; les uns s'emparent des issues, les autres gagnent par les escaliers intérieurs les promenoirs qui règnent au-dessus des gradins. De cette position dominante, ils criblent de flèches les partisans d'Hypatius, qui se pressent dans l'arène. Les plus hardis des rebelles tentent plusieurs fois l'assaut; ils sont chaque fois repoussés. La foule veut fuir par les *vomitoria*, mais ce sont autant de défilés où dix hommes en valent mille, et ils sont gardés par les Hérules de Mondon. Les premiers rangs des fuyards tombent sous les piques: une muraille de morts obstrue chaque ouverture. La multitude affolée tournoie en désordre sous la grêle des traits jusqu'à ce qu'elle soit emprisonnée, immobilisée par ses propres cadavres. Les soldats descendent dans l'arène, les épées achèvent l'œuvre des flèches. Ce combat misérable se termine par l'égorgement. Le sang ruisselle en torrents[1].

1. Procope, *de Bello Persic.*, I, 24; Malala, p. 476; *Chronique Paschale*, p. 339; Théophane, p. 158; Zonare, XIV, 6.

Le carnage continua jusque très avant dans la nuit. Ivres de sang, les soldats barbares tuèrent tant qu'il resta à tuer. Les jours suivants, il fallut enterrer trente mille morts[1]. De tous ceux qui étaient dans l'Hippodrome, personne n'échappa, sauf Hypatius et son frère, que les soldats eurent la cruauté d'épargner pour les traîner aux pieds de Justinien. « — Trois fois Auguste, s'écrièrent-ils en se prosternant, c'est nous qui t'avons livré tes ennemis, car c'est par nos ordres qu'ils se sont réunis dans le cirque. » Justinien, qui ne tremblait plus, avait recouvré sa présence d'esprit : « — C'est bien, répondit-il avec un cruel à-propos; mais puisque vous aviez tant d'autorité sur ces hommes, vous auriez bien dû en user avant qu'ils eussent brûlé ma ville. » Et il commanda de mener au supplice les deux neveux d'Anastase[2].

1. Trente mille, selon Procope; trente-cinq mille, selon Malala et la *Chronique Paschale;* quarante mille, selon Zonare.

2. *Chronique Paschale*, p. 340. Cf. Procope, *de Bello Persic.*, I, 24; Malala, p. 476; Théophane, p. 158, et Zonare XIV, 6.

VIII

En ramenant Justinien et ses officiers aux résolutions énergiques commandées par les circonstances, Théodora avait mérité dans le conseil de l'Empire la place que peut-être elle avait usurpée jusqu'alors. Si l'on croit, sur la foi de Procope, aux hontes de sa jeunesse, du moins doit-on reconnaître que l'ancienne funambule put désormais jouir, sans la même confusion, de tout le luxe, de toutes les adulations, de tous les honneurs dévolus à une impératrice d'Orient.

Et qu'étaient-ce que ces monceaux d'or, de perles et de pierreries, ce merveilleux palais de la rive d'Asie (l'Héréon) où Théodora résidait pendant l'été, ces thermes magnifiques où elle se reposait de longues heures, cette foule de suivantes et de serviteurs? Qu'étaient-ce que ces hommages des grands de l'État et des ambassadeurs étrangers, qui n'approchaient l'impératrice qu'après s'être prosternés et lui avoir baisé les pieds? Qu'étaient-ce que ces statues érigées à sa gloire, ces six villes portant son nom : Théodorias, Théodora, Théodoropolis? Qu'étaient-ce que cette cour de patrices, de sénateurs, de magistrats, cette escorte de quatre mille gardes qui accompagnèrent Théodora aux eaux chaudes de Bithynie, ces arcs de triomphe élevés sur son passage, ces palais construits pour la recevoir[1]? Qu'étaient-ce que ces trésors,

1. *Novellæ,* VIII, XXIX; *Codex,* VIII, 37, 3; Procope, *Hist. arcan.*, VIII, IX, X, XIII, XIX, *de Ædific.*, XI, IV, VI, VII, VI, V, Malala, p. 480; Théophane, p. 161, Agathias, V, I.

ce faste, ces apothéoses, auprès de la puissance souveraine?

Justinien ne cachait pas qu'il s'en référait sur toute chose à l'impératrice; il le publiait même dans ses lois, où il nommait Théodora : « la révérendissime épouse que Dieu nous a donnée[1] ». Paul le Silentiaire, dans la dédicace du poëme sur Sainte-Sophie, rappelle à Justinien que la défunte impératrice a été pour lui « une fidèle collaboratrice[2] ». Procope, Évagre, Zonare, la plupart des chroniqueurs byzantins, s'accordent à dire que Théodora était non pas seulement l'épouse de Justinien, mais une impératrice souveraine, qu'elle était aussi puissante que l'empereur, sinon davantage : εἰμή καὶ μᾶλλον[3]. Des faits nombreux confirment ces témoignages, et d'ailleurs l'Em-

1. ... *et hic quoque participem consilii sumentes eam, quæ a deo data est nobis reverendissimam conjugem.* (*Novella*, VIII.)

2. Ἦν ζῶσαν εἴχες ἐυσεβῆ συνεργάτιν. Paul le Silentiaire, *Sanctæ Sophiæ descriptio*, v. 461 (Édition de Du Cange).

3. Zonare, XIV, 6.

pire déclina après la mort de Théodora. Donc, sans aller jusqu'à prétendre avec Brunet de Presles, ce maître ès choses de Byzance, que Théodora « fût l'âme des conseils de l'empereur [1] », il faut néanmoins attribuer à cette femme une part importante dans l'œuvre de Justinien législateur, architecte et conquérant.

Théodora, peu clémente aux hommes, était connue pour sa sollicitude, sa miséricorde, sa faiblesse même envers les femmes [2]. C'est ainsi qu'elle se mêlait volontiers des mariages et qu'elle intervenait dans les ménages désunis. C'est ainsi qu'elle contraignit Artaban, gouverneur d'une province d'Afrique, à vivre avec sa femme ; qu'elle accueillit avec faveur les malheureuses filles d'Hildéric, roi des Vandales ; qu'elle se montra trop indulgente pour Antonina, femme

1. Brunet de Presles, *la Grèce depuis la conquête romaine*, p. 66.

2. Procope, *de Bello Goth.*, III, XXXI. *Hist. arcan.*, VIII, IX, XVII ; et les notes d'Alemanni.

de Bélisaire[1]. Il semble donc que Théodora a inspiré à Justinien les nombreuses lois qu'il rendit en faveur des femmes : lois sur le divorce, l'hypothèque des femmes, la légitimation des enfants naturels, le rapt des religieuses, la répression du proxénétisme; lois libérant les comédiennes du servage perpétuel, autorisant les filles séduites à se faire épouser ou à exiger le quart des biens du séducteur, obligeant les dignitaires à constituer une dot à leur femme, réglant les droits des femmes dans les successions[2].

Magnifique comme l'était Théodora, on est assuré qu'elle ne chercha pas à arrêter Justinien dans ses immenses dépenses pour la reconstruction de la capitale détruite par les incendiaires. Loin de chercher à modérer chez l'empereur la passion de bâtisseur, elle faisait élever elle-même nombre d'édifices. On cite des forts, des églises, des or-

1. Procope, *de Bello Goth.*, III, XXXI, *de Bello Vandal.*, II, IX, *Hist. arcan.*, I.

2. *Codex*, I, IV, 33, V, XVII, 2; *Novellæ* 4, 7, 14, 15, 22, 51, 72, 117, 134, 140, etc.

phelinats, des crèches, des hôpitaux, construits d'après ses ordres exprès, ainsi que le fameux couvent du Bosphore pour les filles repenties[1]. Parfois, la charité de Théodora allait jusqu'à la tyrannie. La légende conte que quelques-unes des femmes qui, rachetées de la prostitution par l'impératrice, avaient été enfermées à la *Métanoia*, furent prises d'un tel désespoir qu'elles se jetèrent dans la mer[2].

Ce n'était point seulement à Constantinople que s'élevaient les palais et les basiliques. Les frontières de la Perse, la Syrie, l'Égypte, la Cyrénaïque, la Numidie, l'Italie, témoignaient par leurs nouveaux édifices de la magnificence de Justinien. Tant de millions perdus ! ou plutôt que d'or transmué, par la plus belle des métamorphoses, en monuments superbes, manifestations éclatantes du génie de l'homme ! Dans la mo-

1. Procope, *de Ædific.*, L, IX ; V, III ; *Histor. arcan.*, XVII ; Théophane, p. 158 ; *De antiquit. Constantinop.* (dans Banduri, I, 3e partie, p. 47).

2. Procope, *Histor. arcan.*, XVII.

saïque de San-Vitale, à Ravenne, Théodora, le front nimbé, apparaît éblouissante de pierreries, de perles et de gemmes, comme une vierge byzantine sur le champ d'or d'un iconostase. Elle semble présider, sous les yeux de son époux, à la naissance d'un nouvel art grec qui durant de longs siècles va rayonner sur le monde.

Les deux grandes guerres de conquêtes de Justinien sont la guerre d'Afrique et la guerre d'Italie; du côté des Perses, il s'agissait plutôt de protéger les frontières que de les étendre. Les campagnes contre les Vandales et contre les Goths, qui devaient donner au règne de Justinien la gloire des armes et rendre à l'Empire presque tous les territoires qu'avait possédés l'ancienne Rome, Théodora, ambitieuse et hardie, contribua à les faire décider. L'esprit d'aventures, peut-être aussi la vanité de l'emporter sur les conseils pusillanimes de Jean de Cappadoce, qu'elle haïssait, et le désir de venger son protégé Hildéric, roi des Vandales, détrôné par Gélimer, l'engagèrent à pousser à

la guerre d'Afrique [1]. Pour l'expédition d'Italie, elle avait une autre raison. Ne pensait-elle pas que Rome soumise à ses armes, c'était le pape à sa discrétion, c'était le triomphe de ses opinions religieuses ? Les guerres engagées, on découvre souvent l'action toute-puissante de Théodora dans les ordres aux généraux et aux ambassadeurs, les rappels et les nominations, les envois de renforts, les négociations diplomatiques. On sent que les affaires sont menées par la petite main qui, au moment de la reprise des hostilités avec la Perse, signait cette lettre à Zaberganès : « Je suis convaincue, depuis la mission que tu as remplie auprès de nous, de l'intérêt que tu portes à nos intérêts. Tu répondras à cette opinion en persuadant au roi Chosroës de prendre envers notre empire (ἐς ἡμετέραν τὴν πολιτείαν) des dispositions pacifiques. Si tu y réussis, je te promets les plus magnifiques récom-

1. Procope, *de Bell. Vandal.*, I, x. *Histor. arcan.*, II, XVII. Théophane, p. 159-160.

penses de l'empereur, qui ne décide jamais rien sans me consulter[1]. »

Jalouse de son pouvoir et sûre de sa puissance, cette femme ne souffrait pas qu'on résistât à ses ordres, ni qu'on lui fît la moindre opposition. Priscus de Paphlagonie, devenu secrétaire intime de Justinien, s'était emparé de la confiance de son maître et affectait de ne considérer l'Augusta que comme la femme de l'empereur. Théodora chercha d'abord à le perdre dans l'esprit de Justinien par des paroles calomnieuses. L'empereur ne les écoutant pas, l'impératrice fit une nuit saisir Priscus dans sa maison. On l'embarqua incontinent pour l'Afrique, où, dès son arrivée, il reçut les ordres de prêtrise; désormais, il ne pouvait plus exercer aucune fonction civile. Justinien, qui n'aimait point à récriminer, surtout contre sa femme, feignit d'ignorer cette insigne violence et ne tarda pas à oublier Priscus[2].

1. Procope, *Hist. arcan.*, II.
2. Procope, *Hist. arcan.*, XVI. Cf. Malala, p. 481.

Théodora ne haïssait pas moins Jean de Cappadoce, nommé de nouveau préfet des prétoires d'Orient après la répression de l'émeute de 532. Mais, à l'égard d'un tel personnage, elle ne pouvait employer des procédés aussi simples. D'autre part, Justinien était sourd à toutes ses représentations, à toutes ses prières, à toutes ses calomnies, — en admettant, ce qui est douteux, qu'on pût calomnier Jean de Cappadoce! Théodora conçut une machination abominable. Antonina, qu'elle avait formée à être sa complice docile et toujours prête, eut un entretien secret avec Jean de Cappadoce; elle lui parla des griefs de Bélisaire contre Justinien, du mécontentement des grands et du peuple et demanda au préfet d'entrer dans la conspiration qui se tramait pour déposer l'empereur. Séduit par les promesses et les flatteries, le Cappadocien accepta un rendez-vous qui devait être décisif, dans une maison située hors des murs. Justinien, que l'on n'avait pas manqué de prévenir, envoya Narsès et Marcellus, comte des gardes, pour assister,

invisibles, à l'entretien. Convaincu de trahison, Jean de Cappadoce fut destitué de ses charges et dignités et exilé en Afrique. Privé de tous ses biens par la confiscation légale, il mourut dans la dernière misère[1]. Le piège que lui avait tendu l'impératrice était odieux, mais l'indigne ministre méritait tous les châtiments. Le peuple de Constantinople ne plaignit point l'homme, que sa cupidité, son oppression, ses dénis de justice avaient voué à l'exécration. Sa chute fut une délivrance. Si l'on sut qu'on la devait à Théodora, l'Augusta dut être regardée ce jour-là comme une bienfaitrice.

Les colères de Théodora firent malheureusement d'autres victimes. Elle était sans pitié pour ceux qui comprenaient mal ses ordres ou qui ne les exécutaient qu'à demi, afin de les concilier avec les instructions parfois contraires de l'empereur. Le sang de Callinice, d'Arsénius, de Rhodon, suppliciés

1. Procope, *de Bello Pers.*, I, 25 ; *Hist. arcan.*, II, XXVII, XXI.

par ses ordres ou sur ses instances, crie contre elle[1]. Quant aux exécutions secrètes que Procope raconte avec « la haine d'un hébété », selon le mot de M. Taine[2], aux tortures et aux fustigations dont Théodora se serait plu à se donner le divertissement dans les souterrains du palais, ces imputations paraissent rentrer dans ce que M. Ernest Renan appelle « des commérages de villes grecques d'une incroyable absurdité[3] ».

1. Procope, *Histor. arcan.*, XVII, XXVII. Cf. Victor de Tunnes, édition Migne, p. 954.

2. H. Taine, *Voyage en Italie*, II, p. 215.

3. E. Renan, *Essais de morale et de critique*, p. 275. Cf. Gibbon. *Décad. de l'Emp. romain*. VII, p 236. — Voir l'appendice XIII.

IX

A l'exemple de Justinien, Théodora avait peu de scrupule dans l'emploi des moyens et dans le choix des individus. Elle ne regardait pas à la valeur morale du serviteur, pourvu qu'il servît bien. C'est ainsi que l'impératrice s'était attaché Antonina, la trop fameuse femme de Bélisaire. Ce grand capitaine, qui, en ces temps où les Barbares combattaient avec des masses de cent mille hommes, ne voulait leur opposer que de petites armées de soldats dis-

ciplinés et aguerris et qui était presque toujours vainqueur, n'avait qu'un défaut ou plutôt qu'une faiblesse : son amour pour une femme indigne. Antonina était fille d'un *hénioque* (cocher de cirque). Ce n'était point là un déshonneur puisqu'on érigeait des statues et qu'on dédiait des vers à ces triomphateurs de l'Hippodrome, mais elle avait été, disait-on, fille perdue, et elle était femme adultère[1]. D'ailleurs, cette Antonina était habile aux intrigues, de bon conseil, vaillante même devant l'ennemi. Elle accompagnait Bélisaire aux armées, où, le le bruit en courait, elle lui avait donné souvent d'utiles avis[2].

1. Procope, *Hist. arcan.*, I, et *passim*. Il en est un peu d'Antonina comme de Théodora. Il n'y a que les *Anekdota* pour l'accuser, du moins à l'occasion de ses dérèglements. Dans les livres d'histoire de Procope, dans les chroniques byzantines, on ne trouve rien qui confirme ces tristes récits. Il y a toutefois quelques faits que l'on peut, en une certaine mesure, rapprocher des dires de l'*Histoire secrète*. C'est pourquoi nous reproduisons l'allégation de Procope, tout en n'y croyant qu'à demi.

2. Procope. *Hist. arcan.*, I, II; *de Bello Vandal.*, I, 13; Cf. Gibbon, *Décad. de l'Empire*, VII, 350.

Théodora avait d'abord repoussé les hommages d'Antonina; elle lui témoigna soudain beaucoup de faveur, la comblant de présents et la nommant surintendante de la garde-robe. C'est que la tyrannie ne va pas sans le soupçon. Les grands succès militaires de Bélisaire, sa popularité dans l'armée et dans le peuple, inquiétaient les souverains. On avait bien fait un César d'un grossier soldat comme Justin, ne pouvait-on pas faire un empereur d'un conquérant comme Bélisaire? D'autre part, se priver de ses services était dangereux, car il fallait compter avec les Goths, avec les Perses, avec les Vandales, avec tous les Barbares qui menaçaient les frontières. Or, dans l'étrange ménage de Bélisaire et d'Antonina, l'impératrice avait trouvé une sauvegarde, un moyen de gouvernement. En s'attachant Antonina, Théodora s'attachait Bélisaire, et par Bélisaire elle tenait Antonina à sa discrétion. Aider la femme à cacher ses désordres, c'était gagner son dévouement ; posséder son secret, c'était

s'assurer sa fidélité[1]. Au reste, Théodora n'eut garde d'abuser du pouvoir qu'elle avait ainsi acquis sur Bélisaire. Le général fut plusieurs fois relevé de son commandement pour divers motifs, — souvent pour recevoir un commandement plus important, — mais les deux disgrâces qu'il subit, et dont l'une dura plus de huit années, furent toutes deux postérieures à la mort de Théodora. Dès que Justinien régna seul, d'autres capitaines remplacèrent à la tête des armées Bélisaire oublié. Il fallut l'arrivée des Barbares sous les murs de Constantinople pour rappeler à l'empereur que le vieux soldat existait encore.

Quand Bélisaire commandait en Perse, l'impératrice le fit, dit-on, relever de son commandement. Voici à quelle occasion. Justinien était gravement malade; le bruit de sa mort se répandit dans l'armée d'Orient. Des rapports vrais ou faux accusèrent Bélisaire d'avoir dit que l'armée n'accepterait

1. Procope, *Hist. arcan.*, I, II, III, IV, V.

pas le nouveau souverain qui serait intronisé à Constantinople. L'impératrice, qui pensait peut-être que son titre d'Augusta et d'associée à l'Empire lui assurerait le trône si elle devenait veuve, ou du moins lui permettrait de désigner le successeur de Justinien et de régner avec lui, s'offensa de ce propos et fit rappeler Bélisaire à Byzance. Mais peu de jours après son arrivée, elle lui faisait donner le commandement des armées d'Italie. Seulement, afin d'attacher davantage Bélisaire à Antonina et Antonina à elle-même, elle persuada le stratège que c'était à l'intercession de sa femme qu'il devait son pardon [1].

Saint Sabbas, renommé par ses miracles, refusa de demander à Dieu de donner un fils à Théodora. « Elle ne pourrait mettre au monde, dit-il, qu'un ennemi de l'Église [2]. » Si, d'après les paroles de saint Sabbas, on

1. Procope, *Hist. arcan.*, IV. Cf. *de Bello Pers.*, II, XXI. — Voir l'appendice XIV,

2. Cyrille de Scythopolis, cité dans l'*Histoire ecclésiastique*, VII, p. 298.

pouvait montrer dans Théodora une « libre penseuse » ou tout au moins une païenne, à la façon de l'empereur Julien, ce serait aujourd'hui la meilleure des apologies. Malheureusement Théodora ne fut qu'une hérétique, ce qui lui a aliéné et les philosophes et les orthodoxes. L'impératrice suivait l'hérésie d'Eutychès, condamnée par le concile de Chalcédoine en 451. Théodora était monophysite ; elle croyait à une seule nature en Jésus-Christ [1]. Au VIe siècle, cette secte dominait encore dans les provinces orientales de l'Empire, et, à Constantinople même, elle avait de nombreux adhérents. Entre eutychéens et orthodoxes, l'animosité était presque aussi ardente qu'entre Bleus et Verts. « Le père chasse le fils, dit la *Chronique Paschale*, et la femme abandonne l'époux. » Une collision terrible ensanglanta Alexandrie. A la suite d'un tremblement de terre qui semblait un avertissement de Dieu, le peu-

1. Procope, *Histor. arcan.*, XXII. Cf. Victor de Tunnes, édit. Migne, p. 954 ; Niceratus, X ; Evagre, IV, 10, 40.

ple s'ameuta dans les rues de Constantinople en criant : « Brûlez les actes du concile[1] ! »

Théodora ne cessa point de lutter pour le triomphe de sa croyance, mais si grand que fût son ascendant sur Justinien, l'empereur qui, devenu vieux, devait encourir le reproche d'hérésie, resta jusqu'après la mort de Théodora inflexible en son orthodoxie. Il déférait sur tous les points à la décision des évêques de Rome. Après l'élection de chaque nouveau pontife, il lui envoyait sa profession de foi et recevait en retour la bénédiction apostolique. A force d'intrigue, l'impératrice réussit quelquefois à faire nommer patriarches ou évêques des représentants de la doctrine d'Eutychès : Sévère, Anthyme, Théodose, Niersès. Mais, sur les injonctions pontificales, ils ne tardèrent pas à être dépossédés de leur siège[2].

Théodora ne s'avoua pas vaincue. Elle

1. *Chronique Paschale*, p. 342.

2. Procope, *Histor. arcan.*, X, XI, XVIII, XIX, et les notes d'Alemanni ; Liberat, *Breviarium*, XX ; Victor de Tunnes, p. 955.

conçut l'idée d'agir au foyer même de l'orthodoxie. L'heure était propice. Bélisaire occupait Rome, et Antonina s'y trouvait avec lui. Le général, obéissant aux ordres de l'impératrice transmis par Antonina, exhorta le pape Silvère à condamner le concile de Chalcédoine. S'il s'y refusait, son successeur était tout prêt : un diacre ambitieux, nommé Vigile, qui avait naguère promis à Théodora de casser les décrets synodaux. Silvère résista ; il fut déposé et exilé en Lycie. Vigile, élu à sa place, commença à tenir ses promesses en envoyant des lettres de communion aux évêques hérétiques. Justinien, cependant, ayant appris ces événements, donna l'ordre que Silvère fût ramené à Rome et rétabli dans son pontificat. Mais le nouveau pape, averti à temps, se saisit de son prédécesseur et le fit interner dans l'île de Portia, où il le laissa mourir de faim[1]. L'histoire a durement reproché à Théodora d'avoir fait

1. Procope, *de Bello Goth.*, I, 125 ; *Histor. arcan.*, I., Liberat., XXII ; Théophane, p. 184-191 ; Victor de Tunnes p. 958.

déposer le pape Silvère, mais elle n'a point pensé à accuser Vigile, qui occupa dix-huit ans la chaire de Saint-Pierre, et que l'abbé Fleury appelle le très pieux pontife [1], de l'avoir à peu près fait assassiner.

L'impératrice Théodora mourut en 548, au mois de juin [2]. Elle avait régné vingt et un ans. Son nom donné à plusieurs cités, des statues élevées par le peuple, des inscriptions placées dans les églises glorifièrent sa mémoire. Victor de Tunnes, qui ne pouvait pardonner à l'hérétique et à la persécutrice d'un pape, écrivit que le cancer dont elle fut atteinte était un châtiment du ciel [3]. Mais Théophane dit qu'elle mourut pieusement [4], et Paul le Silentiaire là met au rang des saintes [5].

L'éloge n'est point seulement excessif, il porte à faux. Ce n'était point une sainte

1. *Hist. Ecclésiastique*, VII, p. 457.
2. Procope, *de Bello Persic*. II, 30; Théophane, p. 191.
3. Victor de Tunnes, édit. Migne, p. 958.
4. *Chronographia*, p. 191.
5. *Descriptio Sanctæ Sophiæ* publiée par Du Cange, V. 58-64.

résignée qu'il fallait pour compagne à Justinien, c'était une femme d'âme virile qui lui communiquât son courage et sa fermeté. Théodora n'eut aucune des vertus d'une sainte, elle eut plusieurs de celles d'une souveraine. Mais les vertus gouvernementales n'allèrent pas chez elle sans les défauts et les vices qui en sont parfois les conséquences. Magnifique, elle fut prodigue; habile, elle fut perfide; autoritaire, elle fut tyrannique; ambitieuse, elle fut sans scrupule et sans pitié. Que la destinée garde les peuples des Théodora, mais qu'elle les donne parfois aux empires ! Le jour de la révolte des Nikates, une sainte se fût embarquée avec son époux déchu du trône. Ce jour-là, Théodora rappela l'empereur, les magistrats, les généraux au premier des devoirs d'État : la résistance à l'émeute.

Décembre 1884 - Janvier 1885.

APPENDICES

APPENDICES

On a reporté ici un certain nombre de notes que leur étendue ne permettait pas de placer au bas des pages.

I

(Page 9, ligne 9.)

Le buste voilé du Vatican appartient à l'art romain. La coiffure et l'ajustement sont purement romains et, à moins que l'inscription n'ait été ajoutée après coup, il faut voir dans ce marbre une de ces images de fantaisie que les riches Romains commandaient aux sculpteurs pour orner leur bibliothèque. La réputation d'Aspasie, comme femme philosophe, justifiait la présence de son buste parmi ceux des Pythagore et des Antisthène.

Gronovius donne, au tome premier de ses *Antiquités grecques* (p. 83), un autre pseudo-portrait d'Aspasie. C'est un camée, représentant une Athènè casquée, et portant l'inscription Ἀσπάσου. Or, jamais, je pense, nul Grec n'a eu l'idée de représenter Aspasie sous les traits d'Athènè,

et quant à l'inscription, elle désigne simplement le nom du sculpteur : Aspasios ou Aspasos, qui est cité par Sillig, *Catalog. Artific.*, p. 100.

II

(Page 16, ligne 18.)

C'est une expression de Plutarque (*Pericles*, XXIV), dont le sens est très discutable, qui a vraisemblablement donné lieu à l'opinion que Périclès épousa Aspasie. Voici le texte : ...αὐτός δὲ (Périclès) τὴν Ἀσπασίαν λαβὼν ἔστερξε διαφερόντως. Or, d'une part, λαμβάνειν ne signifie que par extension : *prendre en mariage*. Absolument, ce verbe signifie : *prendre*. On peut donc traduire : « Périclès ayant pris Aspasie (sous-entendu : chez lui) l'aima avec passion. » D'autre part, en admettant que Plutarque ait effectivement voulu dire que Périclès reçut chez lui Aspasie en qualité d'épouse, il est permis de croire qu'il a mal interprété le passage du *Traité de la volupté*, d'Héraclide de Pont, qui, manifestement, lui a servi de renseignement sur ce point. Ce passage, qui nous a été conservé par Athénée (XII, 45) porte simplement : ...ὤκει τε (Périclès), μετὰ Ἀσπασιάς τῆς ἐκ Μεγάρων ἑταίρας... « ...Périclès habita avec Aspasie, l'hétaire de Mégares. » Il n'est pas ici question de mariage ; et, entre l'assertion d'Héraclide, de quatre siècles antérieure à celle de Plutarque, et bien plus conforme aux mœurs athéniennes, on ne saurait hésiter.

III

(Page 33, ligne 21.)

Nous ne voulons pas engager ici une discussion sur le procès de Phidias, qui a suscité tant de controverses. Nous tenons cependant à dire que si nous sommes revenu à la vieille tradition, repoussée par Sauppe (*Gœttinger Nachrichten*, 1867, p. 73) et Müller-Strübbing (*Die Legenden vom Tode der Pheidias*, *Jarbücher für Classische Philologie*, 1882, p. 289, sqq.) et d'ailleurs adoptée par Loescheke (*Historische Untersuchungen*, p. 25, sqq.), mais avec quelques restrictions, ce n'est pas sans avoir très attentivement examiné les raisons qu'allèguent ces érudits et nous être convaincu qu'elles sont faciles à réfuter. En fait, toute la question se résume dans la date du procès de Phidias. Si ce procès eut lieu en 438, aussitôt après l'achèvement de la statue d'Athènè, il paraît probable que Phidias mourut en Élide. Mais il ressort indubitablement, et des vers d'Aristophane, et du récit conforme de Diodore et de Plutarque, que le procès eut lieu à la veille de la guerre du Péloponnèse, c'est-à-dire en 433-432.

IV

(Page 75, ligne 8.)

La plastique et la numismatique donnent un assez grand nombre d'images de Cléopâtre, la plupart très authentiques. Il ne s'ensuit pas, cependant, que ces sculptures et ces

médailles soient d'un sérieux secours pour restituer le type de la dernière Lagide. Cléopâtre est représentée plusieurs fois, ainsi que son fils Ptolémée-Césarion, sur les bas-reliefs des temples de Dendérah, et il est certain que suivant l'usage égyptien, les sculpteurs ont cherché à donner une certaine ressemblance à l'image de Cléopâtre. Mais de quels documents plastiques ou graphiques se sont-ils servis — car Cléopâtre ne posa pas pour eux — et comment, aujourd'hui, faire le départ, dans ces figures, entre la nature et la convention? Cléopâtre est représentée ici en Hathor; là, elle porte la coiffure d'Isis, ses cheveux sont nattés, ses seins et ses bras sont nus, une étroite robe la couvre jusqu'aux pieds. Elle a le nez aquilin, l'œil grand, le menton légèrement accusé; elle paraît jolie. Mais il faut une extrême bonne volonté pour trouver des différences vraiment marquées entre le type qui lui est attribué et celui d'une infinité d'autres figures de divinités ou de femmes sculptées sur les murailles de Dendérah. — Quant au joli moulage de Cléopâtre, que l'on voit communément à Paris, dans les ateliers, on n'ignore pas que l'attribution en est due à une mystification. Ce bas-relief, découvert, je crois, en 1862, ne portait aucune inscription. Un égyptologue s'amusa à y graver le cartouche de Cléopâtre, et c'est ainsi qu'on le vend partout, depuis, comme l'image authentique de la dernière reine d'Égypte.

On compte quinze médailles de Cléopâtre, de type différent, tant au cabinet des médailles et au *British Museum* qu'au cabinet de Vienne. Sauf deux, que nous signalons plus loin, toutes sont plus que médiocrement gravées, notamment le tétradrachme frappé à Antioche. — Mon savant ami, M. Fröhner, me signale cependant un exemplaire de ce statère, vendu en 1885, dans la collection Castellani, « où Cléopâtre lui a paru d'une admirable

beauté ». — Plusieurs sont de vraies caricatures. La seule qui vaille d'être décrite est la pièce de bronze qui a pour légende : Κλεοπάτρα Βασιλίδα et qui porte, au revers, avec la lettre π, un aigle tenant un foudre. Le cabinet de la rue Richelieu en possède un bel exemplaire. La tête donne l'impression d'une femme grande et forte. Le front est droit et bas ; d'ailleurs les ondulations de la chevelure le couvrent à demi. L'œil est grand et éloigné du nez qui est aquilin, fort et extrêmement long ; la bouche est jolie, quoique très grande ; le menton est très accusé. Bien que ces traits soient quelque peu grossiers et durs, l'ensemble de la physionomie dégage cependant un certain charme, dû à la beauté des yeux et à la grâce étrange de la bouche. Si son nez n'était si long et si pointu, la femme volontaire et ardemment voluptueuse, que représente ce profil, pourrait passer pour belle.

Des deux médailles que nous avons citées précédemment comme étant d'un travail plus savant et plus soigné, l'une a été gravée à Patras. Le profil de Cléopâtre se rapproche là du type grec conventionnel. L'autre, gravée à Cypre, représente Cléopâtre en Aphrodite, tenant dans ses bras un petit Éros, que l'on croit être son fils Ptolémée-Césarion. Mais selon Feuardent, qui d'ailleurs est en contradiction sur ce point avec Mionnet et F. Lenormant, cette médaille doit être attribuée non pas à la dernière Cléopâtre, mais à Cléopâtre, femme d'Alexandre II, ou à Cléopâtre-Tryphœne. (*Monnaies des rois d'Égypte*, I, 101, sqq.) Quoi qu'il en soit, sur ces deux médailles, le type de Cléopâtre diffère absolument de celui qui est gravé sur les treize autres et que caractérisent la dureté des traits et l'excessive longueur du nez.

On connaît le mot de Pascal : « Le nez de Cléopâtre, s'il avait été plus court, toute la face de la terre aurait été changée. » Pascal n'était pas numismate. Autrement, il aurait écrit : « Le nez de Cléopâtre, s'il avait été plus long... »

V

(Page 106, ligne 11.)

D'un passage de Sénèque le Rhéteur (*Suasoria*, I), où il est dit qu'il restait au Ier siècle des lettres lascives de Dellius à Cléopâtre, et d'une plaisanterie assez ambiguë du même Dellius, rapportée par Plutarque (*Anton.*, LXV), Dacier (Remarques sur la 3e ode du livre II d'Horace) et après lui Bayle (*Dictionnaire*, II, p. 267) ont conclu que ce Dellius fut l'amant de Cléopâtre. Dieu nous préserve de tenter, avec le trop naïf Adolf Stahr et le paradoxal Blaze de Bury, la tâche impossible de défendre la vertu de Cléopâtre. Toutefois, nous doutons un peu de la bonne fortune de Dellius. En admettant que la tradition qu'il avait été l'amant de Cléopâtre existât à Rome au temps de Sénèque, cette tradition, c'était Dellius lui-même qui l'avait fait naître. Or, nous verrons plus loin que Dellius abandonna Antoine en réalité parce qu'il le sentait perdu, mais sous le prétexte de mauvais traitements de Cléopâtre. Bien accueilli par Auguste, Dellius ne chercha-t-il pas à la fois et à se faire valoir et à vilipender la reine en disant qu'il l'avait eue comme maîtresse avant Antoine ? Quant à ces lettres lascives dont parle Sénèque, peut-être les avait-il composées après coup dans ce dessein ou les avait-il écrites pour divertir Cléopâtre et Antoine. *Litteræ lascivæ* ne signifie pas lettres d'amour. On peut plutôt voir là une œuvre de rhéteur, comme par exemple les lettres d'Aristénète et d'Alciphron, que la correspondance authentique d'un amant avec sa maîtresse.

VI

(Page 135, ligne 13.)

Flavius Josèphe (*Histor. Judæor.*, XIV, 26) dit que lorsque Hérode, se rendant à Rome (en 39), passa à Alexandrie, « Cléopâtre voulut l'y retenir ». On en a inféré que l'Égyptienne eut ce roi pour amant. Mais Josèphe ne dit pas, cependant, qu'elle réussit à retenir Hérode. Il dit, au contraire, qu'il s'embarqua aussitôt pour l'Italie; et, au livre XV, 4, il dit encore que, malgré tous les efforts de Cléopâtre pour se faire aimer de lui, quand elle traversa la Judée, Hérode ne répondit pas à ses avances. — Au reste, une telle question importe bien peu quand il s'agit d'une femme comme Cléopâtre!

VII

(Page 149, page 2.)

Plusieurs médailles de Cléopâtre portent : Θεά νεώτερα, et sur l'une d'elles on lit : Βασιλίσσης Κλεοπάτρας, ἔτους κα τοῦ καὶ (digamma) Θεᾶς νεώτερας : De la reine Cléopâtre, l'an 21 qui est aussi l'an 6 de la nouvelle déesse. »

Porphyre (*Fragm. Histor. græc.*, III, p. 724) nous explique cette légende en disant que la seizième année du règne de Cléopâtre fut aussi appelée la première, parce que Marc-Antoine lui ayant fait don de la Chalcide et des contrées environnantes, elle data son règne d'une ère nouvelle.

Porphyre nous dit que ce fut en 46, c'est-à-dire la sei-

zième année du règne, que fut inaugurée cette ère nouvelle, et cette date a été universellement adoptée. Mais, plusieurs archéologues, Letronne et M. C. Vescher entre autres, ont avancé que l'ère nouvelle de Cléopâtre date de la célébration du triomphe d'Arménie et, pour concilier cette opinion avec la chronologie, ils ont placé en 36 le triomphe d'Arménie. Ils ont ainsi antidaté de deux ans cet événement, qui, selon la chronologie de Dion, établie d'après la liste des consuls, eut lieu en 34. Ils se fondent pour cela sur le témoignage de Porphyre. Mais Porphyre ne dit nullement que l'ère nouvelle date du triomphe d'Arménie. Il dit simplement qu'elle date de la donation par Antoine de la Chalcide et des pays environnants. Or, nous savons par Plutarque (*Anton.*, LIX) que c'est en 36, date qui correspond bien à la seizième année du règne de Cléopâtre, qu'Antoine, en Cilicie même, donna à la reine plusieurs royaumes, royaumes dont il ne fit, en 34, le jour du triomphe d'Arménie, que confirmer la donation.

VIII

(Page 150, ligne 5.)

D'après Letrone et plusieurs égyptologues, Antoine aurait fait mieux encore : il aurait épousé Cléopâtre et serait, par cela même, devenu roi d'Égypte. C'est ainsi que son effigie figure avec celle de la reine sur des monnaies datant des dernières années du règne de Cléopâtre.

En effet, certaines monnaies frappées à Alexandrie, à Antioche, etc., présentent la double image d'Antoine et de

Cléopâtre. Mais, sur aucune, le titre de roi n'est donné à Antoine. La légende porte : *Antonii, Armenia devicta*, ou : Ἀντώνιος αὐτοκράτωρ τρίτον τριῶν ἀνδρῶν (Antoine, empereur pour la troisième fois, triumvir), ou : Ἀντώ ὕπα γ (Antoine, consul pour la troisième fois). Ce sont des monnaies impériales qu'Antoine fit frapper à son effigie, selon l'usage qui se répandit chez les imperators dans les derniers temps de la République. Pour rendre hommage à Cléopâtre, il ordonna de graver au revers la tête de cette reine. C'était dans la même idée qu'il avait fait inscrire son nom sur les boucliers des légionnaires, comme, précédemment, c'était pour témoigner de son amour à Octavie, qu'il avait fait aussi graver son profil au revers d'autres monnaies. Il est probable que, par réciprocité, Cléopâtre fit reproduire la tête d'Antoine sur quelques-unes de ses monnaies. (Cf. Lenormant, *La Monnaie dans l'Antiquité*, II, p. 332-333, et Bompois, *Revue numismatique*, 1868, p. 63-101.)

D'autre part, nous pouvons croire, d'après plusieurs témoignages (Virgile, *Æn.*, VIII, v. 688 ; Servius, *ibid.* ; Strabon, XVII, 11 ; Suétone, *Aug.*, LXIX), qu'Antoine épousa Cléopâtre ; et nous savons aussi (Servius, *ibid.*; Plutarque, *Anton.*, LXII ; Dion, L, 3) qu'il répudia Octavie. Mais cette répudiation, qui dut vraisemblablement précéder le mariage, est postérieure au triomphe d'Arménie. Le témoignage de Dion sur ce point est formel, et Plutarque cite aussi des faits, en 33 et en 32, qui sont manifestement antérieurs au divorce. (La lettre d'Antoine écrite à Octave, en 32, citée par Suétone, où il est dit : *Uxor mea est : nunc cœpi, an abhinc annos novem*, ne peut signifier qu'il a épousé Cléopâtre depuis neuf ans. Dans ce cas, son mariage aurait eu lieu en 41, c'est-à-dire quelques mois seulement après la bataille de Philippes et du vivant de Fulvie. Cette lettre, peut-être apocryphe d'ailleurs, veut simplement dire qu'An-

toine a épousé récemment Cléopâtre après avoir vécu avec elle depuis neuf années.

Pour qu'Antoine ait pu épouser Cléopâtre l'année du triomphe d'Arménie, il faudrait qu'il se fût marié avant d'avoir divorcé. Cela n'est point impossible. La loi romaine ne reconnaissant pas de mariage avec les étrangères, Cléopâtre, quoique mariée, ne pouvait être regardée à Rome que comme une concubine.

La difficulté pour admettre avec Letrone qu'Antoine fut associé à Cléopâtre en qualité de roi, et cela à dater du triomphe d'Arménie, c'est qu'aucun historien ancien ne mentionne ce fait. Tous même l'infirment implicitement. En effet, quand ils disent que le jour du triomphe d'Arménie Antoine associa Césarion à Cléopâtre comme roi d'Égypte, c'est faire entendre qu'il ne réclama pas pour lui-même la moitié de la couronne. Quand ils disent encore qu'Antoine accepta la charge de gymnasiarque d'Alexandrie, que Cléopâtre l'obligeait à l'appeler publiquement souveraine maîtresse : δεσποίνα, et qu'il la suivait à pied quand elle était portée dans une chaise curule, ce n'est pas le montrer dans la majesté d'un roi. Quand ils disent, enfin, qu'après Actium Cléopâtre donna l'ordre de livrer Péluse à Octave, c'est bien marquer qu'elle avait conservé toute l'autorité royale et qu'elle avait pris part à la guerre comme alliée d'Antoine imperator et non comme femme d'Antoine roi d'Egypte.

Pour conclure, s'il y eut mariage entre Antoine et Cléopâtre, ce mariage n'eut pas lieu avant l'année 32 et, d'ailleurs, il n'eut pas pour conséquence de faire Antoine roi d'Égypte. Peut-être, ainsi que le dit Florus, Antoine s'amusa-t-il à porter partout les insignes royaux, *ut regina rex ipse frueretur*, comme il s'affubla des attributs de Bacchus et d'Osiris, mais sa royauté ne fut que celle d'un roi de théâtre : βασιλεύς σκηνικός.

IX

(Page 179, ligne 1.)

Paterculus (II, 85), Plutarque (*Anton.*, LXXIII, LXXIV) et Florus (IV, 11) disent que Cléopâtre s'enfuit la première. Dion (L, 33) dit que la reine « ne pouvant supporter l'attente d'un événement qui tardait tant à se décider et brûlant d'impatience, prit la fuite et en donna le signal à ses vaisseaux. »

Il est donc hors de doute que Cléopâtre, par sa fuite au plus fort de l'action, décida de l'issue de la bataille d'Actium. Mais, s'ensuit-il de là, comme on le croît généralement, que la fuite de la reine ait été absolument inattendue et n'ait pas été l'exécution trop précipitée d'un mouvement de retraite concerté d'avance. Le premier, M. l'amiral Jurien de La Gravière, dans ses savantes et suggestives études sur la marine des anciens, a soutenu cette opinion. Son attention éveillée par un passage de Plutarque où il est dit qu'Antoine fit prendre sur ses vaisseaux des voiles (qui lui eussent été inutiles et même nuisibles pour un combat), l'amiral a victorieusement prouvé, par des raisons de tactique navale, que le plan d'une retraite vers l'Égypte était arrêté dans l'esprit d'Antoine et qu'il livra bataille pour forcer le passage. « Je l'affirme, conclut-il, bien que j'aie la seule autorité de Plutarque pour contester un fait qui a acquis droit de cité dans l'histoire. » (*La Marine des Plotémées et la Marine des Romains*, I, p. 69-83.) M. l'amiral Jurien de La Gravière aurait pu invoquer un autre témoignage, celui de Dion Cassius, qui dit textuellement : « Après bien

des avis divers, celui de Cléopâtre, qui consistait à forcer le passage et à gagner l'Égypte, l'emporta. » L, 13. Cf. L, 30 : « Si les vaisseaux d'Antoine sortent du détroit, c'est moins dans le dessein de combattre que pour prendre la fuite... L'ennemi a embarqué sur ses bâtiments ce qu'il a de plus précieux. » Ainsi, pour appuyer l'opinion d'une retraite décidée à l'avance, il y a, au point de vue documentaire, le double témoignage de Plutarque et de Dion et, au point de vue tactique, au point de vue pratique, les conclusions d'un homme de guerre.

Où, cependant, nous différons d'avis avec M. l'amiral Jurien de La Gravière, c'est quand il dit que Cléopâtre ne précipita pas la retraite et qu'Antoine ne suivit la reine que parce que le moment de cette retraite était venu. Comment s'expliquer alors le ressentiment d'Antoine contre Cléopâtre quand il aborda l'*Antoniade* ? Pour concilier ces quatre faits patents : 1° le plan de la retraite arrêté d'avance ; 2° le secret de ce plan gardé vis-à-vis des troupes et vraisemblablement même des triérarques ; 3° l'espérance d'Antoine, s'il gagnait la bataille, de bloquer l'armée d'Octave débarquée en Grèce et de la réduire à capituler (Dion, L, 19) ; 4° la colère d'Antoine contre Cléopâtre, il faut admettre, comme nous l'avons fait dans notre récit : 1° qu'Antoine et Cléopâtre décidèrent de battre en retraite dès la veille de la bataille, mais que d'une part Antoine dissimula son projet à son armée et à sa flotte, que d'autre part il conservait l'espoir de battre les escadres d'Octave, et qu'en conséquence il s'était réservé de donner lui-même le signal de la retraite au cas où la victoire lui paraîtrait impossible ; 2° que Cléopâtre, brûlée d'impatience et glacée de peur, donna ce signal trop tôt et à l'insu d'Antoine ; 3° qu'Antoine suivit Cléopâtre pour tâcher de ramener son escadre au combat, mais que comprenant, en chemin, qu'il n'y réussirait pas

et que, d'ailleurs, la bataille était plus que compromise par cette fuite, il s'abandonna à sa destinée tout en gardant un amer ressentiment contre Cléopâtre.

X

(Page 212, ligne 7.)

Le récit de Dion Cassius (LI, 11-13) diffère beaucoup ici de celui de Plutarque (*Anton.*, XC, XCI). Selon Dion, que vraisemblablement paraphrasait sans critique les vers du très imaginatif Rabirius, ce fut à la sollicitation de Cléopâtre que César vint la voir. Elle l'attendait dans un négligé galant, « ses vêtements de deuil rehaussant sa beauté », et lui livra un assaut en règle. Il est présumable, comme nous l'avons dit, que Cléopâtre eut un moment d'espoir à l'annonce de la visite d'Octave et qu'elle mêla quelque manège de coquetterie à sa tentative de justification. C'est pourquoi nous avons emprunté un ou deux détails à Dion ; mais, dans l'ensemble, la version de Plutarque, qui est celle que nous avons suivie, est certainement la plus véridique. Plutarque connaissait, cela n'est pas douteux, le poème de Rabirius. S'il ne s'en est pas inspiré, c'est qu'il y a préféré une tradition plus sûre ou des textes plus sérieux.

XI

(Page 214, ligne 17.)

Plutarque et Dion, qui rapportent que Cléopâtre mourut de la piqûre d'un aspic, expriment quelques doutes sur ce mode de suicide. Ils disent que peut-être la reine se piqua avec une aiguille creuse qui contenait du poison. Mais Plutarque et Dion écrivirent, le premier cent ans et le second environ deux cents ans après la mort de Cléopâtre. Or les

auteurs contemporains d'Auguste, Horace, Properce, Paterculus, disent expressément qu'elle se fit piquer par un aspic. C'était l'opinion régnante à Rome à l'époque de la mort de Cléopâtre, et les doutes timides d'écrivains postérieurs ne suffisent point à la faire suspecter.

XII

(Page 251, ligne 16.)

Il existe dans l'*Anthologie de Planude* (*Épigr.* 77, 78) deux épigrammes, l'une de Paul le Silentiaire, l'autre anonyme, qui semblent avoir été écrites à l'occasion d'un même portrait de Théodora, car toutes deux reprochent au peintre d'avoir caché sous les réseaux ou bandelettes la chevelure de l'impératrice. La première épigramme signale, comme le fait Procope, l'éclat extrême de son teint : σέλας χροιῆς ἄκρον. D'après la seconde, Théodora auraient eu les cheveux bouclés et d'un blond doré : χρύσεα βόστρυκα.

On n'a de Théodora aucun médaillon, aucune monnaie, ni, à notre connaissance, aucun buste. Son iconographie comprend seulement la figure de la grande mosaïque qui décore la partie gauche du chœur de San Vitale, à Ravenne. L'impératrice apparaît au milieu de ses femmes. Elle est présentée de face, vêtue d'une longue tunique, que recouvre un grand pallium de pourpre, bordé d'une large bande de figures. Le haut de ce pallium disparaît littéralement sous la profusion des joyaux. Sa coiffure consiste en une sorte de diadème d'où tombent deux rangs de perles. Théodora paraît maigre, sa tête est petite, son front bas, son menton peu accusé. Le teint, les traits, tout dans ce portrait semble atténué, effacé, évanoui, sauf les yeux énormes, presque démesurés, qui brillent sous leurs

sourcils joints. Valery a dit que « les traits de Théodora, l'ancienne comédienne, avaient encore un certain air lascif qui rappelait ses longues prostitutions». On pourrait tout aussi bien reconnaître à ce visage pâle et émacié, où seuls les yeux semblent vivre, une illuminée brûlée d'ardeur religieuse.

XIII

(Page 308, ligne 9.)

On doit regarder aussi comme plus que douteuses la liaison adultère de Théodora avec un certain Théodore, amant d'Antonina, et l'aventure de Joannès, fils de Théodora, arrivé d'Arabie pour se faire reconnaître à sa mère devenue impératrice.

Sur le premier fait, les termes de Procope *(Histor. arcan.*, III) sont assez obscurs. Il dit qu'après avoir délivré Théodore, à la prière d'Antonina, elle combla cet homme de faveurs et de bienfaits. Cela n'est vraiment pas suffisant pour accuser Théodora d'adultère. — Sur le second fait, l'auteur de l'*Histoire secrète* semble se contredire. Au chapitre XVII, il conte que Théodora livra son fils Joannès à des sicaires, afin que Justinien n'apprît point ce secret de sa vie passée, et au chapitre IV, il rapporte que l'impératrice arrangea un mariage entre son petit-fils, c'est-à-dire le fils même de ce Joannès, et la fille de Bélisaire. Comment Théodora qui, pour cacher qu'elle avait un fils, allait jusqu'à le faire assassiner, avouait-elle si délibérément qu'elle avait un petit-fils ?

Rappelons que c'est la venue à Byzance de ce fils de Théodora qui forme le sujet de Θεοδώρα, le beau poème dramatique de M. Cléon Rhangabé, un des maîtres de la littérature grecque contemporaine.

XIV

(Page 313, ligne 15.)

Dans la *Guerre des Perses* (II, 21) Procope ne dit pas que Bélisaire ait subi une disgrâce. Il rapporte simplement que le général fut rappelé de Perse, par Justinien, pour aller prendre un commandement en Italie, où les affaires allaient mal. Ainsi, cette prétendue disgrâce, due à Théodora, pourrait être révoquée en doute. Elle le pourrait d'autant plus que tous les chroniqueurs, Théophane, Cédrénus Paschal, Zonare, rapportent à la disgrâce subie par Bélisaire en 563 (après la mort de Théodora), disgrâce qui est bien certaine, celle-là, nombre de détails donnés par Procope dans son *Histoire secrète* sur la disgrâce de 542.

Comme rien n'est plus tenace que les légendes, nous redirons encore, après tant d'autres, que Justinien ne fit pas crever les yeux à Bélisaire, ni ne l'obligea à mendier son pain. En 563, la disgrâce de Bélisaire se borna à une sorte de dégradation et à une réclusion dans sa demeure.

FIN

TABLE

PRÉFACE I

ASPASIE 1

CLÉOPATRE. 47

THÉODORA 219

APPENDICES 319

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 29, PARIS. — 29798-12-9.

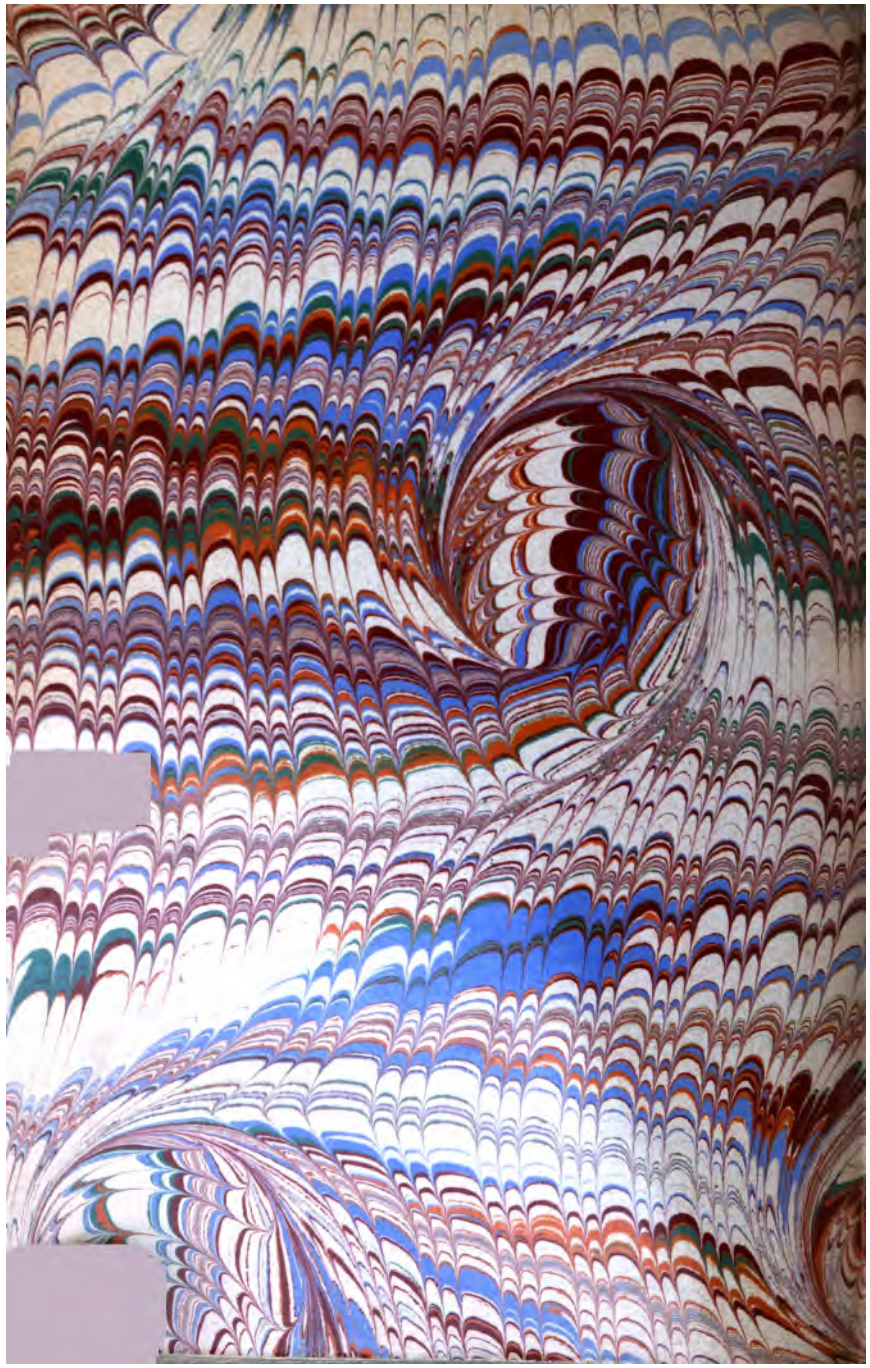

THE BORROWER WILL BE CHARGED THE COST OF OVERDUE NOTIFICATION IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW.

BOOK DUE-WID
FEB 1979
CANCELLED
C203704
FEB 3 1979

BOOK DUE-WID
CANCELLED
JUL 7 1979
JUL 10 1979

STALL-STUDY
CHARGE
CANCELLED